



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTE DES SCIENCES  
ECONOMIQUES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

# LE LOUP EN VALAIS



*Essai d'analyse géographique du contexte  
social suite à la réapparition du loup*

Alexandre GROBET

R003139050

Mémoire de licence  
année 2001

Directeur : Ruggero CRIVELLI  
Juré : Jean-Marc WEBER

**TB**  
**12.045**

Médiathèque VS Mediathek



1010432696

TB 12.045



02/567

## Résumé

*Ces dernières années, quelques loups sont réapparus dans le canton du Valais, en Suisse. Ces réapparitions de loups solitaires pourraient s'expliquer par un phénomène de recolonisation naturelle de l'arc alpin à partir des populations croissantes d'Italie et de France. Les conditions actuelles n'ont pas permis à ces loups de s'installer durablement puisqu'à chaque fois ils ont été tirés ou ont disparu. Une partie de la population s'oppose pour diverses raisons à la présence du loup. Cette recherche menée sur les principes de « human dimensions » analyse le problème que pose la réapparition de loups en étudiant les humains plutôt que le prédateur. La prise en compte de la composante humaine peut permettre d'améliorer grandement la situation problématique actuelle. Après une brève présentation des avantages liés à la présence du loup ainsi que du soutien qu'ils reçoivent d'une partie des Helvètes, les différentes attitudes d'opposition sont ensuite développées et démontrent la complexité de la situation. Les attaques du prédateur sur les troupeaux de moutons entraînent de nombreuses résistances de la part des éleveurs. Les chasseurs sont également assez opposés à sa présence. Les craintes et réserves plus générales émanant de la population sont également analysées. Un questionnaire adapté à la situation valaisanne a été conçu afin de comprendre ultérieurement l'attitude de la population à l'égard du loup.*

## Zusammenfassung

*In den letzten Jahren sind Wölfe zum wiederholten Male im Wallis (Schweiz) aufgetaucht. Zoologen erklären sich das Wiedererscheinen der einzelnen Wölfe in den Alpen mit einer Ausbreitung der Populationen in Italien und Frankreich. Unter den gegebenen Umständen konnten sich die Wölfe jedoch nie dauerhaft ansiedeln, sie wurden entweder geschossen oder verschwanden wieder. Ein Teil der Bevölkerung wehrt sich aus verschiedenen Gründen gegen die Präsenz des Wolfes. Diese Arbeit, welche sich auf das Prinzip der « human dimensions » stützt, analysiert hauptsächlich das Problem der Bevölkerung, mehr als das Problem des Raubtieres selbst. Diese Methoden versprechen eine deutliche Verbesserung der Situation durch eine seriöse Kenntnisnahme der menschlichen Komponente. Nach einer kurzen Präsentation der Vorteile der Wolfspräsenz sowie der Unterstützung, welche sie von gewissen Schweizern erhalten, werden die verschiedenen Widerstände erläutert und die Komplexität der Situation dargelegt. Die Attacken des Raubtieres auf Schafherden rufen weitreichende Ablehnung seitens der Züchter hervor. Auch die Jäger widersetzen sich der Präsenz des Wolfes. Die allgemeinen Befürchtungen und Vorbehalte der Bevölkerung werden ebenfalls analysiert. Um die Haltung der Bevölkerung besser zu verstehen wurde ein Fragebogen gemäss der Situation im Wallis zusammengestellt.*

## Abstract

*In the past few years, several wolves have come back to the Alps, in Switzerland. Biologists explain this reappearance in the canton of Valais as a natural return of wolves coming from Italy and France. The actual situation has not allowed these few wolves to stay permanently because they have been shot or have disappeared. One section of the local population is against their presence for different reasons. Giving priority to the « human dimension », this study specifically analyses the impact of the wolves presence on the human population rather than the wolf itself. This methodology leads to a better understanding and management of the situation, taking the human population into consideration. After a short description of the advantages of the wolf's presence and the support for this given by part of the Swiss population, different opposing viewpoints are developed which demonstrate the complexity of the situation. Wolf attacks on sheep herds provoke much animosity from the sheep breeders. Hunters are also relatively opposed to the presence of wolves. Fear or resentment within the local populations is also being noticed. In order to clearly understand the attitude of the population, a questionnaire adapted to the situation in the Valais has been designed.*

## Table des matières

### **Le loup en Valais**

#### *Essai d'analyse géographique du contexte social suite à la réapparition du loup*

Résumé – Zusammenfassung – Abstract .....	1
Table des matières .....	2
<b>Chapitre 1 : Introduction</b>	
1.1. Le loup en Valais : prémices d'une situation complexe .....	5
1.2. Une étude sur le loup ?!?	7
1.3. Méthodologie .....	8
<b>Chapitre 2 : Privilégier l'homme dans la problématique du loup</b>	
2.1. Société et environnement .....	9
2.1.1. <i>Le territoire et la territorialité</i> .....	9
2.2.2. <i>Le pouvoir, les groupes d'intérêt</i> .....	10
2.2.3. <i>Le rapport des hommes entre eux</i> .....	11
2.2. Le concept de développement durable .....	13
2.2.1. <i>Le concept de développement durable : origine et définition</i> .....	13
2.2.2. <i>La durabilité</i> .....	13
2.2.3. <i>Les trois pôles</i> .....	14
2.2.4. <i>La participation citoyenne</i> .....	16
2.3. Les principes de « human dimensions » .....	18
2.3.1. <i>Human dimensions in wildlife resource (HDWR)</i> .....	18
2.3.2. <i>Des études sollicitées</i> .....	20
2.3.3. <i>Connaître l'attitude de la population concernée</i> .....	21
2.3.4. <i>Les techniques de « human dimensions »</i> .....	22
2.3. Conclusion .....	25

## Chapitre 3 : La réapparition du loup

3.1. Le soutien aux loups .....	26
3.1.1. La réapparition de l'espèce .....	26
3.1.1.1. <i>Après l'extirpation, une longue absence</i> .....	26
3.1.1.2. <i>Le retour des loups</i> .....	28
3.1.2. Vers une nature plus équilibrée ? .....	30
3.1.3. La protection du loup .....	32
3.1.3.1. <i>La Convention de Berne</i> .....	32
3.1.3.2. <i>Les lois fédérales</i> .....	32
3.1.3.3. <i>L'UICN</i> .....	33
3.1.4. Une Suisse qui veut des loups .....	34
3.1.4.1. <i>L'OFFEP</i> .....	34
3.1.4.2. <i>Les Suisses</i> .....	34
3.2. Pas de loups en Valais ? .....	36
3.2.1. L'identification des résistances .....	36
3.2.2. Les résistances communes .....	39
3.2.2.1. <i>Résistances liées au niveau de connaissance</i> .....	39
3.2.2.2. <i>La thèse de la réintroduction</i> .....	40
3.2.2.3. <i>L'unité contre l'élément extérieur</i> .....	43
3.2.3. Informations concernant l'élevage du petit bétail en Valais .....	48
3.2.3.1. <i>Le petit bétail en Valais</i> .....	48
3.2.3.2. <i>Lorsque le loup guette</i> .....	50
3.2.4. La résistance des éleveurs .....	54
3.2.4.1. <i>Le loup pour remplacer le mouton ?</i> .....	55
3.2.4.2. <i>L'amour des bêtes</i> .....	55
3.2.4.3. <i>Le troupeau après une attaque</i> .....	56
3.2.4.4. <i>Les difficultés de la protection</i> .....	57
3.2.4.5. <i>Des techniques de prévention qui ont un coût</i> .....	59
3.2.4.6. <i>Critiques diverses envers la Confédération</i> .....	60
3.2.4.7. <i>Quel avenir pour les éleveurs et la montagne ?</i> .....	61
3.2.4.8. <i>Un refus par principe</i> .....	62
3.2.5. La résistance des chasseurs .....	64
3.2.5.1. <i>Le monde de la chasse</i> .....	65
3.2.5.2. <i>Des critiques envers les chasseurs</i> .....	65
3.2.5.3. <i>La chasse en danger ?</i> .....	67
3.2.5.4. <i>Une parfaite gestion de la faune</i> .....	68
3.2.5.5. <i>Le refus du loup</i> .....	69
3.2.5.6. <i>Un compromis : une réserve pour le loup</i> .....	70
3.2.6. Et le tourisme, une résistance ? .....	71
3.3. Conclusions sur la réapparition du loup en Suisse .....	72

## Chapitre 4 : Le questionnaire

1. La raison du questionnaire .....	77
4.1.1. Objectif d'une étude quantitative .....	77
4.1.2. Un nouveau modèle .....	78
2. Le contenu .....	79
3. Eléments techniques liés au questionnaire .....	80
4. Proposition de questionnaire .....	81

## Chapitre 5 : Synthèse et conclusion finale .....

82

Quelques mots personnels .....	86
Bibliographie .....	87
Liste des entretiens réalisés .....	92
Annexes .....	93

## **Chapitre 1 : Introduction**

### **1.1. Le loup en Valais : prémices d'une situation complexe**

Il y a plus de six ans, fin juillet 1995, un troupeau de moutons se faisait attaquer dans le Val Ferret, en Valais. On associa à cet événement l'action d'un canidé. Un canidé, « oui », mais il y avait tout de même quelque chose d'étrange dans la façon dont les moutons furent tués ainsi que dans le nombre de cadavres retrouvés. On assistait pour la première fois à une situation dérangeante sans en connaître encore l'auteur : un loup. Les ennuis pour certains ne faisaient que commencer. Depuis, 5 loups ont été recensés sur le territoire valaisan. Personne n'était préparé à ce qu'il y ait à nouveau une bête de renommée aussi légendaire dans ces montagnes. Cette réapparition pour le moins surprenante n'était autre que le début d'une très grande polémique.

Ce nouvel animal, que l'on croyait avoir éliminé de nos régions pour toujours au 19<sup>ème</sup> siècle, suscite depuis lors énormément de réactions. Il y a d'une part l'aspect émotionnel créé par le loup, mais d'autre part surtout les réactions d'opposition dues aux dommages qu'il engendre pour les populations concernées. On se rend bien vite compte que l'élevage des moutons semble être le problème le plus important lié à la présence du loup. Une attention toute particulière devra ainsi être portée sur le cas de l'élevage du petit bétail. La situation d'estivage des troupeaux d'ovins est actuellement incompatible avec la présence de super-prédateurs tel que le loup puisque le fait de laisser les troupeaux pâturer l'été sur les alpages sans surveillance signifie les exposer à un éventuel danger. L'animal qui s'est parfois attaqué à des troupeaux en éventrant ou égorgeant jusqu'à presque une vingtaine de moutons fait le désespoir des éleveurs. Un autre groupe d'intérêt, celui des chasseurs, s'oppose à la présence de l'animal par crainte des prélèvements qu'une meute pourrait effectuer sur la faune locale. Il semblerait que la population de montagne, par solidarité, soutienne ces groupes lésés par la présence de l'animal. Cependant, le loup est protégé par la loi et de nombreuses personnes approuvent cette présence qui représente pour eux une nature plus saine.

Depuis que l'animal a entamé sa réapparition, les critiques n'ont jamais faibli. Le problème subsiste puisque aucune solution n'a été trouvée jusqu'à présent. Le loup revient peut-être de manière naturelle comme l'expliquent les scientifiques, mais son impact ne se limite pas seulement au milieu naturel lorsqu'il s'attaque au petit bétail. Ce type de prédation est une des raisons pour laquelle l'homme est grandement concerné par cette nouvelle réapparition. Les interactions entre l'homme et le loup se caractérisent de diverses manières. Le loup est un élément nouveau qui intervient à un certain moment et sa réapparition remet en question certains aspects de modes de vie fragilisés. Cette situation ambiguë crée une sorte de malaise car la loi protège l'animal, mais celui-ci occasionne des dégâts que certains groupes ne semblent pas supporter. Au-delà des dégâts directs, des résistances liées à d'autres phénomènes entrent en action. Ces résistances semblent parfois dépendre de problèmes complexes. Il est possible que le loup soit utilisé pour régler certains conflits sociaux. Cette présence

pour le moment occasionnelle crée ainsi de vives réactions de toutes parts. A chaque attaque de troupeaux, les médias traitent le sujet avec beaucoup d'acharnement. Le Valais *semble* s'opposer à cette présence dérangeante. Plusieurs de ces loups ont été abattus, illégalement ou avec l'accord des autorités. Cependant, d'après les scientifiques, il s'agit d'une recolonisation de l'arc alpin par des loups d'origine italienne. Cette explication signifie que des situations de conflits sociaux risquent certainement de se répéter. Aucune solution durable n'a jusqu'à présent été trouvée, mais ce problème doit absolument être résolu.

On pourrait se demander comment régler un conflit aussi épineux où des groupes voient leur avenir avec pessimisme et où les débats sont si passionnés. « On n'en veut pas forcément au loup, mais à une situation intolérable » disent certains. Dans quelle direction se trouve la ou les solutions au problème ? Quels sont les facteurs qui doivent être pris en considération dans cette situation ? Qui sont les acteurs concernés ? Une cohabitation de l'homme avec les loups est-elle possible en Valais ? Que pense réellement la population valaisanne ? Voilà des questions qui mériteraient des réponses.

Il faut expliquer le choix de limiter cette recherche au canton du Valais. En effet, le loup a d'une part également sévi dans les cantons des Grisons et du Tessin depuis cette année, et d'autre part la recolonisation du loup ne se limitera pas au seul canton du Valais puisque si ce phénomène s'avère exact, l'animal ira où bon lui semble. Le cas du Valais est particulier pour plusieurs raisons et mérite une entière attention. C'est le canton « spécialiste du loup » si on ose employer ces termes. Cela fait depuis 1995 qu'il est confronté au problème. Il a été visité par probablement plus de 6 loups. A chaque fois, il s'est produit le même scénario : de vives réactions d'opposition. En comparaison du Tessin ou des Grisons qui n'ont connu le loup que quelques mois, le Valais depuis ces dernières années a eu le temps de se poser bien des questions à ce sujet et de cerner globalement le problème. En Valais, le sujet du loup est extrêmement polémique et provoque parfois des réactions acharnées puisque ce problème a pris une dimension presque disproportionnée. Il s'agirait à présent de s'intéresser à cette problématique. Aucune étude ne s'est jusqu'à présent attardée à approfondir cette situation valaisanne bien particulière.

## 1.2. Une étude sur le loup ?!?

A présent que le cadre général de l'étude est délimité, une interrogation reste en suspens : « Quel est le rapport entre la géographie et ce problème lié au loup ? » Il s'agit de cerner les raisons qui poussent la géographie à s'intéresser au problème du loup en Valais. La géographie ne se limite heureusement pas aux noms de capitales, fleuves ou montagnes. Cette vaste discipline touche de nombreux domaines. La géographie humaine est une de ces composantes et a pour thème l'étude des interactions entre l'homme et son milieu d'une part, et entre les hommes d'autre part. La réapparition du loup a de nombreux impacts sur notre sphère anthropique. La



géographie pourrait se « régaler » d'un sujet qui s'avère tellement complexe. En effet, le loup en Valais n'est pas qu'affaire de biologistes. Ces derniers sont très importants pour étudier tous les aspects liés à la biologie et écologie du loup, mais ne sont pas forcément les personnes les plus compétentes pour analyser un problème aussi complexe où l'homme occupe en fin de compte la place la plus importante. La problématique du loup en Valais a pris une telle dimension qu'il y a un sérieux besoin d'interventions de la part des sciences sociales. Les différentes positions actives sur la question présentent ce sujet comme un débat. Tenter de régler le problème ne peut être fait que par une discipline et des personnes non directement impliquées dans le sujet. La géographie, au même titre que d'autres sciences sociales, a la chance de pouvoir être perçue comme neutre. Cette étude ne pourrait être simplifiée au qualificatif de « pro-loup » ou « anti-loup » puisqu'elle va tenter de défendre autant le loup que les personnes pour qui le prédateur représente un certain problème.

Cette recherche a plusieurs objectifs principaux. Présenter le contexte social propre au Valais d'une part, et mettre l'accent sur de nouvelles voies nécessaires, d'autre part, afin de tenter de régler cet épineux problème ou du moins d'améliorer la situation. Sous un aspect plus personnel, la réalisation de cette recherche a pour but de présenter la géographie et les espoirs qui en découlent à toutes les personnes intéressées par la problématique du loup. Ces techniques ont le mérite de pouvoir être employées pour d'autres situations similaires, et à des échelles différentes. La partie suivante décrit brièvement le travail que cette recherche se propose d'effectuer.

### 1.3. Méthodologie

Cette recherche se décompose en trois parties principales :

La première partie (chapitre 2) consiste à intégrer des **aspects théoriques**. Le premier concept traitant de la territorialité humaine a pour but de justifier le rôle de la géographie dans cette problématique. Suit une mise en évidence des aspects jugés essentiels à prendre en compte pour tenter de régler le problème du loup. Ces derniers proviennent essentiellement du concept de développement durable. Enfin, les principes de « human dimensions » sont présentés dans une troisième section. Cet ensemble de techniques qui provient d'Amérique du Nord est tout à fait adapté au traitement de notre problématique.

La deuxième partie (chapitre 3) traite de **la situation que vit le Valais**. Il y aura dans un premier temps des informations relatives à cette réapparition de l'animal pouvant expliquer le soutien de certains groupes ou personnes. Après avoir traité ces aspects de tendance favorable à la présence de loups, il s'agit d'analyser le courant inverse. Les résistances manifestées en Valais ainsi que les explications propres à ces oppositions permettent de mieux comprendre le refus. Concernant la partie traitant des résistances, l'identification de ces oppositions a été menée en deux étapes successives. La première a consisté à analyser la situation générale en consultant la documentation disponible

(revues spécialisées, coupures de presse). Cela m'a permis de comprendre la situation dans son aspect général, d'identifier les enjeux, puis de désigner les acteurs jugés comme pouvant être des éléments potentiellement résistants. La deuxième étape a consisté à enquêter sur le terrain. Des personnes directement concernées (éleveurs, chasseurs, responsables et spécialistes) ainsi que des personnes sans lien direct avec le loup (choisies aléatoirement) ont été interrogées (voir la liste des entretiens figurant à la page 92). Les répondants ont été interrogés sous forme d'entretiens semi-directifs, voire d'entretiens non-directifs. Une certaine liberté a ainsi été laissée aux interrogés, ce qui a permis de découvrir des éléments nouveaux fort utiles. L'entretien était toutefois légèrement dirigé avec des relances ou des encouragements afin d'obtenir des réactions sur certains points jugés pertinents. Cette seconde partie pratique ne m'a pas permis de découvrir d'autres formes de résistances que celles escomptées. Il s'est avéré d'un autre côté qu'un acteur estimé comme potentiellement résistant au loup avait en fait une attitude beaucoup plus positive que prévu.

La troisième partie (chapitre 4) consiste à créer **un questionnaire**. Cet outil peut permettre d'analyser l'attitude de la population à l'égard du loup. Le questionnaire a été réalisé sur la base du chapitre précédent traitant de la situation valaisanne. Ce modèle a été testé sur une dizaine de personnes, ce qui a permis d'améliorer la version antérieure. Une étude sur le sujet pourrait d'ailleurs débiter prochainement. Ainsi, la fin de la recherche fournit un instrument apte à en commencer une autre.

## **Chapitre 2 : Privilégier l'homme dans la problématique du loup**

### **2.1. Société et environnement**

La réapparition du loup en Valais a créé une vive polémique, comme il a été mentionné dans la partie introductive. L'attitude de la population n'est pas injustifiée. Les affrontements d'opinions, les discussions et débats confirment la présence de fortes résistances. L'intervention humaine dans cette situation de réapparition d'une espèce animale n'est pas déplacée mais certifie clairement que le loup ne concerne pas uniquement les questions environnementales mais implique également une dimension sociale. Le problème du loup s'insère donc dans un système de relations à deux dimensions : l'une traitant des humains, l'autre de la nature. Il s'agit ainsi d'une situation complexe où l'être humain a également une place prépondérante. Il faut analyser ce problème dans une logique de relations entre l'homme et l'environnement puisque l'homme est un élément faisant partie d'un tout. Les relations des humains entre eux sont donc très importantes à considérer dans cette problématique de la réapparition du loup en Valais.

#### **2.1.1. Le territoire et la territorialité**

Les loups sont en route vers des terres qui se trouvent être en Suisse et où ils vivaient déjà à une époque où n'existaient ni états, ni frontières, ni lois. Ils retrouvent quelques-uns de leurs anciens territoires. Mais ces territoires ne sont plus les mêmes à l'heure actuelle. La notion de « territoire » est déjà intéressante à étudier. Il faut d'ailleurs même parler de plusieurs territoires. Il faut d'abord rappeler que l'homme est également un animal qui agit selon des comportements biologiques. Ainsi, d'un aspect éthologique, le territoire est un espace qui est défendu par un individu ou groupe d'individus afin d'optimiser l'habitat. L'individu ou le groupe doit se maintenir à un niveau compatible avec les ressources limitées du milieu et c'est pourquoi les phénomènes compétitifs ne tolèrent aucune intrusion. Dans cette étude, ce ne sont cependant désormais plus des territoires biologiques dont il est question, mais des territoires humains, d'espaces anthropisés. Raffestin distingue le territoire de l'espace de la façon suivante :

*« Le territoire est généré à partir de l'espace, il est le résultat d'une action conduite par un acteur syntagmatique à quelque niveau que ce soit. En s'appropriant concrètement ou abstraitement un espace, l'acteur « territorialise » l'espace. Le territoire est un espace dans lequel on a projeté du travail, soit de l'énergie et de l'information, et qui, par conséquent, révèle des relations toutes marquées par le pouvoir. Il est premier, il est préexistant à toute action. L'espace est en quelque sorte « donné » comme matière première. »<sup>1</sup>*

<sup>1</sup> RAFFESTIN C., *Pour une géographie du pouvoir*, p. 129-130.

En ayant une pratique dans l'espace, l'homme territorialise ce dernier. La territorialité humaine, selon Raffestin, est le système de relations qu'entretient une collectivité ou un individu avec l'extériorité et l'altérité. La territorialité est une relation complexe, car elle est l'expression générale d'un tout relationnel. Les relations entre les hommes ont forcément des influences sur l'environnement. La territorialité implique forcément une dimension sociale et une dimension environnementale. Chaque acteur a une territorialité différente. Les humains sont composés d'une multitude de groupes différents et chacun a un rapport aux autres, à son environnement qui le différencie des autres groupes. Ainsi, sur un territoire donné, chaque acteur a une vision, une projection, un rapport différent. De la territorialité de l'éleveur (le choix n'est pas neutre) découlent plusieurs problèmes, et on assiste à un bouleversement de territorialité lors de l'apparition d'un nouvel élément. L'éleveur en laissant paître ses bêtes librement sans surveillance sur les alpages s'est d'une certaine manière approprié le sol, de la même façon qu'un prédateur chassant sur « son » territoire s'approprie ce dernier. On assiste là à deux territorialités différentes. Cet éleveur en voyant tout à coup une partie de son troupeau décimé à cause du loup modifie sa territorialité. Il va être pris de colère et considérera l'environnement de la montagne différemment puisqu'il craint à présent ce prédateur. Sa précédente vision de la montagne était différente. Il risque à nouveau de modifier sa territorialité s'il s'adapte à la réapparition du loup, notamment en prenant des mesures pour protéger son troupeau. Sa territorialité se modifiera davantage lorsqu'il ressentira les pressions ou encouragements émanant de différents groupes ou personnes.

### **2.1.2. Le pouvoir, les groupes d'intérêt**

Concrètement, la réapparition du loup va devoir modifier le rapport qu'entretiennent plusieurs groupes avec le territoire. En effet, un élément, ici un prédateur, vient modifier tous les rapports qu'ont les acteurs actuellement en place avec le territoire. Par cette nouvelle présence, occasionnelle jusqu'à présent, deux forces principales sont en train de s'affronter. Il y a des groupes d'acteurs favorables et d'autres défavorables à la présence de prédateurs. Ainsi, on peut parler de conflit d'usage du territoire, d'enjeux différents. Selon Raffestin, il est question de pouvoir dans toute relation. Le rôle du pouvoir se manifeste dans toutes les actions humaines. Il vise le contrôle et la domination des hommes et des choses. Le territoire est la scène du pouvoir, mais également l'enjeu du pouvoir. La finalité du pouvoir est donc par exemple le contrôle et la domination du sol. Par la réapparition du loup, les montagnes valaisannes sont le lieu de conflits et d'oppositions supplémentaires, autrement dit, de nouvelles relations de pouvoir. Il est ainsi possible d'affirmer que le loup est devenu un nouvel enjeu.

Chaque groupe ayant des intérêts, il faut alors parler de groupes d'intérêts. Comme il a été vu précédemment, il existe une quantité de groupes différents, et nombreux sont ceux qui sont concernés par le retour du loup. Il y a en première ligne les éleveurs, les forestiers, les chasseurs, la population dans les villages ou en plaine, et également les sympathisants de la nature, les autorités publiques, les personnes concernées par le tourisme. Comme il vient d'être mentionné, chacun de ces groupes a une territorialité

différente. Il y aura forcément des modifications de territorialités avec la réapparition de grands carnivores. La territorialité de l'éleveur est bien différente de celle d'un « écologiste ». Chacun, que ce soit le chasseur ou le touriste, voit le territoire différemment. Certains se réjouissent de la réapparition du loup alors que d'autres appréhendent déjà sa présence.

### **2.1.3. Le rapport des hommes entre eux**

Ces groupes semblent s'affronter car ils n'ont pas la même vision de l'enjeu du loup. Ainsi, il ne s'agit pas forcément d'un rapport de force entre l'homme et la bête, mais plutôt d'un rapport des hommes entre eux. Le rapport entre les hommes pourrait être qualifié comme étant une résistance de type « politique », car du domaine du pouvoir. Il se produit dans un premier temps un rapport direct de l'homme à l'animal, et ceci pour chaque acteur : l'éleveur rageant contre le loup en voyant ses brebis éventrées ou égorgées, l'amoureux de la nature rêvant d'apercevoir quelques secondes le loup, le chasseur craignant de ne plus tirer de gibier à la prochaine saison de chasse. Ce ne sont là que quelques cas de ce rapport direct de l'homme au loup. La situation se complexifie ensuite rapidement et un débat d'une relative importance prend forme. Cette nouvelle étape étant atteinte, les acteurs exposent leur position à d'autres acteurs et les relations s'emmêlent précipitamment. Ces relations sont des rapports entre les hommes au sujet du loup. L'animal serait en fait devenu un prétexte pour éventuellement neutraliser un autre groupe et régler certains problèmes. La survie de certains groupes serait en quelque sorte en question, non pas forcément directement à cause du loup, mais à cause de cette relation de pouvoir puisque la problématique a pris une dimension politique. Les médias voient alors dans ce conflit une possibilité d'exploiter le sujet et amplifient de par leur participation la polémique. L'affaire prend ainsi tout à coup une dimension bien supérieure. En effet, du cadre restreint des groupes directement concernés dans un premier temps, la vulgarisation du problème va engendrer des réactions de toutes parts en impliquant la participation des milieux politiques ainsi que de l'opinion publique. Plus le débat se renforce et s'éloigne des acteurs directement concernés, plus le problème perd de sa clarté et laisse place à des enjeux idéologiques du domaine émotionnel puisqu'un grand nombre de personnes ne connaissent en fait que très mal le sujet et les divers enjeux.

Il est évident que dans un premier temps, il est possible de considérer le prédateur comme un concurrent direct de l'éleveur ou du chasseur. Cependant, il est nécessaire de prendre un peu de recul puisque les conditions actuelles ne sont plus les mêmes que celles des siècles passés. A cette époque lointaine, il est certain que perdre quelques bêtes suite à une attaque impliquait parfois de terribles conséquences pour un berger. Aujourd'hui, le cas d'une attaque ne risque pas de compromettre la vie d'un éleveur ou de sa famille. La société est conçue de telle manière que, si les conditions ne sont plus intéressantes économiquement, un acteur modifiera son travail ou changera d'activité. Cela peut évidemment être très désagréable pour la personne concernée, mais sa survie n'est pas en jeu. Le loup doit ainsi davantage être considéré comme un élément perturbateur que comme un concurrent. Ce nouvel élément risque d'impliquer

quelques modifications de l'organisation sociale. Il représente un élément supplémentaire qui oblige certaines personnes à changer d'habitudes. L'idée de ces adaptations n'est pas appréciée par chacun et c'est la raison pour laquelle une partie des nombreuses résistances humaines entre en action. Il n'y a pas d'autres solutions que de gérer, avant tout, les humains et notamment les résistances si l'on veut gérer le loup et maîtriser le problème.

## 2.2. Le concept de développement durable

Le concept de développement durable est très intéressant par ses nombreux principes pleinement adaptés à la problématique traitée. Sa dimension de long terme implique une continuité jugée primordiale. L'aspect général et englobant des trois domaines qui seront traités est essentiel. Enfin, l'importance accordée à la participation humaine reflète parfaitement le critère d'acceptation de la population. Ainsi, tous les principes énoncés par le concept de développement durable qui vont être traités semblent tout à fait appropriés et même être une voie primordiale si l'on projette de régulariser la délicate situation engendrée par la réapparition du loup.

### 2.2.1. Le développement durable : origine et définition

Ce concept qui a été utilisé pour la première fois par la World Conservation Strategy (UICN), est devenu célèbre avec la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) en 1987 par le fameux rapport de la Commission Brundtland. Il a été complété en 1994 par le Comité interdépartemental de Rio (CIRio).

*« Un développement est durable s'il garantit que les besoins de la génération actuelle de tous les pays et groupes de population sont satisfaits, sans porter préjudice à la faculté des générations futures de satisfaire leurs besoins, et en maintenant la biodiversité (faune et flore). »<sup>2</sup>*

Les principes de ce développement durable ont essentiellement pour but de régler des problèmes globaux. Cependant ses principes peuvent également être appliqués à des échelles régionales, voire locales. Utiliser ce concept pour un espace rural est envisageable : *« Le but est donc de rechercher un meilleur équilibre entre les besoins économiques de la population et les fonctions écologiques de ce territoire, de viser un développement de l'espace rural en accord avec les multiples fonctions du paysage et de la nature. »<sup>3</sup>* Ainsi l'« avenir de l'espace rural » est un sujet auquel le concept de développement durable pourrait apporter bien des éléments de réponse.

### 2.2.2 La durabilité

Ce concept a été créé pour réduire le clivage entre croissance économique, préoccupations sociales et protection de l'environnement en une sorte d'équilibre. Cet équilibre est la condition *sine qua non* pour envisager la durabilité. Le développement durable a ainsi pour objectif de lier le développement et l'environnement tout en favorisant une harmonie parmi les êtres humains et entre ces derniers et la nature. L'ambition de ce concept est d'aboutir à une vision particulière et nuancée du

<sup>2</sup> Comité interdépartemental de Rio (CIRio), *Éléments pour un concept de développement durable : Base de discussion pour la mise en œuvre*, p. 11.

<sup>3</sup> SEPPEY F., *Espace rural - Espace durable. Réalité ou utopie ?*, p. 19.

développement en lui assignant une contrainte de durabilité. Cette conception de durabilité implique d'accepter l'adaptation parfois nécessaire. « *Chaque région devrait intégrer à son modèle de développement local la nécessité de s'adapter aux changements. Cette exigence signifie concevoir un développement qui prolonge dans l'avenir, qui soit envisageable et efficace à longue durée.* »<sup>4</sup> Il faut envisager un développement dans les espaces ruraux en visant avant tout l'harmonisation des différentes activités les structurant, alliant revitalisation de l'économie, protection de l'environnement et soutien de l'identité locale.

L'équilibre est l'objectif principal permettant d'atteindre les conditions de durabilité. Il faut ainsi toujours avoir à l'esprit cette idée d'équilibre afin d'envisager l'avenir. Cette durabilité implique inévitablement l'acceptation de certaines contraintes. Les humains doivent comprendre l'importance de la durabilité s'ils veulent vivre en harmonie avec leur planète et laisser des conditions de vie adéquates aux générations futures. Cela implique une responsabilité permanente dans tous les processus de prises de décisions. Cet équilibre si nécessaire représente la réussite d'une prise en compte adéquate des trois dimensions qui suivent.

### 2.2.3. Les trois pôles

Le développement durable doit aboutir à un plan d'action en s'appuyant sur des politiques qui intègrent les préoccupations écologiques, sociales et économiques. Ces trois domaines formant les pôles du développement durable sont perpétuellement en interrelation. Ces dimensions sociales, économiques et écologiques englobent la totalité par leurs relations. Ainsi, tout projet, quel qu'il soit, aura une influence plus ou moins grande, sur chacune de ces trois dimensions. Ces trois logiques (économique, écologique, sociologique) interfèrent à tout moment dans chaque processus.

#### a) la dimension économique

Elle concerne, comme son nom l'indique, l'activité économique. Son objectif est avant tout le maintien d'un stock de capital. La satisfaction des besoins de la population locale doit être assurée. Ainsi, il est nécessaire de garantir aux générations présentes et futures une réserve qui leur assure un bien-être à long et à court terme. Cette dimension fournit aux personnes par leur travail des revenus qui leur permet de vivre.

#### b) la dimension environnementale

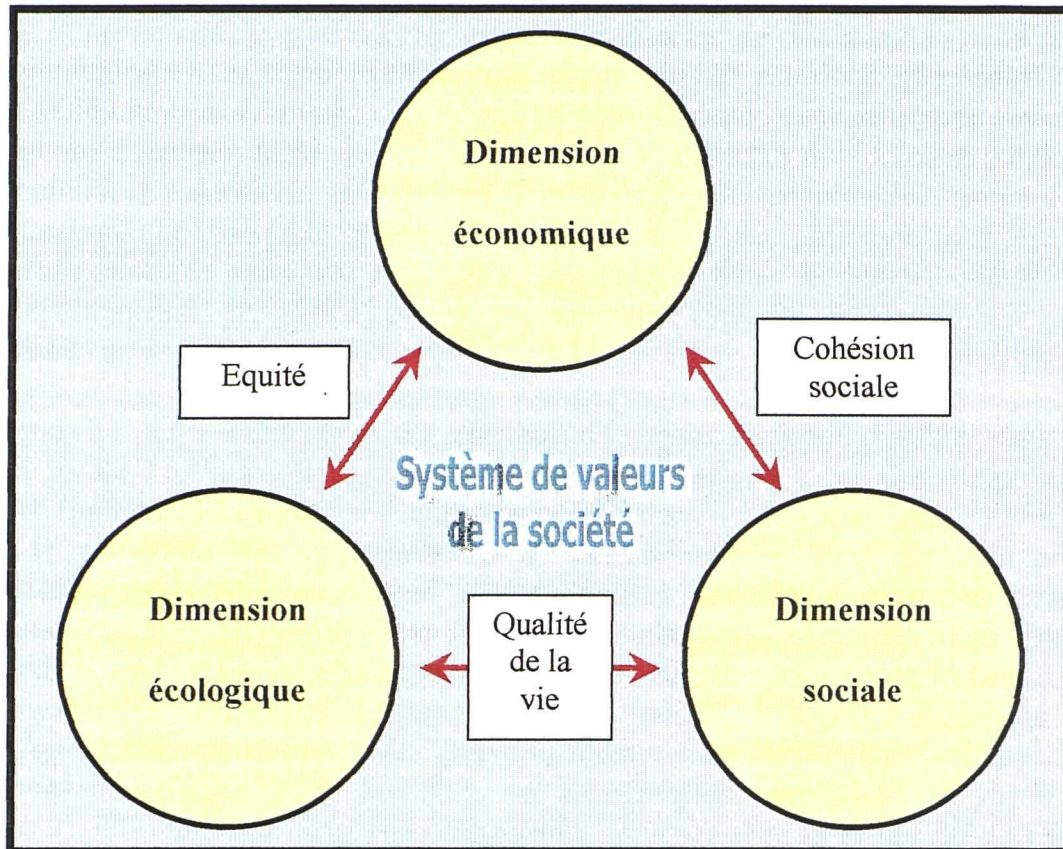
Elle comprend le milieu naturel existant appelé « écosystème ». La biodiversité, la préservation de toutes les ressources naturelles existantes sont les principaux objectifs à respecter dans cette dimension. Le développement durable impose le devoir de garantir la sauvegarde et la transmission aux générations futures d'un capital naturel viable.

<sup>4</sup> SEPPEY F., *Espace rural - Espace durable. Réalité ou utopie ?*, p. 20.



## c) la dimension sociale

Elle a un caractère plutôt anthropocentrique qui place l'homme et la société au cœur du système. Cette dimension étudie les groupes sociaux et leurs cultures. Le développement durable « doit garantir aux populations rurales de vivre et de travailler au pays, dans le respect des traditions et de la culture. »<sup>5</sup>



Système de valeurs et développement durable<sup>6</sup>

Il y a des interactions entre ces trois dimensions, et chacune doit être considérée comme égale en valeur aux deux autres. Si une dimension est négligée, des effets pervers se répercuteront à long terme sur chacun des deux autres domaines. Ainsi, il est primordial de vérifier que le plan de développement soit compatible avec chacun des trois pôles avant de prendre une décision. Le développement est qualifié de durable lorsque les trois critères de qualité environnementale, de société solidaire et d'économie efficiente sont atteints.

Aussi, si une situation en accord avec les principes de développement durable est désirée concernant le cas du loup, il est faux de considérer uniquement la dimension environnementale. Les deux autres domaines (économique et social) doivent également être pris en compte puisque le loup aura forcément des influences sur ces domaines. Si l'on ne se soucie que d'une dimension, il existe un danger de ruptures et d'instabilités dans les deux autres, et ceci pour de multiples raisons.

<sup>5</sup> FIX J.-J., *Les élus des régions de montagne se rassemblent pour une Europe de la montagne en devenir*, in *La montagne en marche, 50 ans d'activités du GPMVR*, Sion 1995, p. 36 in SEPPEY F., *Espace rural - Espace durable. Réalité ou utopie ?*, p. 31.

<sup>6</sup> LACHAVANNE J.-B., *Cours d'Ecologie*.

#### 2.2.4 La participation citoyenne

Le processus de prise de décisions implique également certaines contraintes. La notion de développement durable accorde une importance assez forte à une large participation citoyenne. Parmi les besoins énoncés dans le cadre de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement figurait la nécessité d'un « *système politique qui assure la participation effective des citoyens à la prise de décisions* »<sup>7</sup>. Une politique de communication et d'information à la société civile est donc nécessaire afin de disposer de citoyens ayant une connaissance du sujet et pouvant participer aux choix et adaptations à réaliser. Cela, en plus de faciliter l'acceptation de l'opinion publique, est une condition essentielle qui évitera par la suite de regrettables oppositions et complications. Le dialogue entre les partenaires et la participation de tous les milieux concernés sont des axes très importants mentionnés dans le rapport que le Comité interdépartemental de Rio a publié concernant l'état du développement durable en Suisse.

L'Agenda 21 est l'application du concept de développement durable mais à une échelle locale. Le Valais élabore actuellement un Agenda 21 local. Dans le projet de ce rapport (juillet 2001) figuraient certains points dont la participation citoyenne. En effet, le « *principe de coopération et de participation* » ainsi que « *la prise de responsabilité de chaque acteur social et des individus* » sont des conditions concernant la mise en œuvre et le rôle des acteurs. Dans ce projet, il est également mentionné que « *le développement durable oblige à la coopération, à la transversalité.* »<sup>8</sup> Parmi les exigences de cet Agenda 21 local, il figure qu'il faut « *développer l'interaction entre les pouvoirs locaux et la communauté, ce qui suppose une nouvelle relation entre les élus, les représentants de la société civile et les experts* »<sup>9</sup>. On remarque ainsi que concernant le processus de prises de décisions, le dialogue doit être privilégié puisque son succès dépendra des participants. Le maximum d'acteurs doit prendre part à cette étape où la participation citoyenne a une importance particulière.

La participation citoyenne symbolise également le respect des populations locales ainsi un autre rôle majeur. Elle encourage le pouvoir de créativité des groupes vivant en périphérie (en dehors des grands centres de décisions) face à une situation de dépendance. Cette participation permet aux acteurs locaux de créer leur propre projet. Il faut se rendre compte que toute société ou groupe social, par sa créativité, est dynamique et innovateur. La créativité sociale est l'ensemble des capacités de transformation et des possibilités d'invention.<sup>10</sup> Ces potentialités de création ont cependant tendance à se restreindre, voire à disparaître, lors de situations de dépendance. Il serait ainsi appréciable pour les minorités d'engager des « *actions tendant à restituer aux groupes la faculté d'épanouir la créativité sociale qui leur est*

<sup>7</sup> Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED), *Notre Avenir à Tous*, p. 76.

<sup>8</sup> Fondation pour le développement durable des régions de montagne, *Proposition d'Agenda 21 pour le canton du Valais*.

<sup>9</sup> *Idem*.

<sup>10</sup> DELALEU D., JACOB J.-P., SABELLI F., *Eléments d'enquête anthropologique*, p. 13-15.

*spécifique.* »<sup>11</sup> Il est ainsi recommandé d'encourager l'autonomie. « *Une autonomie plus ou moins grande est nécessaire pour que les collectivités rurales puissent forger leur projet social.* »<sup>12</sup> Postuler l'autonomie ne signifie toutefois pas pour autant souhaiter le renfermement des collectivités rurales sur elles-mêmes, vis-à-vis du monde extérieur. Par contre, il est très important de réduire progressivement la dépendance au profit de l'autonomie. Les populations locales devraient pouvoir choisir d'adhérer ou non à certains changements, et si c'est le cas, de le faire à leur manière, en préservant leur identité et leurs particularités propres.

---

<sup>11</sup> DELALEU D., JACOB J.-P., SABELLI F., *Éléments d'enquête anthropologique*, p. 15.

<sup>12</sup> *Idem.*

### 2.3. Les principes de « human dimensions »

*« Les prises de décisions concernant la gestion de la faune sont devenues autant un enjeu socio-politique que biologique. »<sup>13</sup>*

Les deux parties précédentes ont montré d'une part que le cadre général de cette problématique concerne les humains et leurs territorialités, et d'autre part qu'il est fort nécessaire d'utiliser les principes du développement durable afin d'envisager une situation stable susceptible d'être acceptée par la population. Il s'agit à présent d'exposer le troisième concept qui peut être considéré comme une sorte de synthèse des points précédents puisque intégrant un grand nombre de ces éléments. Ce principe est très important dans cette recherche car son caractère très complet semble être celui le plus adapté pour traiter de la situation sociale concernant la réapparition du loup en Valais.

Avec la réapparition d'une nouvelle espèce animale, il serait totalement faux de n'envisager qu'une étude biologique de l'animal puisqu'une infinité d'interactions entre l'espèce et la population prend naissance. Après avoir vécu les expériences de ces dernières années, on se rend compte que la protection des loups en Valais semble être plus largement dépendante de facteurs humains que de facteurs biologiques. Ainsi, comme il a déjà été remarqué précédemment, cette situation valaisanne pour le moins complexe nécessite que le sujet soit abordé dans son contexte social. Etudier ce problème à travers les aspects et composantes humains est une nécessité si l'on veut améliorer la situation et maîtriser le problème. Ces aspects humains de la gestion de la faune sauvage ont besoin d'être analysés à travers des études scientifiques. Ces études existent : leurs principes essentiels sont ceux des « human dimensions ».

#### 2.3.1 Human dimensions in wildlife resource (HDWR)

*« Chaque cas de gestion d'une ressource, celle de la faune y compris, comprend deux grandes composantes : une composante humaine et une composante biophysique. A l'intérieur de cette composante humaine, il y a des aspects tels que l'économie, le droit, les institutions, la politique ainsi que le social qui peuvent être évalués. »<sup>14</sup>*

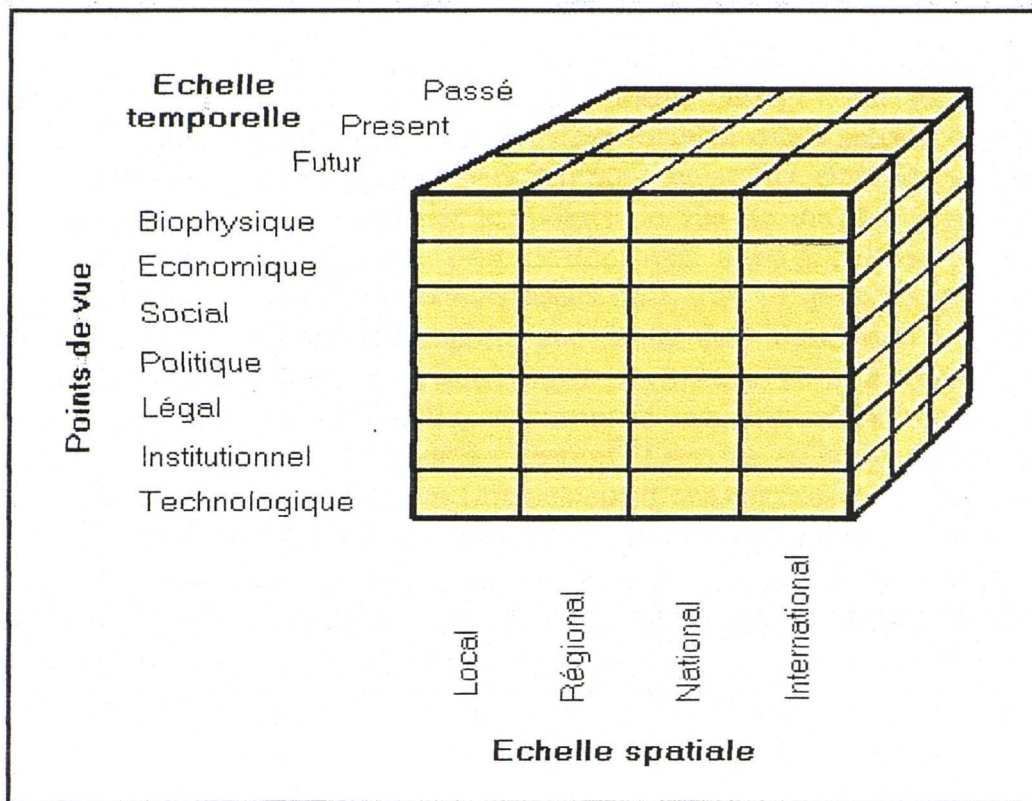
<sup>13</sup> Traduction personnelle. La version originale est : « *Wildlife management decision-making has become as much a sociopolitical issue as a biological one.* »

BATH A., « The role of human dimensions in wildlife resource research in wildlife management », p. 349.

<sup>14</sup> Traduction personnelle. La version originale est : « *Each resource management issue, including wildlife resource management, has two broad components : a human component and a biophysical component. Within the human component there are dimensions that can be examined including economic, legal, institutional, political, and social dimensions.* »

BATH A., « The role of human dimensions in wildlife resource research in wildlife management », p. 350.

«La gestion de la faune est la science et l'art de changer les caractéristiques et les interactions de l'habitat, des populations animales ainsi que des humains pour atteindre des objectifs aux moyens d'une gestion de la nature. D'une façon ou d'une autre, toute action en gestion de la faune est faite pour les humains. »<sup>15</sup>



Dimensions de la gestion de la ressource <sup>16</sup>

Mitchell intègre ces aspects humains dans un tout qu'il appelle les « dimensions de la gestion de la ressource ». Les éléments de ces dimensions humaines tiennent ainsi compte de nombreux aspects aux échelles temporelles et spatiales. Ainsi, alors qu'auparavant le champ d'étude de la gestion de la faune était limité à la biologie des animaux, il inclut à présent également des éléments de leurs habitats ainsi que des aspects concernant la population. Ces derniers sont considérés comme étant la « dimension sociale » de la gestion de la faune. Toutes ces informations concernant les interactions entre les humains, les populations animales et leurs habitats sont très importants afin de réaliser une gestion de la faune adaptée.

« Une gestion de la faune réussie implique non seulement une bonne connaissance de la biologie des espèces et de leur habitat, mais aussi une

<sup>15</sup> Traduction personnelle. La version originale est : « *Wildlife management is the science and art of changing the characteristics and interactions of habitat, wild animal populations, and people to achieve specific human goals by means of managing wildlife resources. In one form or another, everything done in wildlife management is done for the people* »

ANDERSON (et al.), 1987, in BATH A., Rapport de HD concernant la gestion de l'élan dans le Terra Nova NP.

<sup>16</sup> MITCHEL, 1989, traduction personnelle. Cette figure est incluse dans l'article de BATH A., « The role of human dimensions in wildlife resource research in wildlife management », p. 350.

*compréhension des attitudes et des connaissances du public à l'égard des espèces et de leurs différentes manières de les gérer. La prise en compte des dimensions humaines est particulièrement importante afin de visualiser et d'intégrer des plans de gestion pour prédateurs, car ces derniers éveillent souvent des conflits émotionnels parmi le public. »<sup>17</sup>*

Le domaine de HDWR s'est peu à peu transformé puisqu'il est passé de la seule gestion de la chasse et du gibier à un domaine incluant des enjeux économiques. La recherche HDWR a été appliquée à différentes situations et espèces. Elle permet d'aider les gestionnaires à identifier les points de vue de tous les groupes d'intérêt ainsi que de les conseiller dans leur prise de décisions. Il est primordial de comprendre l'attitude du public à travers les connaissances qu'il a de l'espèce. Comme le rappelle Alistair Bath, professeur de géographie, une étude de « dimension humaine » bien conceptualisée peut influencer favorablement le public, offrir au gestionnaire une perception représentative du public, et mener à une implication de la population couronnée de succès pour le plan de gestion. Dans ce type de recherches, il est primordial que le débat ne traite pas uniquement d'une espèce, de la faune en général ou d'un domaine économique en particulier. Il faut considérer le sujet dans une optique beaucoup plus globale impliquant des problématiques générales. Les perspectives de développement régional, l'agriculture de montagne, le tourisme, la conservation de la diversité biologique, ainsi que d'autres domaines sont quelques-uns des aspects que la « human dimension » pourrait considérer.

### 2.3.2. Des études sollicitées

La « human dimension in wildlife management » connaît un succès de par l'augmentation de son application dans les plans de gestion de la faune. Employée principalement en Amérique du Nord, elle a permis d'obtenir d'excellents résultats. Elle est considérée comme une composante importante dans le processus de prise de décisions. Traditionnellement, les biologistes s'occupaient de ce domaine. Avec l'importance croissante de la « dimension humaine », la recherche a impliqué davantage des sociologues, des psychologues, des économistes, des géographes et des personnes d'autres sciences sociales dans cette gestion des ressources.

Les premières études de « human dimension » concernant le loup et sa réapparition ont été réalisées au milieu des années 70. Bath explique que l'implication immédiate du public dans le plan de gestion a été la clef du succès pour la gestion du loup dans le Yukon au Canada. L'intégration d'études de « human dimension » dans des projets de

<sup>17</sup> Traduction personnelle. La version originale est : « Today, successful wildlife management involves not only an understanding of the biology of the species and its habitat, but also an understanding of public attitudes toward and knowledge about the species, and attitudes toward possible management approaches to the species. The human dimension of wildlife resource management is particularly important to understand when designing and implementing management plans for large carnivores, which often arouse conflicting emotions among the general public. (Bath 1998) »

BATH A., Rapport *Human Dimensions in Wolf Management in Croatia*, p. 18.

gestion de la faune en Europe est relativement nouvelle. La Croatie, l'Espagne, la France, la Pologne, la Norvège, le Portugal, ont déjà adopté des techniques de « human dimension » pour traiter la gestion du loup. La Suisse n'a pour l'instant pas établi un programme de « human dimension » concernant les grands prédateurs. Elle a par contre accueilli pour un colloque Alistair Bath, professeur de géographie à l'Université de Newfoundland (Terre-Neuve) au Canada, qui a expliqué les avantages et l'importance de ce genre d'études. Bath est un spécialiste des études de « human dimension » concernant la gestion des grands carnivores et a réalisé l'an passé deux études (concernant le loup) en Croatie et en France.

Une étude qu'il serait possible de considérer de type « human dimension » a été réalisée en Suisse en 1998 par Egli. Cette recherche visait à analyser la perception du lynx par les éleveurs de moutons.<sup>18</sup>

### 2.3.3. Connaître l'attitude de la population concernée

La population étant l'élément le plus important dans ce genre d'études, il est essentiel de baser les efforts sur sa compréhension. Par population, il faut considérer d'une part les acteurs directement concernés par le loup, les groupes d'intérêts, mais d'autre part également le public général constitué de personnes n'ayant pas forcément un lien direct avec le loup. « *Alors que les groupes d'intérêts sont une partie du public, ils ne représentent toutefois pas toutes les personnes concernées par la gestion de la faune.* »<sup>19</sup> En effet, l'avis du public compte évidemment aussi car bien que la grande majorité de la population ne se manifeste pas forcément sur le sujet, elle pourrait par contre se soucier du sort de la faune.

Ainsi il est important d'obtenir des informations sur toute la population, ce qui est possible grâce à une étude de type « human dimension ». Avoir des données scientifiques sur la société étudiée aide les gestionnaires à mieux nuancer les intérêts de certains groupes et permet ainsi de prendre des décisions sur la base d'une connaissance plus complète de la population entière. Afin d'envisager une éventuelle cohabitation de l'homme avec le loup et de disposer d'une gestion de l'animal qui soit adaptée, il est important de comprendre les points de vue du public et des groupes concernés. « *Il faut considérer que la protection du loup aura été réalisée avec succès lorsqu'il sera possible de compter sur un plan de gestion de l'animal ayant le soutien du public en général et de la plupart des groupes d'intérêts.* »<sup>20</sup>

<sup>18</sup> EGLI E., *Der Luchs und die Schafhalter. Eine sozialwissenschaftliche Studie zur Akzeptanz von Grossraubtieren*, Travail de diplôme, ETH Zürich, 1998.

<sup>19</sup> Traduction personnelle. La version originale est : « *While the interest groups are part of the public, they do not represent the entire wildlife constituency.* »

BATH A., « The role of human dimensions in wildlife resource research in wildlife management », p. 349.

<sup>20</sup> Traduction personnelle. La version originale est : « *Successful wolf conservation is defined as the ability to implement a wolf management plan that has the support of the general public and most interest groups.* »

BATH A., Rapport *Human Dimensions in Wolf Management in Savoie and Des Alpes Maritimes, France*, p. 8.

### 2.3.4. Les techniques de « human dimension »

Le travail d'identification des diverses attitudes récalcitrantes est réalisé tout au début de l'étude. « *Comprendre les facteurs influençant les attitudes est le premier pas pour influencer certaines opinions aux moyens de campagnes de communication ainsi que de sensibilisation du public. Si les gestionnaires peuvent comprendre la nature des attitudes tenues, il est alors possible de développer des messages appropriés à contrer les causes de ces attitudes défavorables.* »<sup>21</sup>

Les facteurs de résistances les plus courants sont les croyances ou le manque de connaissances sur l'animal comme ceux plus complexes liés à des enjeux économiques ou méfiances vis-à-vis des autorités. La croyance en des réintroductions illégales par exemple engendre une attitude méfiante envers certains groupes ou milieux par de nombreuses personnes. Cet exemple est un cas complexe qui provoque des conflits nécessitant d'être traités en employant des moyens autres que les traditionnels programmes d'information basés sur des faits.

L'identification des résistances peut permettre de passer aux étapes suivantes. Pouvoir estimer quantitativement ces oppositions est une nécessité si l'on veut connaître l'attitude générale de la population. Les gestionnaires de la faune et les autorités ont besoin de disposer de données scientifiques quantitatives concernant le public et les groupes d'intérêts afin de pouvoir équilibrer les opinions exprimées par les minorités opposées au loup et comprendre vraiment le point de vue de la majorité de la population à ce sujet. Le questionnaire est un moyen très efficace que les gestionnaires emploient afin de récolter ces données scientifiques. Il permettra de

- connaître la part de soutien et de refus de la population,
- identifier les raisons pour lesquelles les gens sont favorables ou défavorables à l'éventuelle future présence de l'animal,
- mesurer les niveaux de connaissance de la population à l'égard du loup.

Ces résultats, obtenus grâce à la réalisation du questionnaire, sont indispensables et pourront permettre d'entamer un travail d'éducation de la population adapté et résoudre certains conflits. « *Ce type de recherches peut jouer un rôle déterminant en élaborant et appliquant des programmes éducatifs et des messages convaincants pouvant influencer les attitudes et les comportements.* »<sup>22</sup> Ce travail d'information de la population est une des étapes les plus importantes de l'étude. « *Etudier les préoccupations de la population et être rapidement en mesure d'y répondre peut aider les gestionnaires à traiter la composante humaine de cette équation de la gestion de la*

<sup>21</sup> Traduction personnelle. La version originale est : « *Understanding the factors affecting attitudes is an initial step toward influencing such attitudes through a communication campaign and public awareness materials. If managers can understand the nature of the attitudes held, it is then possible to develop appropriate messages to address the concerns causing those attitudes.* »

BATH A., Rapport *Human Dimensions in Wolf Management in Savoie and Des Alpes Maritimes, France*, p. 10.

<sup>22</sup> Traduction personnelle. La version originale est : « *This research can play an integral role in designing and delivering educational programs and persuasive messages which can affect attitudes and behavior.* »

BRIGHT (et al.) 1993, BRIGHT & MANFREDO 1996, in BATH A., « The role of human dimensions in wildlife resource research in wildlife management », p. 351.



*faune.* »<sup>23</sup> En effet, il est fréquent que des personnes opposées aux prédateurs dans un premier temps modifient leur attitude lorsqu'ils reçoivent davantage d'informations de type scientifique sur l'animal. Une bonne connaissance de l'animal tend à réduire les idées préconçues souvent liées à des éléments émotionnels. Cette partie éducative est d'une très grande utilité pour modifier l'avis de personnes chez qui les récits légendaires des siècles passés engendrent une perception erronée.

Après avoir identifié les conflits et mesuré l'attitude de la population, il est également fondamental de réunir les acteurs dans un groupe de travail afin d'entamer des discussions visant à régler certains conflits. Ces groupes de travail sont indispensables car les acteurs se sentant lésés peuvent exprimer leur avis autrement que par le biais des médias. La participation des opposants à une discussion commune visant la recherche d'une solution leur permet d'être écoutés. Ce partenariat doit réunir les groupes autour d'un jeu de données communes. Travailler à travers la compréhension des enjeux des différents groupes d'intérêts, créer un climat de confiance et passer les premières étapes en travaillant en commun est généralement très bénéfique. La négociation est ainsi un ensemble de techniques que l'on devrait utiliser face à chaque conflit d'intérêt. Bien qu'elle ne soit pas une science exacte, elle est à moyen ou à long terme une technique très prometteuse en terme d'efficacité. L'application de la négociation aux problèmes d'environnement est une perspective relativement nouvelle et entre désormais dans les préoccupations des professionnels et experts de l'environnement. « *Pour les agents de la mise en œuvre de la protection de l'environnement, être sensible à la négociation, c'est accepter l'impossibilité de tout faire tout seul. C'est accepter aussi sa dépendance vis-à-vis d'autres partenaires privés ou publics qui interviennent dans les processus de mise en œuvre de ces politiques publiques.* »<sup>24</sup> Ruegg souligne que ces techniques de négociation permettent parfois de découvrir des solutions meilleures que celles imaginées dans un premier temps. Ce phénomène se produit d'ailleurs beaucoup plus facilement grâce à la participation des populations locales qui connaissent parfaitement les conditions naturelles, sociales, économiques les concernant. Le pouvoir de créativité de ces populations locales a d'ailleurs été évoqué dans le chapitre précédent (voir point 2.2.4). Les négociations doivent permettre de réduire les conflits entre les différents acteurs grâce au très important climat de confiance qui doit régner. La participation des citoyens dans ces groupes de travail est primordiale afin de trouver des solutions acceptées par tous. (voir le complément sur la négociation dans l'Annexe 1)

Bath explique qu'il est toutefois difficile d'impliquer la participation des citoyens sans que celle-ci ne compromette trop les politiques conseillées par les biologistes. En effet, il ne faut tout de même pas que le public s'implique trop dans le processus de décisions en dictant des politiques de gestion de la faune qui pourraient engendrer des contestations bien plus vives. Cette participation populaire peut prendre plusieurs formes. Elle entraîne une réelle redistribution du pouvoir des gestionnaires vers le

<sup>23</sup> Traduction personnelle. La version originale est : « *Monitoring public concerns and addressing them promptly can help managers better handle the people component of the wildlife management equation.* »

BATH A., « The role of human dimensions in wildlife resource research in wildlife management », p. 349.

<sup>24</sup> RUEGG J. (et al.), *La négociation. Son rôle, sa place dans l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement*, p. 6.

## 2.4. Conclusion

Le cadre général de cette problématique a été clairement défini : il s'agit d'étudier les humains. Le loup est ainsi l'élément de base qui permet de traiter la composante sociale. Le postulat sur lequel repose tout le discours de cette étude est que la gestion de la nature est faite par les humains et qu'elle n'est possible qu'en tenant compte de la gestion humaine. Cette recherche s'insère donc entièrement dans le cadre de la territorialité humaine. Etudier les hommes permet de comprendre à quelle cohabitation le loup a actuellement droit dans notre société. Continuer à étudier les hommes peut permettre d'envisager l'avenir en recherchant les solutions d'une éventuelle cohabitation. S'adapter adéquatement signifie pouvoir faire face aux éventuels futurs loups et espérer atteindre une certaine régularité dans l'avenir.

Cette partie a permis d'identifier certains repères qu'il faut impérativement considérer afin de projeter d'atteindre une situation soutenable. Avoir à l'esprit tous ces critères permet de traiter efficacement du problème. Ces critères d'efficacité ont été principalement développés avec le concept de développement durable. La participation de la société concernée est un élément primordial. C'est principalement à elle qu'incombe le rôle de rechercher un équilibre durable. Mission très délicate certes, mais tellement nécessaire. Lorsque les autorités cantonales réclament à la Confédération le droit de gérer le loup par exemple, on assiste là à une demande de participation du local. Cette requête prouve que le canton veut et croit pouvoir assurer une régulation des éléments le composant. L'équilibre recherché requiert la prise en compte d'une situation globale où tous les éléments tels que les dimensions sociales, économiques et environnementales sont considérées. Cette société doit pouvoir faire ses choix dans les meilleures conditions. Elle doit parfaitement connaître tous les enjeux concernant le sujet d'une part, et avoir à l'esprit toutes les différentes attitudes et formes de résistances propres à la population d'autre part. Les décisions doivent être prises par une population la mieux informée possible. La « human dimension » est un principe opératoire visant à traiter ce type de problème particulier. Les techniques de ce concept permettent d'améliorer grandement les situations conflictuelles. En étudiant la population, en cherchant des solutions avec elle, les résultats obtenus sont très bénéfiques, d'une part pour cette dernière qui se sent respectée et écoutée, mais d'autre part également pour le loup à l'égard duquel la perception de la population va évoluer. Il est ainsi primordial de s'intéresser à la « human dimension » afin de régler une situation actuellement insatisfaisante.

Il s'agit à présent de considérer l'aspect pratique que vit le Valais. Analyser la situation réelle est ainsi l'étape suivante. Cependant, avant d'étudier les résistances, il serait judicieux de cerner l'intérêt de la présence de l'animal. Ainsi, une brève partie informera sur cette réapparition du loup, expliquera l'impact écologique de l'animal et décrira l'ambiance favorable liée à cette réapparition. L'importante partie de l'identification des résistances sera ensuite une excellente façon de comprendre l'aspect conflictuel du débat.

## Chapitre 3 : La réapparition du loup

### 3.1. *Le soutien aux loups*

Cette section vise à fournir des informations ainsi que des explications sur le phénomène de la réapparition naturelle du loup défendu par les scientifiques ; puis sur l'impact pour la nature de la présence de prédateurs ; enfin sur les directives légales ou conseillées pour la protection de l'animal ainsi que sur les milieux et personnes favorisant sa présence.

#### 3.1.1. La réapparition de l'espèce

##### 3.1.1.1. **L'extirpation du loup**

Les loups faisaient partie de la faune alpine puisqu'ils occupaient déjà les montagnes il y a un million d'années. A partir du 18<sup>ème</sup> siècle, notre civilisation a décidé de supprimer les prédateurs et y est arrivée dans nos régions à la fin du siècle suivant. Cette haine du loup pouvait déjà être perçue au 17<sup>ème</sup> siècle comme le prouve cet extrait d'une réglementation concernant la chasse au loup :

*« Le loup est une bête carnassière et féroce, également ennemie de l'homme et des bestiaux, la plus rusée de tous les animaux sauvages, et malheureusement si féconde que les femelles en portent jusqu'à treize d'une seule portée. Ils multiplieroient donc jusqu'à l'infini, et ravageroient toutes les campagnes, s'il n'étoit permis de les détruire en les chassant. »<sup>25</sup>*

En effet, les loups et autres prédateurs étaient des concurrents directs redoutés. *« Pour le paysan d'autrefois et ses contemporains, ces animaux étaient par définition des ennemis à abattre, car ils représentaient avant tout une source de dégâts menaçant cheptel et volailles, donc leur existence même. »<sup>26</sup>* Cependant, en plus de leurs dégâts, les loups étaient détestés pour d'autres raisons puisque le christianisme avait associé le loup au Diable, explique Scheurer : *« L'association durable de ces animaux avec les forces du Mal a aussi influencé les attitudes à leur égard. En fait ils semblaient davantage craints à cause de leur aura maléfique que pour le danger concret qu'ils auraient pu représenter. »<sup>27</sup>*

<sup>25</sup> Livre des sources médiévales : *la chasse aux loups* (réglementation)

[www.fordham.edu/halsall/french/loup.htm](http://www.fordham.edu/halsall/french/loup.htm) citant Noble DE BOUTARIC F., *Traité des Droits Seigneuriaux et des matières Féodales*.

<sup>26</sup> SCHEURER A., *Animaux sauvages et chasseurs du Valais. Huit siècles d'histoire (XII-XIX<sup>ème</sup> siècle)*, p. 53.

<sup>27</sup> SCHEURER A., *Animaux sauvages et chasseurs du Valais. Huit siècles d'histoire (XII-XIX<sup>ème</sup> siècle)*, p. 68.

En Valais, les « bêtes carnassières » ont longtemps été l'objet d'une chasse sans merci. Au début du 16<sup>ème</sup> siècle dans le Bas-Valais, les gouverneurs payaient des primes pour la capture des animaux sauvages malfaisants qui pouvaient être chassés toute l'année. Les battues ou huées avaient pour but d'extirper les ours, loups, lynx, renards, blaireaux, loutres, sangliers et autres espèces qualifiées de nuisibles. Durant la première décennie du 19<sup>ème</sup> siècle, le nombre de loups dans la région de Martigny était encore tel qu'il fallait procéder à l'empoisonnement. D'après les comptes de l'Etat, 57 loups, 29 lynx, 8 ours, 2 aigles ont été abattu entre 1803 et 1808.<sup>28</sup> Un arrêté du 30 août 1812 accorde aux chasseurs de profession un permis gratuit afin de se livrer à la destruction des « bêtes fauves et nuisibles aux bergers des troupeaux des montagnes », mais en se limitant au nombre maximum de cinq par commune<sup>29</sup>. Par la suite, il est possible que la chasse ait été démocratisée afin d'éliminer les animaux les plus nuisibles. Entre 1891 et 1909, l'Etat a payé CHF 3000.- par an pour l'extirpation des bêtes malfaisantes<sup>30</sup>. A force de traquer ce gros gibier, l'homme est arrivé à extirper l'ours, le loup, le lynx, le gypaète, le bouquetin et le cerf. Cependant, cette chasse au loup n'est pas le seul facteur de la disparition des loups et autres prédateurs. Une déforestation massive ainsi qu'une très forte diminution des populations d'ongulés sauvages (due à une chasse incontrôlée) sont d'autres facteurs qui ont fortement influencé la diminution des populations de grands carnivores dans les Alpes<sup>31</sup>.

En 1946, un loup est réapparu en Valais central et a fait passablement de dégâts parmi les troupeaux d'ovins. De grands moyens ont été mis en place pour tenter d'abattre le « fauve ». L'animal a finalement été abattu à Eischoll à la fin de l'année suivante. Trois autres loups ont été tirés par la suite dans le Sud-Est du pays (1954, Grisons ; 1971, Tessin ; 1978, Grisons). Durant presque un siècle, l'homme a vécu sans loups. Les bergers ont relâché leur surveillance des troupeaux, les chasseurs ont proclamé être les nouveaux régulateurs de la faune, et la population s'est sentie rassurée. Mais voilà, après avoir vécu si longtemps sans lui, le loup avait presque été oublié.

<sup>28</sup> KUONEN T., *Derborence et la vallée de la Lizerne*, p. 201.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 202.

<sup>30</sup> PERRIG, 1920 in KUONEN T., *Derborence et la vallée de la Lizerne*, p. 202.

<sup>31</sup> Projets de recherches coordonnées pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse (KORA), *Documentation loup*.

BREITENMOSE U., « Large predators in the Alps : the fall and rise of man's competitors », p. 281-282.

LANDRY J.-M., *Le loup. Biologie, mœurs, mythologie, cohabitation, protection...*, p. 203-205.

### 3.1.1.2. Le retour des loups

Plusieurs loups ont séjourné sur le territoire valaisan depuis 6 ans. Le premier à avoir été identifié est réapparu en 1995 dans le Val Ferret, d'autres lui ont succédé par la suite. Les loups formellement identifiés en Valais ont été les suivants<sup>32</sup> :

Loup(s)<sup>33</sup> du Val Ferret et du Val d'Entremont (1995-1996)  
Il(s) avai(en)t tué 117 moutons et 2 cabris.<sup>34</sup>

Loup de Reckingen (1998)

Ce loup a été retrouvé mort le 25 novembre 1998 devant les abattoirs du village. La présence de grenaille de plomb confirmait qu'il avait été tiré. (voir la photo dans l'Annexe 4)

Loup du Simplon (1998-99)

Dès fin octobre 1998, un grand canidé a attaqué et tué des moutons dans la région du Simplon sur les 2 versants. Le loup est identifié grâce aux traces dès janvier 1999. Mort accidentelle le 14 janvier sur la route du Simplon après avoir été heurté par un chasse-neige.

Loup d'Hérens (1999-2000)

Début juin 1999, il se produit une première série d'attaques sur les troupeaux. En 1999, le loup tue plus de 120 moutons et en fait disparaître la même quantité. L'année suivante, ce loup aurait blessé un poney le 27 avril près de La Sage. Le 30 avril, il tue et blesse 12 moutons. A partir de ce moment, l'OFEFP accordait au canton du Valais une autorisation exceptionnelle de tir pour cet animal en raison de dégâts jugés insupportables commis entre 1999 et début 2000. Le loup a toutefois effectué beaucoup moins de dégâts sur les alpages où une surveillance avec des mesures de protection a été réalisée. Il n'y a pas eu de prévention dans les parcs où le loup a sévi au printemps 2000. Ce loup, par ses attaques contre les moutons, a commis de grands dommages. Le 25 août, l'animal est tiré par les gardes-chasse au-dessus d'Evolène.

Loup de Ginals (2000)

Le premier cas de prédation s'est produit le 27 juin 2000 au-dessus d'Unterbäch. Une autorisation de tir est alors accordée par l'OFEFP. Le 25 août au dessous du Signalhorn, un garde-faune blesse mortellement l'animal qui ne fut jamais retrouvé.

Cette année, il n'y a pour l'instant aucun indice de présence d'un loup en Valais. Un animal sévissait cependant dans les Grisons (Val Bregaglia) depuis le début de l'année avant d'être tiré le 29 septembre, après autorisation.

Seule une combinaison de facteurs tels que des analyses génétiques (à partir de crottes ou poils), photographies, empreintes ou excellentes observations permet de confirmer

<sup>32</sup> Informations obtenues en grande partie in CRETENAND Y. & WEBER J.-M., « Présence du loup en Valais : observations et bilan des déprédations de 1998 à 2000 ».

<sup>33</sup> Il n'a pas été possible de déterminer s'il s'agissait de 1 ou 2 loups.

<sup>34</sup> Comptabilisation effectuée par Jean-Marc LANDRY en 1997.

la présence du loup. Il est ainsi parfois douteux, ou impossible d'avoir la preuve formelle de la présence du loup. Les attaques contre les ovins permettent de reconnaître l'action d'un canidé grâce aux morsures, mais il est parfois nécessaire de les distinguer de celles de chiens errants par exemple. Ainsi, il est concevable que d'autres loups que ceux cités précédemment aient été présents en Valais. Ceci est certainement le cas pour le « loup » de Cotter (Evolène) (septembre 2000) et pour le « loup » d'Aletsch (juin 2000)<sup>35</sup>. Aucune preuve formelle n'a été établie, ce ne sont que des soupçons. Il faut encore mentionner le fait qu'on ne peut pas exclure la possibilité que certains individus aient été abattus illégalement<sup>36</sup>.

Tous ces loups identifiés étaient d'origine italienne. Pour les scientifiques, ces réapparitions sont tout à fait compréhensibles et explicables<sup>37</sup>. Les individus réapparus dans les Alpes proviennent des populations italiennes et françaises de loups qui sont en expansion. Les loups retrouvent dans les Alpes des conditions naturelles idéales pour que des meutes puissent se former. En comparaison avec la situation précédant leur disparition, d'une part la forêt occupe à nouveau de grandes surfaces et d'autre part les ongulés sauvages sont très nombreux. La protection du loup ainsi que le dépeuplement des régions de montagne sont d'autres facteurs qui ont favorisé son retour. Les biologistes annoncent qu'on pourrait s'attendre à des apparitions de plus en plus fréquentes de loups en Suisse puisque ces animaux ont commencé depuis une dizaine d'années déjà une recolonisation de l'arc alpin et que quelques populations sont déjà recensées dans la partie française des Alpes.

Jean-François Dobremez, Président du conseil scientifique de l'Office national de la chasse de France, membre du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage, est parvenu à reconstituer l'historique du retour du loup. Après deux années de travail, il a rassemblé suffisamment d'éléments pour prouver scientifiquement que le loup des Alpes-Maritimes est originaire des Abruzzes. Il affirme catégoriquement que le loup n'a pas été réintroduit, mais qu'il a recolonisé par lui-même le sud de la France. En effet, depuis 1976, les loups sont protégés en Italie. Les populations de loups vivant au sud de Rome, dans les Abruzzes, se sont ainsi développées. Le loup est un animal prolifique. Cet opportuniste remarquable, très adaptable de surcroît, sait recouvrer rapidement le terrain perdu. Des individus se sont installés près de Gênes durant la décennie des années 1980, puis après quelques années, certains ont rejoint la France. En novembre 1992, deux loups étaient observés par des gardes dans le Parc National du Mercantour. Après qu'une meute se soit formée dans le parc et ses environs, plusieurs individus sont ensuite remontés vers le Nord. Depuis, il se sont installés en Haute-Maurienne (Fréjus), dans le massif de Belledone et de l'Oisan (Grenoble).<sup>38</sup>

<sup>35</sup> CRETENAND Y. & WEBER J.-M., « Présence du loup en Valais : observations et bilan des déprédations de 1998 à 2000 », p. 10.

<sup>36</sup> « un loup aurait été tiré dans le val d'Entremont (Valais) en 1992 » in LANDRY J.-M., *Le loup. Biologie, mœurs, mythologie, cohabitation, protection...*, p. 205.

<sup>37</sup> LANDRY J.-M., *Le loup. Biologie, mœurs, mythologie, cohabitation, protection...*, p. 206-207.

Projets de recherches coordonnées pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse (KORA), *Documentation loup*.

BREITENMOSER U., « Large predators in the Alps : the fall and rise of man's competitors », p. 284.

<sup>38</sup> LANDRY J.-M., *Le loup. Biologie, mœurs, mythologie, cohabitation, protection...*, p. 207.

### 3.1.2. Vers une nature plus équilibrée ?

Le loup, tout comme le lynx, l'ours, la loutre ou le gypaète, est une des espèces animales de la faune indigène de notre pays. Aussi, compte tenu des conditions naturelles, ces espèces devraient être présentes dans notre environnement. L'élimination de ces animaux a entraîné un certain déséquilibre dans la nature. L'homme par son action a tenté de remédier à ce déséquilibre. Pour de nombreux protecteurs de la nature, une réapparition de ces espèces constitue une chance de pouvoir régulariser une situation anormale. Les biologistes considèrent le retour des prédateurs comme un enrichissement pour la faune locale. Il s'agit dans cette partie de traiter des raisons pour lesquelles le loup a une place si importante au sein de l'écosystème.

Le loup, comme tous les autres grands prédateurs, se situe au sommet de la chaîne alimentaire et produit ainsi une fonction régulatrice capitale. Cette position signifie qu'il se nourrit d'animaux se situant à des niveaux inférieurs de la chaîne alimentaire. Le loup étant un animal vivant en meute, sa stratégie optimale de chasse est de s'attaquer à des animaux vivant également en groupe, notamment les cerfs et sangliers. Cependant, les loups tenteront également des attaques sur d'autres ongulés tels que chevreuils ou chamois si une occasion s'offre à eux. Ils se nourrissent encore de toutes sortes de petits animaux. Les biologistes soulignent l'extrême importance de la présence du loup par le fait que les super-prédateurs ont un rôle de régulation de la faune. Cette régulation naturelle entraîne le maintien d'une faune équilibrée. Lachavanne explique que sans cette fonction régulatrice, il se produit une situation de surdensité ayant des effets sur la qualité et les performances des individus. Sans une pression de prédation se produisent ainsi des phénomènes « *d'affaiblissement physiologique, de ralentissement de la croissance individuelle, de diminution de la fécondité et de la longévité, de modifications du comportement.* »<sup>39</sup> La relation entre les prédateurs et leurs proies ne doit de ce fait pas être considérée comme une relation d'ennemis, mais plutôt comme un partenariat. Cette relation a un effet bénéfique pour les deux espèces car « *la sélection naturelle favorise la survie et la reproduction des chasseurs les plus habiles et des proies sachant le mieux leur échapper.* »<sup>40</sup> La présence de prédateurs implique également une modification concernant le comportement du gibier, puisque ce dernier va adopter une attitude alerte beaucoup plus naturelle que dans une situation où les super-prédateurs sont absents. Cette méfiance forcera les ongulés à se montrer bien plus discrets dans le paysage et évidemment beaucoup moins distraits.

Aussi, les protecteurs de la nature souhaitent depuis longtemps des montagnes peuplées de loups, de lynx et d'ours. Pour ces amoureux de la nature, la plus grande diversité des espèces locales est souhaitable et c'est la raison pour laquelle ils considèrent le retour du loup comme un enrichissement de l'écosystème. Ils ne sont cependant pas les seuls à considérer la réapparition des prédateurs comme une

<sup>39</sup> LACHAVANNE J.-B., *Cours d'Ecologie*.

<sup>40</sup> BAUMGARTNER H., « Le bras droit des forestiers », p. 11.

nécessité pour la nature. En effet, les forestiers perçoivent la présence de prédateurs comme un élément très bénéfique à la bonne santé du milieu forestier. Daniel Getaz<sup>41</sup>, ingénieur forestier, explique que le loup et le lynx contribuent à répartir plus efficacement les ongulés sur l'espace. Les chamois, chevreuils ou cerfs ont souvent tendance à vivre en harde dans la forêt. Ce comportement provoque d'importants dégâts d'abrouissement sur la végétation forestière. Les petits sapins en sont les principales victimes et un rajeunissement de la forêt est donc difficile. Grâce aux prédateurs, les hardes sont divisées et mieux réparties sur le terrain, ce qui limite les dégâts dans les zones boisées.

Enfin, pour que la nature puisse se réguler, il est primordial que les conditions naturelles permettent aux populations animales ou végétales de se maintenir à un nombre minimum où leur survie n'est pas en danger. Ainsi, les réseaux jouent un rôle très important dans le maintien des populations. En effet, il faudrait que les différentes populations de loups puissent avoir des échanges avec les autres populations afin d'éviter des risques de dégénérescence génétique d'une part, et de renforcer leurs chances de survie d'autre part. La recolonisation de l'arc alpin ne dépend donc pas uniquement de la Suisse ou du canton du Valais puisque les autres régions limitrophes sont tout autant concernées. Comme le rappellent les biologistes, la présence du loup ne doit pas être envisagée à une échelle régionale, mais plutôt internationale. Chaque pays a sa responsabilité dans la protection de l'espèce. En admettant qu'une population de loups puisse se développer dans les Alpes suisses, il est très probable que l'espèce continue son expansion dans le reste du pays. Il pourrait recoloniser le Plateau ainsi que le Jura. Le loup vit parfois très près des agglomérations. Cependant, sa sédentarisation dans certaines zones ne sera possible que si les conflits avec l'homme ne sont pas trop fréquents.

---

<sup>41</sup> émission télévisée « Entre lynx et loups ».



### 3.1.3. La protection du loup

#### 3.1.3.1. La Convention de Berne

Le loup est, depuis 1979, un animal strictement protégé par une convention internationale relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe : la « Convention de Berne ». Cet accord est entré en vigueur pour la Suisse le 1<sup>er</sup> juin 1982. La Recommandation (N° 17) du comité permanent (constitué par la dite Convention) relative à la protection du loup (*Canis lupus*) en Europe considère « *le loup gris comme élément fondamental du patrimoine naturel européen en raison de sa valeur symbolique, scientifique, écologique, éducative, culturelle, récréative, esthétique et intrinsèque* », et rappelle « *que le loup fait partie des espèces strictement protégées* » mais est toutefois « *conscient que le loup est une espèce dont la présence peut, dans certaines circonstances, porter préjudice aux activités humaines* ». <sup>42</sup> Une des recommandations adressées aux Etats consiste à « *... lancer des campagnes de sensibilisation s'adressant aux populations rurales de zones où le loup est présent et à d'autres groupes ciblés (chasseurs, écoliers, décideurs) et de soutenir activement les groupes privés déjà engagés dans de telles campagnes.* »

#### 3.1.3.2. Les lois fédérales

Concernant le statut légal de l'animal en Suisse, le loup n'apparaissant pas dans la « Loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages » (Loi sur la chasse, LChP)<sup>43</sup>, il ne peut être chassé et obtient donc une protection intégrale<sup>44</sup>. Au début de l'année 2001, la Confédération a cédé aux cantons la compétence de gestion des grands prédateurs. La protection est tout de même limitée puisqu'une autorisation de tir peut être délivrée par les instances cantonales compétentes dans le cas où l'animal cause des dommages insupportables. Ainsi, d'après le « Concept Loup Suisse », concernant la phase de colonisation, lorsque « au moins 50 têtes de menu bétail sont tués sur un alpage ou un groupe d'alpages pendant la saison d'estivage »<sup>45</sup> l'animal responsable pourra être tiré. Le « Concept Loup Suisse » est une sorte de plan de gestion et a été élaboré par un groupe d'experts. Le concept qui n'est pour l'instant que dans la phase de projet est encore loin d'être accepté puisqu'il est autant critiqué par les opposants que par les partisans du loup.

#### 3.1.3.1 L'UICN

L'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles (UICN) a élaboré un manifeste avec quelques recommandations concernant la

<sup>42</sup> Conseil de l'Europe, *Recommandation N° 17*.

<sup>43</sup> LChP RS 922.0 Art.5.

<sup>44</sup> LChP RS 922.0 Art.7.

<sup>45</sup> Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), *Concept Loup Suisse*, Projet du 30 mai 2001, p. 3.

conservation des loups<sup>46</sup>. Voici quelques énoncés et principes qui sont inclus dans ce manifeste :

« Les loups, comme toutes les autres espèces sauvages, ont le droit d'exister à l'état sauvage. Ce droit ne découle en aucune façon de l'intérêt que porte l'homme à ces animaux, mais procède du droit de toute créature vivante de coexister avec l'homme dans le cadre des écosystèmes naturels. (Note N° 1) »

« La réaction de l'homme, tant sur le plan individuel qu'au niveau des gouvernements, a été de chercher à exterminer le loup. Situation d'autant plus regrettable que des programmes de gestion peuvent désormais être élaborés, qui résoudraient de nombreux problèmes tout en permettant aux loups de vivre dans de nombreuses régions du monde où leur présence serait acceptable. (Note N° 6) »

« La société peut être amenée à supporter le coût éventuel du maintien des loups dans certaines régions et à indemniser par exemple la perte de bétail ; inversement, dans les régions à vocation essentiellement agricole, il n'est pas souhaitable de maintenir des loups ou de chercher à les introduire. (Note N° 10) »

« Dans certaines régions, on note dans la population un changement total d'attitude à l'égard des loups. Cela a amené les gouvernements à réviser, voire à éliminer des lois archaïques. On sait qu'il est essentiel pour la survie de cette espèce de décrire de façon réaliste le rôle que joue le loup dans l'environnement. (Note N° 11) »

« Il convient de tenir en compte l'ensemble des facteurs socio-économiques, écologiques et politiques et de trouver des solutions avant de réintroduire le loup dans les régions biologiquement adaptées d'où il a disparu. (Note N° 12) »

Certaines directives sont recommandées pour les actions de protection du loup. Concernant l'information du public, « *une campagne dynamique d'éducation sera lancée pour obtenir le soutien de tous les secteurs de la population grâce à une meilleure compréhension de la valeur des loups et de l'importance d'en assurer la gestion rationnelle* ». Les experts encouragent certaines actions qui semblent particulièrement adaptées :

- des campagnes de sensibilisation par la presse, la radio et la télévision ;
- la publication et diffusion à grande échelle d'informations et du matériel didactique ;
- la promotion des expositions, des exhibitions et des instruments adaptés pour l'information du public.

La recherche concernant les études des comportements humains à l'égard des loups et de l'incidence économique de ces derniers est également un des points dont le développement serait encouragé par l'UICN.

<sup>46</sup> Ce manifeste élaboré par l'UICN est l'Annexe à la *Recommandation N° 17* (de la Convention de Berne), voir « Conseil de l'Europe, *Recommandation N° 17* ».

### 3.1.4. Une Suisse qui veut des loups

#### 3.1.4.1. L'OFEPF

L'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEPF) est la plus haute autorité administrative de notre pays concernant la gestion de la nature. L'Office est responsable de l'application de la protection du loup en vertu de la Convention de Berne. Selon cette convention, le loup n'est pas uniquement protégé en Suisse, mais également dans tous les pays voisins. « *La Suisse n'a pas le choix* », « *elle a un rôle à jouer dans le maintien à long terme du loup dans le paysage alpin* »<sup>47</sup>, déclare-t-on de la Berne fédérale. L'office soutient ainsi grandement le retour des prédateurs. « *Le loup est bienvenu chez nous* », déclarait Philippe ROCH, directeur de l'OFEPF. Son retour est considéré comme un enrichissement pour la faune indigène, puisque « *cette espèce, en tant que prédateur, figure au sommet de la chaîne alimentaire, et joue un rôle écologique essentiel.* »<sup>48</sup>.

L'OFEPF est cependant conscient des problèmes qui surviennent avec le retour de l'espèce. Il reconnaît que « *pour l'élevage traditionnel de moutons, le retour du loup signifie par contre un profond changement* », « *un tournant pour l'élevage du petit bétail.* »<sup>49</sup>. Face aux pressions émanant des cantons réclamant le droit de gérer eux-mêmes les prédateurs, l'OFEPF a accepté de partager les responsabilités. De plus, il a récemment modifié certains aspects législatifs puisque les loups commettant des dégâts insupportables sur les ovins peuvent être abattus (voir point 3.1.3.2).

Afin de préparer le terrain avant le retour du loup, l'OFEPF a mandaté le KORA (Projets de recherche coordonnés pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse) qui a élaboré le groupe de travail intitulé « *Projet Loup Suisse* ». Ce groupe s'occupe principalement de suivre les loups identifiés sur le plan national, d'étudier les possibilités de cohabitation entre l'homme et les prédateurs (notamment en ce qui concerne les techniques de protection des troupeaux de moutons), de mener des études concernant la biologie et l'écologie de l'animal, et d'informer le public sur les questions relatives au loup.

#### 3.1.4.2. Les Suisses

La population helvétique semble se réjouir de la réapparition de l'animal. Selon une enquête effectuée en 1997 par l'OFEPF<sup>50</sup>, la majorité des Suisses sont favorables à la présence de grands prédateurs. En effet, d'après le sondage réalisé sur 2018 personnes réparties dans toute la Suisse, 57 % de la population soutiendraient le loup alors que 35 % s'y opposent. En analysant plus précisément, on remarquera par exemple que les hommes acceptent mieux que les femmes la présence de prédateurs ; que les personnes entre 18 et 50 ans les soutiennent grandement alors que les personnes plus âgées

<sup>47</sup> BERNET Ch., « Le loup recevra bientôt son permis de séjour », in *Tribune de Genève*, 04.07.2001.

<sup>48</sup> « Réapprendre à vivre avec le loup », in *Environnement*, p. 18.

<sup>49</sup> *Idem*.

<sup>50</sup> « Qui a peur du loup et de l'ours ? », in *Environnement*, p 42-45.

(70 ans et plus) ne les tolèrent beaucoup moins; et qu'il ne semble pas y avoir de grandes différences régionales entre les Alpes, les Préalpes, le Jura et le Plateau. Concernant cette dernière observation, cela pourrait s'expliquer peut-être par le fait qu'en 1997, un seul loup avait commis des dégâts (Val Ferret et Val d'Entremont 1995 et 1996) dans les Alpes, à moins que les populations montagnardes ne soient pas si opposées au loup qu'on pourrait le croire.

De nombreuses réactions de soutien au loup émanent des grandes villes ou du Plateau. Les marques de soutien provenant des régions montagnardes semblent plus discrètes. Il est probable qu'une grande partie des Helvètes soit favorable au loup, et plus largement aux prédateurs, parce qu'elle estime nécessaire d'avoir une nature plus saine, plus sauvage avec un maximum d'espèces animales. De plus, les animaux tels que les ours ou les loups doivent certainement faire un peu rêver certains citadins et autres sympathisants de la nature. Cependant, il est également concevable que cet avis tienne au fait que le problème ne les concerne qu'indirectement. On remarque souvent que de nombreuses personnes vivant hors d'un contexte de vie rurale, montagnarde, n'ont souvent pas une grande connaissance du style de vie des populations de montagne ni de l'existence de certaines difficultés dans ces régions périphériques. Il faut espérer qu'en ayant une opinion favorable aux prédateurs réapparaissant pour l'instant dans certaines régions, ils auraient la même tolérance si des prédateurs occupaient également tout le territoire helvétique, et en particulier leur région. En effet, selon les spécialistes, il est tout à fait envisageable d'imaginer une meute de loups vivant dans les environs de Genève. Quelle serait l'attitude des Genevois si tel était le cas ?

## 3.2. *Pas de loups en Valais ?*

### 3.2.1 L'identification des résistances

Cette partie vise essentiellement à identifier les différentes oppositions rencontrées face à la réapparition du loup en Valais. Il est important de connaître ces résistances populaires si l'on veut pouvoir régler cette situation délicate. *« L'observation des formes variées de résistances paysannes est l'une des tâches les plus ardues pour l'enquêteur. »*<sup>51</sup>

Avant de traiter des résistances appliquées au cas local de cette problématique, il serait judicieux de décrire les résistances dans un cadre plus théorique afin d'expliquer leur nature et signification. Les résistances sont des manifestations dynamiques d'opposition de la population face à une situation qu'elle ne tolère pas. Ce nouvel élément que la population ne semble accepter est à plus forte raison refusé du fait qu'il vient de l'extérieur et qu'il remettrait en quelque sorte en question le pouvoir d'autonomie de cette population.

*« Ces résistances sont dynamiques car elles supposent la mobilisation permanente des ressources et des savoirs locaux, leur actualisation et leur concrétisation dans des pratiques originales, face à une situation nouvelle : la dépendance. Leur fonction est de s'opposer à ce qui vient de l'extérieur et qui est ressenti comme une contrainte. Les ressources sont dynamiques car, création de tous les instants sur la base d'un savoir local, elles puisent leurs forces dans ce dernier et entraînent par-là sa reproduction dans ce qu'il y a de spécifique. Nées d'un sentiment de différence que donnait l'autonomie face à la dépendance externe, les résistances renforcent l'identité de ceux qui les mettent en œuvre par la pratique et l'actualisation d'un même savoir ; celui sur lequel se fonde l'autonomie du groupe. »*<sup>52</sup>

Ces réactions sont la preuve qu'une situation se détériore. L'élément nouveau qu'il serait possible de qualifier « d'extérieur », ainsi que les acteurs soutenant cette nouveauté, sont de plus en plus mal perçus. *« Les résistances plongent leurs racines dans le savoir local et prennent souvent des formes symboliques ; à l'explicite du refus, de la contestation ou de l'acceptation, elles opposent l'implicite, lequel exige beaucoup d'attention pour être compris. »*<sup>53</sup>

En effet, ces résistances ne se manifestent pas forcément sous forme de protestations violentes. *« Il s'agit donc de les déchiffrer presque exclusivement par l'observation directe de signes, actes, comportements, révélateurs de désaccords. »*<sup>54</sup>

*« Quelles sont les raisons du refus des opposants ? De quelle manière les récalcitrants s'opposent-ils ? A quel type de discours a-t-on affaire ? »* Ce sera uniquement à partir du moment où l'on pourra répondre à ces interrogations qu'il sera envisageable

<sup>51</sup> DELALEU D., JACOB J.-P., SABELLI F., *Éléments d'enquête anthropologique*, p. 19.

<sup>52</sup> *Idem.*

<sup>53</sup> *Idem.*

<sup>54</sup> *Idem.*

d'entrer dans un processus de négociation et d'améliorer la situation. Cette partie est ainsi une sorte d'inventaire des différentes résistances possibles. Cet inventaire pourra ainsi permettre une tentative de réponse pour chaque aspect critique. Cette identification des oppositions ne permet cependant pas de pouvoir mesurer l'intensité de chacune de ces oppositions puisque cette étude est uniquement de type qualitatif. L'étude quantitative dont les éléments seront expliqués ultérieurement ne sera possible qu'à partir du moment où les résistances ont été identifiées.

Le Valais *ne semble pas* se réjouir de la réapparition de son nouveau locataire. C'est du moins l'impression que laissent apparaître les nombreuses manifestations d'opposition et de colère. Le refus du loup s'explique par de multiples raisons qui seront mentionnées dans cette partie. Certaines explications semblent être parfois plus délicates à fournir, car dépendant davantage du domaine sociologique. Ce type de résistances liées à des aspects identitaires ou émotionnels est éventuellement dû au fait que le loup reste « le loup » pour de nombreuses personnes. Cet animal a tellement été chargé de sens, que même aujourd'hui, il reste victime de certaines attributions ancestrales. D'autre part, certaines personnes sont parfois simplement « contre le loup », par principe. En effet, lorsque des personnes affirment que le loup n'apporte rien, « même pour la nature », le discours est souvent plus qu'un simple manque de connaissances puisqu'il est avant tout l'expression d'une farouche opposition au loup, d'un pur discours passionné. Ce refus passionné est la forme de résistance la plus extrême puisque imbibée du refus le plus catégorique et elle symbolise la finalité d'une pure projection idéologique opposée au loup d'une part, mais également plus largement à une certaine forme de nature, aux pressions des « écolos », à l'impression de perte d'identité des montagnards d'autre part. Toutes les personnes défavorables au loup ne partagent cependant pas cette pure opposition au loup « de principe ». Cependant, pour les personnes ressentant fortement une de ces résistances, leur attitude pourrait dériver facilement vers ce type de refus du loup. Cette opposition « par principe » est laissée à l'écart dans cette recherche puisque seules les résistances identifiables seront traitées.

Il faut encore mentionner que concernant cette étude, un travail de vérification de l'exactitude de ces oppositions n'a pas été effectué puisque cela n'était pas l'objectif. Certaines résistances peuvent parfois, après vérification ou recherche d'informations supplémentaires, s'avérer injustifiées et engendrées par une pure réaction émotionnelle. L'utilité d'intégrer tous les éléments découverts, même s'ils sont parfois erronés, est de démontrer à quel type de discours la recherche de solutions doit faire face. L'important avec ces formes de résistances est de savoir que tel ou tel élément est présent dans la problématique. Afin de mieux comprendre ces résistances dans leur contexte, des parties informatives ainsi que quelques commentaires sont parfois nécessaires. Diverses formes de résistances communes (voir point 3.2.2.) se retrouvent parmi les réactions dans la presse figurant en annexe. Lorsque la résistance traitée est perceptible dans un des articles, une note de renvoi invite le lecteur à consulter l'article correspondant. Voici une liste des principales résistances que cette recherche a permis d'identifier.

**Principales résistances identifiées**

**Une connaissance insuffisante de l'animal.**

**Le pouvoir des croyances ancestrales.**

**La certitude que les loups ont été réintroduits illégalement.**

**Une impression de diktat fédéral.**

**Une pression populaire extérieure dérangeante.**

**Une population soutenant les éleveurs.**

**Des éleveurs de petit bétail qui appréhendent leur avenir.**

**Des chasseurs qui craignent une concurrence jugée inacceptable.**

### 3.2.2. Les résistances communes

Par « résistances communes », il s'agit de formes de résistances retrouvées parmi toutes sortes de personnes car n'ayant pas de tendances à être active qu'à un groupe. Tout un chacun pourrait s'opposer au loup par influence d'une de ces résistances « communes ».

#### 3.2.2.1. **Résistances liées au niveau de connaissance**

##### Une connaissance technique insuffisante

Il est fréquent d'avoir à faire à l'argument jugeant **le territoire valaisan beaucoup trop petit pour le loup**. « La Suisse n'est pas le Canada, ici il n'est pas possible d'avoir des loups », entend-on parfois parmi la population. Le Valais ne serait plus assez naturel en raison de la très grande place qu'occupent les humains par leurs infrastructures et activités. Le pays ne peut plus être une terre à loups puisque ces derniers n'auraient plus assez de place, expliquent certains. (voir l'article N° 2 dans l'Annexe 3).

Lors des entretiens, une personne rencontrée s'imaginait que les moutons étaient les seules proies habituelles des loups. Elle pensait ainsi que normalement, le loup ne s'attaque qu'aux moutons. Il est compréhensible qu'une personne ayant une telle connaissance sur le loup ne peut qu'avoir une attitude défavorable à propos de la présence de l'animal.

De nombreuses personnes ne conçoivent pas le rôle écologique que joue un prédateur dans la nature. Les modérés estiment que le loup a un rôle à jouer dans des biotopes complètement sauvages, mais qu'il n'a aucune fonction écologique en Suisse.

**Certaines personnes ne savent pas quels sont les avantages de la présence de prédateurs et s'interrogent sur l'utilité de cette dernière.** De tels propos révèlent une grosse lacune dans la compréhension de la fonction écologique que jouent les organismes dans la nature.

La peur du loup est également synonyme d'une connaissance de l'animal insuffisante et est due aux croyances que nos ancêtres ont entretenues pendant des siècles.

##### Le pouvoir des croyances ancestrales

Le loup est un animal qui est chargé d'une forte symbolique. Il est autant détesté qu'admiré. On pourrait en quelque sorte dire qu'il possède une certaine aura. Puisqu'il s'agit de traiter les résistances, seuls les éléments nuisibles pour l'animal seront intégrés. Le loup symbolise pour certains le mal, le danger. Chacun a tremblé dans son enfance en écoutant des récits ou contes où le loup s'attaque aux humains d'une manière terrifiante. L'époque où le loup était surtout haï pour cet aspect « sanguinaire » est révolue dans notre société. Cependant aujourd'hui encore, l'utilisation de son image dans les légendes influence toujours le regard de certaines personnes sur le loup. Il y a d'une part la peur de ces personnes envers le prédateur, et d'autre part la cruauté attribuée à l'animal. Concernant cette dernière, le loup est parfois accusé de s'attaquer aux animaux par cruauté. La nourriture dans la nature



étant abondante, le loup « s'amuserait » en s'attaquant par « sadisme » à des animaux (essentiellement en ce qui concerne les moutons), entend-t-on parfois.

Le deuxième aspect qui est par contre bien plus fréquent concerne **la menace que les humains attribuent aux loups**. Il est très probable que certaines personnes n'oseraient par exemple plus se promener dans une forêt abritant une bête qu'elles jugent dangereuse. Le degré de crainte envers l'animal varie selon les personnes et affecte des êtres de différents milieux. De nombreuses personnes disent ne pas craindre l'animal, mais n'excluent pas par contre le risque d'attaques occasionnelles. Elles considèrent que certaines situations particulières, à plus forte raison en hiver, seraient facilement dangereuses pour les humains. Une personne seule blessée, un skieur ou un enfant égaré, la rencontre d'une meute, sont des conditions qui pourraient tourner en défaveur des humains, pensent de nombreuses personnes. « Tant qu'il a assez à manger, il n'y a pas trop de risques, mais avec un hiver trop rude... » « La faim fait sortir le loup du bois » est un proverbe connu qui n'est pas employé pour rien », m'a-t-on raconté. (voir article N° 2 dans l'Annexe 3)

### Réflexions concernant ces résistances

Voici des remarques concernant ces deux aspects traités.

- Le danger que représente le loup est selon les spécialistes totalement injustifié. Les biologistes soulignent que le nombre de cas d'attaques de loups sur les humains est presque insignifiant.
- Les biologistes sont persuadés que le Valais offre d'excellentes conditions naturelles pour une ou deux meutes de loups. La question de la place n'est pour eux pas du tout pertinente. Le loup a un pouvoir d'adaptation extraordinaire et pourrait tout à fait vivre aux abords des villes. En Roumanie, des loups sont présents dans des agglomérations. C'est notamment le cas dans la banlieue de Brasov (350.000 hab.) ainsi qu'à Timish où une femelle avait l'habitude de traverser la ville pour aller chasser. En Espagne, les loups vivent parfois très proche des villages. Une meute de loups pourrait très bien vivre dans les environs de Genève expliquait un biologiste.
- Le loup a une fonction écologique extrêmement importante. (voir point 3.1.2)

Jean-Claude Praz<sup>55</sup>, directeur du musée d'histoire naturelle de Sion, pense que c'est la disparition du loup qui est la cause de bien des méconnaissances. La peur est une des raisons du refus. « On a peur de ce qu'on ne connaît pas » explique-t-il. Cependant, le conservateur ne considère pas la crainte du loup comme une psychose populaire.

Avoir de fausses idées préconçues influence forcément défavorablement la personne. Il est fondamental que les personnes disposent d'une bonne connaissance et ne possèdent pas d'informations erronées. Le travail d'information et d'éducation des populations doit permettre de corriger les idées dénaturant la réalité ainsi que

---

<sup>55</sup> entretien réalisé le 25 juillet 2001.

d'expliquer l'inexactitude de certaines idées préconçues. Nombreuses sont les personnes qui tiennent des propos en ayant souvent que peu ou même pas de connaissance du sujet abordé. Ces réactions hâtives et non fondées nuisent grandement à la réputation du loup.

### 3.2.2.2. La thèse de la réintroduction

« Ils ne sont pas venus tout seuls ! »

De nombreuses personnes ne peuvent pas concevoir la possibilité qu'un loup puisse atteindre le Valais par ses propres moyens. L'hypothèse du retour naturel est pour eux tout simplement exclue. Les chasseurs et éleveurs expliquent volontiers la réapparition des loups sous la forme de réintroductions illégales (voir l'article N° 6 dans l'Annexe 3). Les loups auraient été relâchés, affirment de nombreux Valaisans. Ils n'auraient ainsi pas migrés par les montagnes à partir de la France ou l'Italie, mais auraient été déposés en camions, expliquent les opposants. Les associations de protection de la nature ou les autorités fédérales sont accusées d'être les auteurs de ces actions. Voici les arguments rencontrés expliquant cette croyance en la réintroduction :

- **Les loups proviendraient d'élevages ou de zoos.** De nombreuses personnes m'ont signalé l'existence d'élevages de loups dans le nord de l'Italie. Une personne m'a même révélé avoir vu une publicité où il serait possible d'acheter un loup. Un éleveur d'Orsières<sup>56</sup>, dont le troupeau a été victime du prédateur et qui a vu l'animal, avait le sentiment que le loup était habitué à l'homme. En outre, les griffes ou coussinets des pattes d'un des loups tués étaient usés. Cette anomalie a été interprétée par de nombreuses personnes comme une preuve que l'individu vivait dans un enclos et non à l'état sauvage.
- **Le manque de traces ou d'attaques avant l'arrivée en Valais** est un argument très fréquent. « *Son arrivée en Valais sans aucune trace de son passage dans le Val d'Aoste laisse songeur* », juge l'Association des éleveurs ovins et caprins du Bas-Valais (AEOC)<sup>57</sup>. Les gens ne comprennent pas que les loups ne se soient pas attaqués à d'autres troupeaux de moutons avant d'atteindre le Valais.
- **Les loups ne sont pas d'origine italienne.** Franco Zunino, le Secrétaire de l'Association italienne Wilderness, s'est intéressé à la réapparition des loups dans le nord de l'Italie et le sud de la France. Il est convaincu « *que l'on doit parler d'introduction, car il ne s'agit pas de loups provenant des populations méridionales* »<sup>58</sup>. Il remet en question les tests ADN effectués et explique que

<sup>56</sup> entretien réalisé le 25 juillet 2001.

<sup>57</sup> Association des éleveurs d'ovins et caprins du Bas-Valais (AEOC), notes de séances concernant la prise de position du comité à propos du « Concept Loup Suisse », séance du 12 juin 2001.

<sup>58</sup> ZUNINO F., texte remis pour la conférence, p. 1, in *Rencontre européenne des éleveurs victimes des prédateurs*, Nice, 8 septembre 2001.

les loups proviennent d'autres souches que ceux des Apennins. Zunino conteste également la possibilité d'atteindre naturellement les effectifs estimés des nouvelles populations de loups.

- **Ces loups n'auraient pu parcourir de si longues distances.** Plusieurs de ces loups étaient jeunes. Les opposants estiment que certains d'entre eux étaient trop jeunes pour réaliser un trajet si long. Ils ajoutent que certains loups étaient malades, donc il n'est pas possible qu'ils aient réalisé un si long parcours. De plus, ils ajoutent que les jeunes loups sont plus faciles à capturer.
- **Si les loups étaient venus naturellement, ils auraient atteint le Valais par un autre endroit.** Les Dents du Midi serait leur lieu de passage naturel explique un chasseur. Ce raisonnement se base sur le postulat que le loup s'attaque principalement au mouflon puisque ce dernier dégage une forte odeur et se déplace avec peine en hiver. Les loups devraient donc remonter vers le nord en suivant les populations de mouflons existantes. Or les seuls mouflons en Suisse occupent le Massif des Dents du Midi et non pas le Val Ferret. Ce même chasseur m'a ensuite expliqué que le premier lâcher a été effectué stratégiquement dans le Val Ferret italien près de la frontière suisse, entre des zones protégées françaises et italiennes. Ce premier lâcher fut réalisé exactement une année après la nomination de Philippe Roch (directeur de l'OFEFP) à la tête de l'office.

Certaines personnes bloquent leur attitude à l'égard du loup sur ce thème de la réapparition. Elles refusent tout simplement la présence de l'animal puisqu'elles sont convaincues que les loups ont été relâchés par des actions illégales. Une réintroduction signifierait que le loup n'a aucune légitimité pour vivre en Valais. Pour ceux qui expliquent la réapparition de l'animal par un lâcher, la solution est toute simple. Il suffirait que les auteurs cessent leurs actions pour retrouver une situation normale. Avec de tels raisonnements, le refus des opposants d'entrer en matière de collaboration et de faire quelques concessions est davantage compréhensible.

### Réflexions concernant cette résistance

Avant de traiter de l'aspect qualitatif de cette résistance, il semble primordial de montrer l'importance de la prise en compte de la thèse de la réintroduction. Les détails concernant ces réapparitions sont très importants dans la problématique du loup. Certaines personnes doutent en effet de la pertinence de cette question puisqu'elles jugent que comme le loup est présent, il vaut mieux s'intéresser aux possibilités d'adaptation et de cohabitation plutôt que de rechercher des preuves concernant son arrivée. Il est faux de réduire ainsi le problème. Un grand intérêt doit être attribué à cet aspect de la réapparition, puisque comme il vient d'être mentionné, la légitimité de la présence du loup est en question. Cet aspect suscite un enjeu immense comme l'acceptation ou le refus chez de nombreuses personnes. Il est très probable que des attitudes à l'égard du loup se modifient si de meilleures explications concernant les réapparitions de l'animal sont fournies. De plus, étant donné que la croyance en cette

réintroduction semble être tenace, on remarque que ce simple « détail » a donc une importance primordiale. Il faut encore mentionner que les accusations portées contre les auteurs de ces soi-disant lâchers ainsi que le symbole de l'idée de la réintroduction relèvent d'un conflit qui mérite une attention particulière.

Il est délicat de considérer les arguments favorisant la réintroduction. Objectivement, bien des versions peuvent être possibles. Ces interprétations doivent être considérées comme pertinentes puisque pouvant être réelles. Ceci est un nouvel élément qui pousse à renforcer les recherches concernant les réapparitions. Il faut estimer comme possible autant la version de réintroductions que celle de retours naturels.

En dehors du fait que plusieurs de ces versions et éléments justifiant la thèse de la réintroduction sont envisageables, il faut tout de même ajouter quelques remarques sur ce discours favorisant le lâcher. Quelques similitudes pourraient être faites avec les remarques intégrées dans la partie précédente concernant les aspects liés à la connaissance (voir point 3.2.2.1.). Un manque de connaissances de l'animal amène à considérer comme impossible la thèse du retour naturel, et renforce ainsi la version de la réintroduction. Certaines explications relèvent parfois d'interprétations quelque peu simplistes. Il faut également noter que bien des personnes tiennent toujours à interpréter certaines situations à leur manière, en favorisant une version qui pourrait les arranger.

La relative importance de cette croyance en la réintroduction en Valais<sup>59</sup> met en évidence les lacunes du message des scientifiques. Il est également probable qu'il y a un manque de confiance envers les scientifiques soutenant la thèse du retour naturel. Ainsi, si les biologistes veulent faire face à ce type d'interprétations qui semblent être profondément ancrées en Valais, ils doivent impérativement fournir davantage d'explications scientifiques par un sérieux travail d'information d'une part, et améliorer leur rapport avec la population d'autre part.

### **3.2.2.3. L'unité contre l'élément extérieur**

Cette section traite du caractère identitaire et reflète ainsi une certaine image des populations de montagne. Le terme d'« extérieur » regroupe plusieurs sens puisqu'ils peuvent être synonyme du loup dans un premier cas, tout comme du regard extérieur provenant du reste de la population suisse, ainsi que d'une sorte de force autoritaire résultant du domaine fédéral.

Comme il était mentionné dans le préambule de cette partie, il arrive que certaines personnes sont opposées au loup « par principe », pour soutenir l'opinion d'une certaine identité locale ou d'un certain climat général (voir point 3.2.1.). Une certaine forme de résistance propre à de nombreuses personnes relève d'une sorte d'unité montagnarde, d'une unité valaisanne. Ces aspects identitaires d'unité montagnarde ou valaisanne sont plus forts dans le fond des vallées et dans les villages fortement traditionnels.

---

<sup>59</sup> De nombreuses personnes approuveraient la thèse de la réintroduction en Valais. Cela est une impression personnelle qui pourrait être vérifié avec une enquête traitant ce type de sujet.

### Une impression de domination de l'extérieur

Le loup étant fortement soutenu par les habitants du reste du pays et protégé par les lois fédérales, les Valaisans se sentent donc isolés et en opposition avec l'extérieur. **La réapparition du loup est parfois perçue en Valais comme une sorte de volonté des personnes étrangères au canton d'imposer un élément extérieur** n'appartenant pas à l'équilibre que les locaux voudraient préserver. Le loup symboliserait pour eux un élément parmi d'autres d'**une tentative de domination des villes et du reste du pays sur les populations de montagne**. Ce canton périphérique de montagne se sentirait en quelque sorte attaqué par les directives fédérales et la pression populaire émanant des autres cantons et plus particulièrement des villes. La réintroduction représente donc pour les opposants la preuve de cette tentative de domination puisqu'ils accusent les groupes de protection de la nature et l'OFEPF de venir lâcher des loups. Les auteurs de ces lâchers sont perçus comme étrangers et n'ont donc pas à décider des conditions de vie des indigènes, estiment ces derniers.

Les populations de montagne doivent s'adapter en permanence pour maintenir leur autonomie. Elles ont un style de vie qu'elles veulent perpétuer, des traditions qu'elles veulent protéger. La campagne est exacerbée par une sorte de climat conflictuel de l'urbain contre le rural. « Ce sont des mondes sans relation, il n'y a pas du tout les mêmes perceptions » explique un chasseur avant d'ajouter : « Les gens d'ici en ont assez de recevoir des leçons. ». Les Valaisans sont fiers de leur culture et n'apprécient guère les critiques à leur égard. Une personne m'a avoué être restée choquée après avoir entendu : « les Valaisans sont mal éduqués ». « **Les populations montagnardes détestent qu'on leur dise ce qu'elles doivent faire.** » Ces dernières considèrent les critiques ou incitations provenant de l'extérieur comme des attaques, explique cette personne avant d'ajouter : « Les Valaisans ont la capacité de dire « cause toujours, on fera comme on pense ! »

### Une sensibilité extérieure qui exacerbe les esprits

Les Valaisans se sentent opprimés par la pression favorable au loup des populations du reste du pays. Ces « outsiders » favorables au prédateur expliquent la résistance valaisanne par diverses réactions. « La philosophie n'est pas du tout la même entre les pro-loups et les gens de la terre », exprime un Valaisan. Les citadins sont ceux qui ont le regard le plus critique puisqu'ils sont certainement aussi les plus éloignés du monde rural et de ses réalités. Un Valaisan expliquait l'importance « d'être sur le terrain ». Le regard du citadin critiquant l'éleveur exacerbe tout particulièrement ce dernier. « C'est logique que le Zurichois veuille des loups, car il n'en a rien à cirer. Ce n'est pas lui qui se lève la nuit pour aller voir le troupeau lorsqu'il y a un bruit de clochettes. » Il explique ensuite que les gens des grandes villes n'ont jamais eu de moutons et produisent des « rêves et imaginations » qu'il qualifie de totalement faux. « Ceux qui favorisent le loup ne connaissent pas l'agriculture », ajoute-t-il. Il explique que « la réalité est tout autre » que les conseils et théories concernant les mesures à prendre prônées par les citadins. « Les gens qui veulent le loup sont trop heureux. Ils font leurs 35 heures en ville. Nous, ce n'est pas notre cas. La montagne, on y vit » explique un

autre éleveur avant d'ajouter : « S'ils veulent absolument du loup, il faut qu'ils en achètent un et le mettent dans leur jardin. » (voir l'article N° 4 dans l'Annexe 3)

Ils sont nombreux à s'étonner que des personnes n'ayant que très peu de contacts avec la nature veuillent absolument qu'il y ait des loups dans les montagnes valaisannes. Ils expliquent ce comportement par l'idéal de nature sauvage que prônent les citoyens vivant dans un milieu « de pollution ». « Nous les paysans, nous sommes les premiers « écolos » », explique un éleveur. Roduit prévient : « *En réintroduisant ces grands prédateurs, les écologistes sont accusés d'interventionnisme dans un monde où l'homme est encore en contact direct avec la nature.* »<sup>60</sup> Certains acteurs montagnards « *vont faire cause commune pour dénoncer une sorte d'impérialisme écologiste* »<sup>61</sup> voulant par tous les moyens imposer des loups. (voir l'article N° 1 dans l'Annexe 3)

### « C'est Berne qui décide »

Les régions périphériques de montagne supportent généralement plus difficilement que les autres régions les mesures fédérales dictées par Berne. Un éleveur se plaignant de cette sorte de main-mise s'exclamait : « On n'est même plus chez nous, **on doit tout faire pour Berne!** ». Ces lois imposées par l'autorité fédérale sont symboles d'oppression et d'injustice pour la société traditionnelle villageoise. Le loup est protégé par la Confédération et l'OFEFP doit veiller à l'application de cette protection. L'office décidait seul de l'entière gestion du loup jusqu'au début de cette année. L'assistance fournie par l'office aux éleveurs n'est pas appréciée par chacun. Certains éleveurs voient en effet dans les mesures et techniques conseillées une nouvelle imposition fédérale. « On n'en veut pas au loup, mais aux gens qui s'occupent de ça, à Berne », avouait un éleveur.

Il semblerait qu'il y ait un manque de confiance des populations de montagne envers la Confédération et ses fonctionnaires. Cette méfiance est une des raisons pour lesquelles les théories des scientifiques de l'OFEFP au sujet du retour naturel du loup sont mal perçues. Il y a quelques décennies, alors que les autorités fédérales organisaient des lâchers officiels concernant le lynx, des réintroductions illégales ont été réalisées. Il y a quelques années, la Confédération a confirmé que des réintroductions illégales avaient été commises. Pour de nombreuses personnes, cette actuelle croyance de réintroduction est ainsi fortement influencée par à cette méfiance envers la Confédération. Ceci est un exemple de conflit comportemental qui nécessite d'être traité en employant des moyens autres que des traditionnels programmes d'information basés sur des faits.

Le soutien financier de la Confédération pour le loup fut également critiqué par certains lors des entretiens. Une personne ne comprenait pas l'attitude de la Confédération. « Cela amuse certains de réintroduire des lynx et des loups. S'il y a trop d'argent, ils peuvent le donner ailleurs, aux gens qui en ont besoin. » De

<sup>60</sup> RODUIT, *Les chasseurs valaisans. Histoire d'une passion au XX<sup>ème</sup> siècle*, p. 293.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 290.

nombreuses personnes désapprouvent le fait de verser tant d'argent pour les prédateurs. L'ex-président de la Fédération valaisanne des sociétés de chasse (FVSC) estime que ce qui empêchera le loup de s'installer, ce ne sont ni les éleveurs, ni les chasseurs, mais le manque d'argent. Le chasseur estime que le loup entraîne des coûts beaucoup trop élevés par rapport aux avantages qu'il offre. Cet argent jugé mal placé pourrait servir à autre chose, pense un Evolénard qui critique le fait de dépenser autant d'argent pour les animaux. Ce qui le révolte le plus, c'est qu'il n'y ait pas d'argent pour la construction de protections contre les avalanches. « Les gens peuvent crever ! Par contre pour le loup, il y a de l'argent. »

### Le soutien aux éleveurs

La dernière résistance classée dans cette partie liée à l'identité montagnarde concerne le soutien apporté aux éleveurs de petits troupeaux (porter une attention particulière au point 3.2.4). Cette **réaction de solidarité** d'un grand nombre de personnes est liée à une forme de cohésion interne. Une partie de la population n'est pas forcément opposée au loup, elle n'en a pas peur, elle serait même sensible à la nature, mais elle considère par contre que **les moutons tués représentent un réel problème**. De nombreuses personnes ne tolèrent pas que le loup commette autant de dégâts sur les troupeaux (voir point 3.1.1.2. et 3.2.3.2.). Les personnes vivant dans un monde rural agricole connaissent les difficultés des paysans de montagne. Ils sont conscients que beaucoup de moutonniers pratiquant leur activité par plaisir et à temps partiel ne seraient pas capables de protéger efficacement leur troupeau contre le loup si ce dernier revenait. Ils estiment qu'un grand nombre d'entre eux connaîtraient des difficultés si le loup se réinstallait. On assiste là à une pure attitude de protection contre un élément qui risque de mettre en péril certaines activités traditionnelles. Les personnes vivant en montagne assistent à la désagréable situation du dépeuplement des fonds de vallées. Elles voient les jeunes quitter les vallées pour travailler et s'installer en plaine. Ce phénomène n'est pas propre au Valais puisqu'il concerne presque tout l'arc alpin. Dans la conclusion d'une commission parlementaire française ayant analysé les problèmes posés par le retour du loup était écrit : « *Nous ne voulons pas transformer nos montagnes en zones désertiques, il n'y a dès lors pas d'autre solution que l'exclusion des loups des zones de pastoralisme. Aujourd'hui, ce n'est pas le loup, mais l'homme lui-même qui constitue en montagne l'espèce en voie de disparition.* »<sup>62</sup>

Les milieux politiques semblent être influencés par les opposants au loup. En effet, puisque les nombreux propriétaires de moutons ou chasseurs représentent un poids politique respectable, il n'y a que très peu de politiciens qui se déclarent publiquement en faveur du loup.

<sup>62</sup> (Commission parlementaire française ayant analysé les problèmes posés par le retour du loup) in BERNARD J., "Loup : la résistance s'organise", in *Le Nouvelliste*, 08.09.2001.

### Conclusion

Les résistances liées à ces aspects identitaires sont extrêmement délicates à traiter puisque dépendantes des mentalités locales. L'identité des groupes mérite le plus grand respect. Ces résistances ne se manifestent pas toujours directement. Elles sont toutefois profondément présentes dans l'opinion publique. Le loup n'est qu'un problème parmi tant d'autres où les populations se sentent opprimées. Des cas similaires à celui du loup sont très fréquents et sont en continuité avec des problèmes antérieurs. C'est précisément à propos de ce genre de problèmes que l'implication des acteurs locaux est très importante. Lorsque la population locale traite elle-même le problème, bien des conflits peuvent alors être évités.



### 3.2.3. Informations concernant l'élevage du petit bétail en Valais

Avant de procéder à l'étude proprement dite de la résistance des éleveurs de petit bétail, il semble important d'exposer la situation ainsi que quelques caractéristiques concernant ce type d'élevage en Valais. Le mouton sera bien davantage traité que la chèvre dans cette partie, d'une part pour une raison de proportion puisque les ovins sont bien plus nombreux, et d'autre part puisque le loup semblerait s'attaquer de préférence aux moutons qu'aux chèvres. Cela ne signifie hélas pas pour autant que les caprins ne soient jamais attaqués. Ces deux espèces ont d'une part plusieurs points communs et d'autre part la situation vécue par les propriétaires de chèvres est très semblable à celle des moutonniers.

#### 3.2.3.1. **Le petit bétail en Valais**

Le Valais compte de très nombreux troupeaux de moutons. Le mouton, au même titre que la chèvre, est un animal de rente qui nécessite beaucoup moins de temps quotidien de travail que les bovins et cela en raison des soins qui sont passablement différents. Ces espèces sont également appréciées par les éleveurs en raison des divers subsides que la Confédération permet de recevoir. Il est ainsi aisé de comprendre le succès rencontré par ce type d'élevage. Dans les Alpes, les moutons sont élevés essentiellement pour la viande, et non plus pour la laine qui ne rapporte plus grand chose à présent. Les exploitations laitières visant à produire du fromage sont peu fréquentes.

Les exploitations professionnelles du mouton se situent dans les vallées du Bas-Valais. Dans le Haut-Valais et le Valais-Central, il y a surtout des petites exploitations gérant généralement entre 15 et 20 moutons. De nombreux éleveurs dans le Haut-Valais possèdent des « Nez Noirs », moutons de race locale qui sont reconnus pour être une des fiertés du canton. Il faut encore mentionner l'existence d'une autre race particulière se situant dans la même région : la chèvre à « Col noir ».

En hiver et au début du printemps, le travail des éleveurs consiste à nourrir les animaux et à s'occuper des agneaux ou cabris qui viennent de naître, cela le matin comme le soir. Durant la belle saison, alors que le troupeau estive sur l'alpage, les éleveurs doivent s'occuper de la récolte des fourrages, activité qui nécessite davantage de temps. L'automne est la période où l'éleveur ne doit pas fournir énormément de travail puisque le bétail est parqué près du village.

#### Statistiques du Canton du Valais, année 2000

##### Les moutons

1.222 propriétaires de moutons

69.155 ovins hivernés

187 alpages à moutons

55.000 animaux alpins

##### Les chèvres

316 propriétaires de chèvres

5.431 caprins hivernés

*Source* : Communication du Service cantonal valaisan de l'agriculture, Office de l'économie animale

### L'élevage à temps partiel

Dans les Alpes suisses, la majorité des éleveurs possèdent un petit cheptel. En Valais, 40 % des exploitations possèdent moins de 15 brebis<sup>63</sup> (voir le graphique dans l'Annexe 2). Les propriétaires pratiquent ce type d'élevage comme une activité à temps partiel. Cette forme d'agriculture représente une composante essentielle de l'activité humaine pour les populations montagnardes en Valais. Leur exploitation représente une source de revenu supplémentaire à celui fourni par l'activité économique principale. Cependant, si ce type d'agriculture persiste aujourd'hui encore, c'est également parce que son rôle dépasse largement la dimension économique mais assure une vraie fonction sociale et culturelle. En effet, de nombreux agriculteurs en Valais pratiquent l'agriculture à temps partiel par attachement aux traditions. Cette forme d'exploitation accessoire est ainsi surtout le moyen pour un grand nombre de personnes de garder un contact avec l'agriculture. Ces éleveurs font cela par passion. Leur élevage constitue une façon de vivre la montagne, de perpétuer les traditions. Elever des moutons représente un aspect social qui leur permet de s'identifier à la montagne, de perpétuer une certaine culture.

### Les races spéciales

Posséder des bêtes plus par fierté qu'à des fins productives est un facteur important influençant l'élevage des races spéciales typiquement régionales. Il existe deux races qui devraient être qualifiées de « valaisannes » et qui ne sont que peu présentes hors du Haut-Valais. Concernant les ovins, le Haut-Valais compte principalement les moutons « Nez Noirs ». Cette race est typique des montagnes car l'animal est très robuste. Cette race est toutefois moins intéressante que d'autres sur certains aspects. Il y a d'une part la moindre quantité de viande qu'elle peut fournir, et d'autre part le fait qu'elle n'apprécie guère être élevée dans un trop grand troupeau. Ces deux raisons expliquent ainsi pourquoi il est très difficile d'avoir une exploitation professionnelle de « Nez Noir ». Parmi les caprins, le Valais compte essentiellement la chèvre à « Col Noir » comme race locale. (voir les photos dans l'Annexe 4)

Ces animaux sont parfois primés. Cela renforce l'hypothèse que ce type d'élevage a davantage une fonction sociale qu'économique. Un animal primé qui a un arbre généalogique peut atteindre une valeur considérable. Pour les amateurs prêts à payer de tels prix, la perte d'un animal fait d'autant plus mal. Ces races spéciales participent à renforcer l'identité des propriétaires à leur région.

### Des subventions pour maintenir le pastoralisme

L'agriculture connaît une très forte pression, et à plus forte raison dans les régions de montagne. Il y a constamment de nouvelles conditions ou contraintes. Les prix relatifs à la production sont constamment en baisse depuis plusieurs années déjà, et cela en raison de la concurrence européenne. Afin de faire face à ce phénomène, les éleveurs

<sup>63</sup> Information obtenue par le Service cantonal valaisan de l'agriculture.

perçoivent des subsides de la part de la Confédération. Sans ces versements, la plupart des exploitations seraient en déficit. Ces paiements qui sont de différents types permettent aux agriculteurs d'obtenir un revenu pour leur travail. La fonction principale de cette assistance est de maintenir une activité pastorale en montagne. Ce corollaire permet de maintenir des pâturages entretenus et de perpétuer ainsi ce paysage alpin tant apprécié. La présence du petit bétail est très importante car elle empêche que les zones de montagne ne se reboisent excessivement. En broutant, les moutons participent à limiter le risque d'avalanches puisque des herbes longues facilitent le déclenchement de cet aléa naturel. De plus, il faut noter que grâce à ce revenu supplémentaire produit par l'élevage à temps partiel, le phénomène d'exode rural des populations de montagne est ralenti. En effet, ce revenu permet à de nombreuses personnes d'obtenir un revenu suffisant et continuer à vivre dans les vallées.

Il existe plusieurs types de paiements directs. Concernant la période estivale, le subside d'estivage est une subvention relative à la période où les moutons sont sur l'alpage. Ce subside qui était d'environ CHF 10.- par mouton par été

a plus ou moins doublé puisque le pâquier (1 UGB) est à présent à environ CHF 120.-. Un projet d'augmenter le pâquier à CHF 300.- pour les moutons gardés est à l'étude. Les autres propriétaires ne tenant pas compte des techniques de surveillance obtiendraient toujours le montant d'origine.

- 1 pâquier = 1 UGB
  - 1 UGB signifie Unité de Gros Bétail
  - 1 mouton ou 1 chèvre = 0,17 UGB
- Donc 1 UGB = 5,9 moutons ou chèvres

### L'estivage des moutons

Durant l'été, les moutons sont sur les alpages. Ils sont généralement livrés à eux même puisque le propriétaire les laisse pâturer plus ou moins librement. L'éleveur se rend quelques fois vers ses bêtes afin de contrôler leur état et de les soigner si besoin est. Concernant les grands troupeaux, il y a souvent un berger accompagné d'un ou de plusieurs chiens qui restent avec les moutons sur l'alpage. Le berger s'occupe de gérer le troupeau, c'est-à-dire de contrôler l'état des animaux, de les amener dans les zones où l'herbe y est plus abondante et de les ramener lorsqu'ils s'éloignent trop. Il est toutefois rare que les troupeaux dont le nombre de bêtes est inférieur à 600 soient gardés. Selon les alpages, les grands troupeaux sont difficiles à surveiller.

#### **3.2.3.2. Lorsque le loup guette**

Ce type de pastoralisme où les moutons sont seuls au-dessus de 2000 mètres d'altitude, éparpillés par petits troupeaux, représente la principale incompatibilité avec la présence de prédateurs tels que les loups. « *Il est probable que les loups s'attaqueront*

au petit bétail sans surveillance comme dans de nombreuses régions d'Europe. »<sup>64</sup> Ces animaux domestiques, laissés sans surveillance, sont des proies idéales pour le loup. « L'homme y a introduit, en forte densité, des animaux qui vivent groupés et qui faussent les lois de la nature. Comment voulez-vous qu'un loup qui découvre un millier de moutons dans un pâturage ne fasse pas de carnage ? »<sup>65</sup> Le prédateur n'a qu'à choisir quelques bêtes parmi un troupeau soumis et passif. Concernant les animaux de rente, le petit bétail, tel que les moutons et les chèvres, constitue la proie préférée. Des prélèvements sur des veaux sont également tout à fait possibles. Il faut encore mentionner, même si les cas sont plus rares, que des animaux de plus grande taille tels que chevaux, poneys peuvent également subir des attaques. A propos de cette dernière espèce, il faut rappeler qu'un poney a peut-être été blessé par un loup dans le Va d'Hérens en avril 2000. Lorsqu'il est possible de prouver que les victimes auraient été attaquées par le loup, les éleveurs sont indemnisés à raison de 80 % par la Confédération et 20 % par le canton. (voir les photos dans l'Annexe 4)

« Les Grisons et le Valais, cantons où beaucoup de moutons sont alpins, risquent d'être particulièrement touchés par l'arrivée du loup. La période de l'année la plus sensible devrait correspondre à la saison d'estivage qui dure de juillet à octobre (entre 100 et 120 jours). »<sup>66</sup> Landry<sup>67</sup> renforce ce dernier argument avec des données concernant les premiers loups apparus : « Plus du trois quarts (77,95 %) des moutons tués entre 1995 et 1996 par 1 ou 2 loups présents dans la région du Grand St-Bernard (VS) l'ont été sur les alpages pendant la saison d'estivage. »<sup>68</sup>

Hélas, la période d'estivage sur l'alpage n'est pas la seule opportunité pour le loup de s'attaquer au bétail. Au printemps ou en été, avant ou après la période de pâture sur l'alpage, les éleveurs laissent leurs animaux dans des parcs. Ces petits pâturages sont situés généralement à la hauteur des villages et dans la zone des mayens. « La forêt étant souvent à proximité de ces lieux, il ne faut pas exclure les risques d'attaques à ces périodes de l'année. Les moutons tués par 1 ou 2 loups à proximité des habitations dans la région du Grand St-Bernard confortent malheureusement cette hypothèse. »<sup>69</sup> Dans ces zones, il est cependant généralement beaucoup plus difficile de regrouper les troupeaux pour assurer un gardiennage puisque des grandes places de parcs sont rares. En hiver, les troupeaux sont habituellement à l'étable ou en plaine, voire très proche du village. Concernant cette dernière possibilité : « Des attaques de loup sont néanmoins possibles comme nous l'avons constaté à Ried-Brig et Brei en 1998. »<sup>70</sup>

<sup>64</sup> BLANCO (et al.), 1992 ; BRANGI (et al.), 1992 ; FICO (et al.), 1993 ; KACZENSKY, 1996 ; LONCHAMPT, 1996, in LANDRY J.-M., « Distribution potentielle du loup dans trois cantons alpins suisses : premières analyses », p. 112.

<sup>65</sup> PRETRE B., *Le Grand Retour du Loup*, p. 15.

<sup>66</sup> LANDRY J.-M., « Distribution potentielle du loup dans trois cantons alpins suisses : premières analyses », p. 111.

<sup>67</sup> Jean-Marc Landry, biologiste et collaborateur au « Projet Loup Suisse ». Il est responsable des études de mesures de prévention pour les troupeaux de moutons.

<sup>68</sup> LANDRY J.-M., « Distribution potentielle du loup dans trois cantons alpins suisses : premières analyses », p. 112.

<sup>69</sup> LANDRY J.-M., « Distribution potentielle du loup dans trois cantons alpins suisses : premières analyses », p. 112.

<sup>70</sup> CRETENAND Y. & WEBER J.-M., « Présence du loup en Valais : observations et bilan des déprédations de 1998 à 2000 », p. 15.

Landry considère comme « zones de conflits potentiels » toutes les zones dans les Alpes où du petit bétail pâture. (voir la carte « zones de conflits potentiels » dans l'Annexe 2)

Il faut encore signaler un phénomène navrant concernant les attaques sur les troupeaux. Lorsque les moutons n'ont aucun moyen de protection, les attaques du loup se terminent généralement avec plusieurs voire parfois de nombreuses victimes. Concernant les attaques entre 1998 et 2000, Crettenand<sup>71</sup> et Weber<sup>72</sup> ont chiffré que « *la moyenne des ovins victimes par attaque de loups est de 4,6 individus* »<sup>73</sup>. Il y a eu plus précisément 49 cas où le loup tuait au maximum 5 moutons, 4 cas où le loup a tué entre 11 à 15 moutons, et même un cas où le loup a tué entre 16 et 20 moutons<sup>74</sup>. Les raisons pour lesquelles on peut qualifier ce type d'attaque de carnage sont dues au fait que le loup en s'attaquant à un troupeau de moutons se trouvera surpris par la réaction peu naturelle des animaux de rente. Les ongulés sauvages ont des stratégies de fuite consistant à se séparer en petits groupes. Les moutons réagissent différemment car ils se rassemblent. Le loup est pris alors d'une frénésie meurtrière qui le pousse à égorger ou éventrer un maximum de victimes. Il faut encore mentionner le fait que les animaux morts sont parfois peu, voire pas consommés.

### Des moutons condamnés ?

Une cohabitation du loup avec l'élevage reste toutefois possible lorsque les moutons sont gardés par des bergers et des chiens de protection d'une part, et qu'ils sont rassemblés dans des parcs la nuit d'autre part. Avec de telles mesures de prévention, les dommages restent limités. Pour l'instant, les différentes mesures possibles sont à l'étude. Tout le savoir concernant la protection des troupeaux a été perdu puisque cela fait des décennies qu'il n'y avait pas de raisons majeures de protéger le petit bétail contre d'éventuels prédateurs. Il s'agit donc à présent de prendre très au sérieux ce problème de protection si l'on envisage une cohabitation entre l'homme et le loup. L'OFEFP l'a bien compris : « *On recherche des méthodes d'élevage innovatrices, susceptibles d'offrir, même dans les conditions économiques actuelles, une protection optimale des troupeaux.* »<sup>75</sup> Le résultat des techniques prises n'est pour l'instant pas encore celui escompté. Cela est dû au fait qu'actuellement les éleveurs sont en phase de réapprentissage et signifie donc que ces techniques ne peuvent que s'améliorer.

Chaque éleveur ne participe pas au projet d'étude et de nombreux troupeaux ne sont donc pas protégés. Lorsque les dégâts sur les troupeaux sont trop élevés, les autorités délivrent une autorisation de tir pour l'individu responsable. Ces mesures de prévention étudiées ne servent pas à aider le loup à s'implanter en Valais, mais à

<sup>71</sup> Yvon Crettenand, biologiste du *Service cantonal de la chasse (VS)*, responsable du suivi des loups en Valais.

<sup>72</sup> Jean-Marc Weber, biologiste, directeur du « *Projet Loup Suisse* ».

<sup>73</sup> CRETENAND Y. & WEBER J.-M., « *Présence du loup en Valais : observations et bilan des déprédations de 1998 à 2000* », p. 14.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>75</sup> « *Réapprendre à vivre avec le loup* », in *Environnement 1/99*, p. 19.

protéger les troupeaux. Selon les biologistes, les loups recoloniseront de toute façon l'arc alpin. On comprend ainsi l'importance des recherches liées à la prévention. Les mesures de prévention pour lesquelles l'attention est la plus grande concerne le gardiennage des troupeaux. Engager un berger pour surveiller les alpages semble être une priorité. Ces bergers sont pris en charge par la Confédération. Cette dernière finance cette année une douzaine de bergers. Ces derniers doivent encadrer les chiens de protection sur lesquels bien des espoirs reposent. Ces chiens ne sont pas les mêmes que ceux accompagnant d'habitude les bergers et qui sont spécialisés pour la conduite des troupeaux. Les chiens de protection sont des chiens de race spécialisée pour la défense des troupeaux de petit bétail. Par leur grandeur et leur comportement, ces chiens impressionnent beaucoup et devraient être capables de faire face à un grand prédateur. Ils ne doivent pas être agressifs envers les gens, mais dissuasifs. (voir les photos dans l'Annexe 4)

L'OFEFP veut que la future cohabitation avec le loup repose sur 3 principes :

**Prévention** : Le loup doit causer le moins de dégâts possible. Le projet pilote KORA (Projets de recherches coordonnées pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse) doit créer des conditions nécessaires pour un engagement efficace de chiens de protection sur les pâturages d'estivage.

**Compensation** : Les dégâts causés par les loups au petit bétail doivent être compensés par la Confédération et le canton rapidement.

**Tirs** : Les loups causant des dégâts insupportables pourront être abattus par les gardes-faune compétents sur autorisation cantonale, prise en fonction des critères fédéraux.

### 3.2.4. La résistance des éleveurs

L'élevage du petit bétail est certainement le domaine autour duquel le clivage avec la présence de loups est le plus important. Le loup reviendrait probablement naturellement de lui-même, mais lorsqu'il s'attaque aux moutons, son impact ne se limite pas au milieu naturel puisque ces moutons appartiennent à des éleveurs. Ces derniers sont confrontés au risque d'attaques sur le troupeau, au stress qui y est lié, au surplus de travail ainsi qu'à la remise en question profonde de leur identité. Pour bon nombre d'entre eux, la cohabitation durable de l'homme et du loup est impensable. Une cohabitation soutenable pourrait éventuellement être possible pour certains, admettent-ils à moitié, mais elle ne serait pas réalisable pour tout le monde, estiment les éleveurs. Les éleveurs tentent de se défendre en soulignant l'ampleur des difficultés auxquelles ils vont devoir faire face. Actuellement, les éleveurs peinent à protéger efficacement leur troupeau. Les techniques de prévention testées sont critiquées par les éleveurs. Tant que les éleveurs n'auront pas de protections sûres, ils ne tenteront pas de s'adapter au loup et continueront à s'opposer à la présence de l'animal. Les éléments de résistance qui vont suivre font évidemment partie du discours des éleveurs les plus opposés. Une minorité d'éleveurs ayant une attitude plus tolérante tente tout de même de rechercher des solutions en participant à divers projets.

Les éleveurs remettent en question la protection légale de l'animal. « *Cette convention [Convention de Berne] a été signée à une période où il n'y avait pas l'ombre d'un loup en Suisse.* »<sup>76</sup> « *Le retour du loup n'est pas aussi naturel que le prétendent OFEFP, KORA et autres associations pro-loup.* »<sup>77</sup> L'Association des éleveurs ovins et caprins (AEOC) du Bas-Valais déplore qu'on leur ait imposé le loup sans même avoir mesuré les impacts que cela pouvait entraîner. Ils ajoutent que d'une part, personne n'est venu voir si cela pouvait être possible, et d'autre part que la population n'a pas été consultée. Cette association critique le « Concept Loup Suisse » sur de nombreux points. Attendre qu'au moins 50 ovins ou caprins aient été tués est un des exemples des différends entre les éleveurs et le « Concept Loup Suisse ». L'AEOC qualifie ce chiffre d'« intolérable, beaucoup trop élevé ».

L'élevage du petit bétail sous sa forme actuelle n'est pas compatible avec la présence de loups, avertissent les éleveurs. Pour eux, il faut faire un choix. Un éleveur de Visperterminen (Haut-Valais) déplore la situation que lui et ses collègues éleveurs de petits bétails subissent, avant d'ajouter : « Pourquoi en Valais ? Ici, ce n'est pas possible. » Les éleveurs ressentent le regard pesant des protecteurs de la nature, des habitants des villes et du Plateau, des autorités fédérales. Ils doivent affronter le climat « pro-loup » du reste de la Suisse. « Il y a tout un monde qui tourne autour du loup. On n'y échappera pas », avoue un éleveur. Pour le moment, ils ne se laissent cependant pas faire. Il est temps à présent d'analyser les points sur lesquels les éleveurs appuient leur résistance.

<sup>76</sup> Association des éleveurs d'ovins et caprins du Bas-Valais (AEOC), notes de séances concernant la prise de position du comité à propos du « Concept Loup Suisse », séance du 12 juin 2001.

<sup>77</sup> *Ibid.*

### 3.2.4.1. Le loup pour remplacer le mouton ?

Les moutonniers doivent supporter depuis déjà plusieurs années les critiques émanant de différents milieux. Cela faisait un moment qu'un mouvement de protestations contre les moutons avait pris forme. Les éleveurs ont l'impression que le retour du loup avait été préparé puisque les jugements à leur égard faciliteraient la réapparition de l'animal. **Ils ont le sentiment qu'on essaie ainsi de régler certains problèmes dus aux moutons en réintroduisant des loups** et ne trouvent pas du tout cela correct. Ces critiques ont pris des proportions très importantes depuis la réapparition des premiers loups. Les éleveurs sont en quelque sorte accusés d'empêcher le retour de l'animal. Concernant ces critiques, les protecteurs de la nature se plaignent principalement de dégâts que produiraient les moutons en appauvrissant la flore alpestre et en accélérant le phénomène d'érosion. Les chasseurs considèrent les moutons comme des concurrents directs du gibier. Ils les accusent de transmettre des maladies aux chamois et d'évincer la faune sauvage de son habitat. De plus, l'OFEFP a rédigé des articles, dont un intitulé « *Le mouton est un loup pour la végétation* »<sup>78</sup>, relatant les impacts négatifs produits par les moutons non-gardés<sup>79</sup>. Ces articles ont été très mal perçus par les milieux de l'élevage ovin.

Suite à toutes ces attaques, l'Office cantonal d'agriculture valaisan a mandaté un botaniste pour effectuer une étude sur les impacts environnementaux de la présence des moutons sur cinq alpages. Dans la conclusion de cette étude était noté : « *Plutôt que la surexploitation des zones supérieures, il semble que le problème crucial soit la sous-utilisation des herbages au-dessous d'une certaine altitude.* »<sup>80</sup> Les critiques contre le petit bétail auraient été surdimensionnées. d'après cette étude qui n'a pas remarqué d'impacts si négatifs. Il était tout de même mentionné que les moutons devraient être mieux gardés. Dans le cas contraire, ils ont tendance à pâturer librement sur les sommets. Un meilleur encadrement permettrait de mieux répartir les zones de pâtures et éviterait que les zones inférieures soient sous-exploitées.

### 3.2.4.2. L'amour des bêtes

Il est tout à fait normal que, pour les éleveurs, ce ne soit pas une partie de plaisir de retrouver leurs bêtes gisant au sol, suite à une attaque. Le fait que de nombreuses personnes exercent cette activité pour leur plaisir semble justifier la très grande sensibilité qu'elles éprouvent pour leurs bêtes. Les éleveurs ne supportent simplement pas de voir leurs moutons ou chèvres égorgés. « On élève des bêtes, on les soigne, on déclare tout ce qui se passe, et après elles sont égorgées, éventrées par le loup. **Nous n'élevons pas des moutons pour nourrir le loup ! On aime nos bêtes** », déclare un

<sup>78</sup> « Le mouton est un loup pour la végétation » in *Environnement* 3/99.

<sup>79</sup> un autre article : LEHMANN-WIDMER U., « Le mouton, une menace pour les Alpes ? » in *Environnement* 3/00.

<sup>80</sup> SCHMID U., *Alpages ovins en Valais : végétation et déplacement de troupeaux*, étude mandatée par le Service de l'agriculture du Canton du Valais, 1999, disponible sur Internet à l'adresse <http://naviq.valaisinfo.ch/CVAagri/fr/Frame2053.htm> (novembre 01).



éleveur d'Evolène<sup>81</sup>. Parfois, les victimes sont retrouvées gravement blessées ce qui implique qu'il faut alors procéder à leur abattage. (voir l'article N° 1 dans l'Annexe 3)

Un berger ayant travaillé en France m'a confié qu'il estime que les éleveurs suisses ont beaucoup plus d'affection pour leurs moutons que leurs collègues français. Il ajouta que pour beaucoup d'éleveurs en France, ce sont surtout les indemnités versées par l'Etat qui comptent le plus, et que certains sont prêts à frauder pour en toucher davantage.

### 3.2.4.3. Le troupeau après une attaque

« Le loup est pire que les chiens errants, car lorsqu'il attaque, il fait un massacre », se plaint un éleveur. Il est évident que retrouver **parfois plus de cinq animaux tués par le loup** peut sembler bien sinistre. La perte de certaines bêtes est une conséquence importante, mais d'autres sont également à prendre en compte comme le réclament les éleveurs. En effet, le propriétaire doit alors **reconstituer le cheptel**, ce qui est parfois long. Tout dépendra du nombre de moutons ayant succombé ainsi que de la taille du troupeau. De plus, **les brebis sont sélectionnées** (pour perpétuer des agneaux de souche sûre), ce qui aggrave encore la perte si le loup s'attaque à elles.

Généralement, l'attaque aura une répercussion sur le comportement du reste du troupeau, ce qui peut parfois avoir des conséquences fâcheuses. Dans la plupart des cas, directement après l'attaque, les moutons sont affolés. Les éleveurs parlent volontiers de traumatisme en expliquant que **les moutons n'ont plus leur comportement normal**. Ils justifient cela en mentionnant que certaines brebis ne font plus de petits et que certains agneaux engraisseront avec difficulté. Un éleveur a expliqué qu'il faut plusieurs générations de moutons pour que ces animaux se réhabituent à la présence de loups.

Il faut tout de même mentionner que le nombre d'attaques sur les troupeaux et l'ampleur des effets de chaque attaque pourraient être fortement réduits si le petit bétail était mieux protégé grâce aux mesures de prévention.

### 3.2.4.4. Les difficultés de la protection

« *On ne peut pas faire avec le loup.* »  
un éleveur d'Evolène

« Si je peux assurer la sécurité du troupeau, il peut y avoir autant de loups qu'on veut », affirmait un berger. Il est encourageant que la motivation de certains soit telle, mais comme l'avertit ce berger, la protection doit pouvoir être assurée. Il faut pour cela que les techniques et moyens de prévention soient efficaces. De très nombreux

<sup>81</sup> entretien réalisé le 25 juillet 2001.

éleveurs ne croient pas que cela soit possible. Alors que le « Concept Loup Suisse » assure dans ses principes que « *la cohabitation durable de l'homme et du loup est garantie* »<sup>82</sup>, l'AEOC désapprouve l'énoncé de ce principe puisque **les éleveurs ne croient pas en la possibilité de protéger efficacement le troupeau**. Il s'agit à présent de traiter les éléments problématiques qui remettent cette surveillance tellement en question.

### La surveillance en alpage

Le seul moyen de minimiser les attaques de loups sur les moutons relève de la protection du troupeau par un berger et quelques chiens spécialisés pour cette tâche. Pour que cette surveillance soit vraiment efficace, il est important que le troupeau puisse être entièrement et constamment en sécurité. Cela implique que les moutons ne soient pas trop dispersés durant la journée, assez proches les jours de brouillard, et rassemblés la nuit.

Rassembler les bêtes pour la nuit implique que des places relativement plates soient trouvées, ce qui n'est pas forcément évident dans des alpages. Il faudrait changer régulièrement ces places afin que les moutons aient toujours de quoi brouter pendant la nuit et que le sol ne soit pas détruit par le piétinement. **L'AEOC critique ces mesures de rassemblement du troupeau la nuit** puisque « *cela conduirait même à une surcharge locale en fumure, à favoriser le développement du piétin, à dégrader la flore au détriment du reste des surfaces de l'alpage.* »<sup>83</sup>

Des aménagements techniques devront être réalisés afin de permettre une surveillance. La construction de petits parcs avec des barrières métalliques serait nécessaire afin d'améliorer la sécurité durant la nuit. Ces petits parcs sont toutefois également critiqués puisque certains estiment qu'en cas d'approche de loups, un phénomène de panique des moutons dans ces parcs pourrait provoquer des étouffements, notamment chez les agneaux. De plus, de nombreux alpages devront être équipés de cabanes et de clôtures. Les éleveurs se demandent si les bergers devraient dormir à côté du troupeau pour assurer la surveillance sur les alpages où il n'y a pour le moment pas de cabane.

La surveillance des moutons durant la journée rencontre également quelques difficultés techniques. Le fait de garder des moutons dans un rayon proche est parfois une opération difficile ou impossible. **Certains alpages ont été qualifiés de non protégeables**. En effet, la topographie de certains alpages empêche un regroupement du troupeau, et en ce qui en concerne d'autres, une vision d'ensemble pour le berger n'est pas possible. De plus, les moutons vont parfois dans des endroits dangereux car ils peuvent monter jusqu'à une altitude de 2700 mètres, souligne un éleveur d'Orsières. Concernant les petits alpages où il n'y a par exemple pas plus de 100 moutons, il est inconcevable d'engager un berger, car comme le remarque l'AEOC :

<sup>82</sup> Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, *Concept Loup Suisse*, Projet du 30 mai 2001, p. 2.

<sup>83</sup> Association des éleveurs d'ovins et caprins du Bas-Valais (AEOC), notes de séances concernant la prise de position du comité à propos du « Concept Loup Suisse », séance du 12 juin 2001.

« *le coût serait trop élevé !* »<sup>84</sup> Ainsi, pour un certain nombre d'alpages, une surveillance par un berger est difficile pour des raisons techniques ou économiques.

« **On veut que ça joue pour tout le monde** » réclament les éleveurs qui ne veulent pas que certains éleveurs cessent l'activité pastorale en raison de l'impossibilité d'assurer une surveillance contre un animal qu'ils ne veulent pas.

Ils avertissent qu'un nombre trop élevé de moutons dans un secteur créerait un phénomène d'érosion et poserait des problèmes à la flore. Selon les agriculteurs, la faible couche d'humus en montagne serait vite abîmée s'il y avait trop de moutons.

« Le berger doit passer son temps à gérer le troupeau, pas à le protéger », soulignait un éleveur d'Erde<sup>85</sup>.

Les chiens de protection pourraient être un moyen très dissuasif contre les loups. Ils ont un rôle majeur à jouer dans les techniques de prévention. Pour le moment cependant, **certain éleveur semble critiquer leur efficacité**. Ils ajoutent que les moutons ayant vécu une attaque de loups n'accepteront certainement pas la présence d'un chien parmi eux. Un autre aspect à traiter au sujet de la présence de ces chiens concerne leur comportement avec les personnes. Etant donné que la fonction première de ces chiens est de protéger les moutons, il est normal que le canidé doive pouvoir impressionner chaque élément qu'il juge éventuellement dangereux pour le troupeau. Ainsi, il n'hésite pas à se manifester si certaines personnes se rapprochent trop des moutons. **Ses aboiements envers les randonneurs lui sont parfois reprochés**. Un éleveur a mentionné qu'il y aurait eu quelques problèmes de morsures en France.

Il a également été fait allusion à des critiques mineures à l'égard des chiens telles qu'une soi-disant non-acceptation par la population villageoise ainsi que des dérangements de la faune de montagne (marmottes, chamois). Enfin, des interrogations sont émises de la part des éleveurs sur ce moyen de prévention. D'une part, les propriétaires de chèvres désireraient connaître la relation entre les chiens et les chèvres. Savoir s'ils s'entendent et si les chiens pourraient assurer une protection des caprins est une question à laquelle il faudrait bien répondre, estiment les propriétaires de chèvres. De plus, les éleveurs se demandent comment il serait possible de gérer une situation d'alpage dans le cas où chaque petite exploitation posséderait un chien. « Y aurait-il une cinquantaine de chiens ensemble ? » questionne un éleveur en souriant. L'âne a également été l'objet d'attention comme éventuel agent de protection. Cependant, certains éleveurs ont fait allusion à son agressivité. Il aurait attaqué le propriétaire d'un troupeau et mordu un mouton.

<sup>84</sup> Association des éleveurs d'ovins et caprins du Bas-Valais (AEOC), notes de séances concernant la prise de position du comité à propos du « Concept Loup Suisse », séance du 12 juin 2001.

<sup>85</sup> entretien réalisé le 24 juillet 2001.

### Les petits troupeaux et leurs parcs

Lorsque les moutons ne sont pas à l'alpage, ils pâturent dans des enclos près du village. Les éleveurs réclament que des mesures de protection leurs soient également garanties durant ces périodes. Ces petits enclos doivent aussi être protégés contre les attaques, réclament-ils. Il est financièrement impensable que chaque petit troupeau ait son berger. Cependant, un chien pourrait faire l'affaire s'il pouvait se passer de présence humaine.

Les éleveurs avertissent que malgré toutes les mesures qui auront été prises, il y aura toujours un jour, une circonstance propice pour une attaque. Ils font également allusion à la situation française où les bergers « ne sont jamais tranquilles » et où les pertes sont excessives à leurs yeux. Ils jugent que les mesures de préventions testées là-bas, et qui sont sur certains points similaires à celles testées en Valais, sont loin d'être satisfaisantes.

#### **3.2.4.5. Des techniques de prévention qui ont un coût**

Une autre réalité qui inquiète fortement les éleveurs concerne la durabilité du financement et de l'engagement de la Confédération. « *En Suisse, il serait toutefois irréaliste de penser que les éleveurs de moutons peuvent revenir à des méthodes de surveillance aussi coûteuses en personnel. La plupart d'entre eux pratiquent cette activité comme travail accessoire ou comme hobby. Aussi n'ont-ils généralement pas les moyens d'engager des bergers* »<sup>86</sup>, déclarait l'OFEFP. Cela signifie qu'avec la présence de loups, soit les petits éleveurs reçoivent des aides de la part des autorités (financement des moyens de protection et indemnités en cas d'attaques), soit ils sont obligés de cesser leur exploitation pastorale. Les éleveurs doutent que la Confédération supporterait financièrement un recours intensif à un berger et des chiens pour chaque troupeau.

Les éleveurs n'ont pas confiance en les promesses de la Confédération. Ils doutent fortement que cette dernière puisse payer éternellement et pour chaque exploitation. « Geiger (vice-directeur de l'OFEFP) a dit qu'il y avait assez d'argent, mais un jour ou l'autre ça va arrêter », expliquait un éleveur d'Evolène. Les éleveurs craignent un abandon du soutien fédéral au moment où une population de loups arrivait à se développer.

---

<sup>86</sup> « Réapprendre à vivre avec le loup », in *Environnement* 1/99, p. 19.

### 3.2.4.6. Critiques diverses envers la Confédération

En plus de cet aspect du manque de confiance relatif au soutien financier à long terme, il y a deux autres types de critiques qui sont faites envers la Confédération.

La première relève du domaine des indemnités que les éleveurs jugent incomplètes. Les éleveurs considèrent que le temps nécessaire à mettre des clôtures, former les bergers, s'occuper du chien en hiver, etc., représente du travail supplémentaire en comparaison de la situation antérieure. Ils considèrent ce surplus de labeur comme une perte de temps et donc d'argent. Les éleveurs exigent ainsi que les indemnités couvrent également : « *toutes les pertes indirectes* :

- *temps passé à la recherche des cadavres, transport par hélicoptère des cadavres, frais d'incinération, ...*
- *retard de croissance des agneaux, ... »<sup>87</sup>*

De plus les éleveurs se plaignent que seuls les moutons égorgés ou éventrés par le loup soient indemnisés. Ils réclament que les moutons qui se jettent des rochers ou qui disparaissent en raison du loup le soient également.

La seconde critique concerne les mesures fédérales proposées consistant à engager des bergers et fournir des chiens pour les éleveurs. D'une part, ces mesures sont perçues par les éleveurs comme une tentative de la Confédération de **créer des conflits entre les exploitants** en formant deux clans. Ceux qui acceptent d'expérimenter les mesures de protection en accueillant un berger et un chien sont parfois considérés par les autres comme profiteurs des généreuses conditions offertes par la Confédération, ou comme moutonniers qui acceptent le loup et favoriseront par leur action la réapparition durable de l'animal. D'autre part, les éleveurs qui par nécessité ont toujours financé un berger, considèrent les propositions fédérales comme étant **une certaine injustice** envers eux. Ces mesures vont créer un déséquilibre entre les exploitations et sont déjà en train de créer un climat malsain entre les éleveurs, avertissent certains. (voir l'article N° 3 dans l'Annexe 3)

Enfin, il a également été mentionné le fait que la Confédération engagerait des bergers pour certains mais refuserait pour d'autres, malgré la volonté de ces derniers. De plus, des éleveurs accusent la Confédération d'utiliser la presse pour convaincre l'opinion publique que les techniques de prévention fonctionnent. Ils désapprouvent ce comportement qui entraînerait, selon eux, l'opinion publique à considérer les éleveurs récalcitrants comme étant de mauvaise volonté.

<sup>87</sup> Association des éleveurs d'ovins et caprins du Bas-Valais (AEOC), notes de séances concernant la prise de position du comité à propos du « Concept Loup Suisse », séance du 12 juin 2001.

### 3.2.4.7. Quel avenir pour les éleveurs et la montagne ?

*« Il faudra s'en défaire le plus vite possible si on veut continuer à vivre ici. »*

un éleveur d'Orsières

Le loup est perçu par la plupart des éleveurs comme un réel problème. La plus grosse crainte des éleveurs avec la réapparition du loup est de devoir mettre un terme à leur activité pastorale. Les exploitations ayant un petit troupeau sont celles qui courent les plus grands risques avec la politique actuelle de protection du loup. Personne ne sait quel sera leur avenir, mais beaucoup imaginent une suite bien sombre pour eux. Les éleveurs appréhendent d'autant plus une attaque si leur exploitation est de petite taille. Ils craignent que si le loup prélève cinq pièces ou plus, leur troupeau n'ait un effectif trop faible pour maintenir le cheptel.

Ce phénomène lié aux petits troupeaux concerne, dans une très large mesure, les races locales puisque ces dernières ne se trouvent que dans des exploitations de taille modeste. Ces propriétaires préviennent que **« si le loup revient, les races locales vont disparaître. »** Ils ne comprennent pas que l'on accorde plus d'importance au loup qu'à leurs bêtes dont ils sont si fiers. Ce raisonnement est accentué par le fait qu'ils ne considèrent pas le loup comme une espèce en voie de disparition étant donné qu'il réapparaît. « Sur la planète, il y a plus de loups que de chèvres « Col Noir », alors pourquoi les protéger s'ils mangent en plus ces chèvres spéciales ? », s'indigne un éleveur de Visperterminen.

**« Quand ça va devenir trop dur, des gens vont arrêter »** avertit solennellement un éleveur d'Orsières. Concernant l'avenir des éleveurs ou de la montagne, beaucoup de questions restent en suspens et nombreux sont ceux qui, pour se défendre du loup notamment, réclament des réponses. L'AEOC n'accepte pas la proposition du « Concept Loup Suisse » car elle estime que le concept ne répond pas à certaines conséquences que seule une étude d'impact pourrait analyser :

- « - **Combien d'alpages seront abandonnés car non protégeables ?**
- **A quoi seront voués ces différents alpages ?**
- **Quel est le nombre d'exploitations condamnées car trop petites pour assumer les frais de protection ?**
- **Combien d'éleveurs vont abandonner l'élevage ovin : stress trop élevé, vie de famille perturbée ? »**<sup>88</sup>

Les conséquences environnementales sur le milieu montagnard de l'éventuel arrêt d'un nombre de petites exploitations seraient à étudier. Les éleveurs font allusion au reboisement des prairies se situant en-dessous de la limite des forêts (entre 1700 et 1900 mètres environ). Etant donné que ces prairies ne seraient plus broutées par du petit bétail si un grand nombre d'éleveurs mettaient un terme à leur activité pastorale, il est très probable que la friche puis le reboisement prendraient le dessus. Des

<sup>88</sup> Association des éleveurs d'ovins et caprins du Bas-Valais (AEOC), notes de séances concernant la prise de position du comité à propos du « Concept Loup Suisse », séance du 12 juin 2001.

éleveurs de Visperterminen estiment que 70 % de la surface des terres agricoles de leur commune sont attribués au petit bétail. « Tout cela sera perdu si l'élevage des moutons ou chèvres devait disparaître » explique le propriétaire de « cols noirs » en insinuant que ces terres seront rendues à la nature et que tout sera en friche. De plus, ils ajoutent avec fierté que le petit bétail, en broutant l'herbe des alpages au-dessus de la limite des forêts, contribue à empêcher ou à ralentir le déclenchement d'avalanches. « **Les vallées vont tomber à l'état sauvage** », avertit l'éleveur d'Orsières avant d'ajouter : « La nature a besoin d'être gérée. »

Les subventions accordées à l'élevage du petit bétail ont été instaurées pour permettre le maintien de cette activité pastorale de montagne. Cependant, une raison indirecte de l'attribution de ces subventions consiste à ralentir l'exode rural montagnard. Ce phénomène est une des causes du vieillissement des populations villageoises et du dépeuplement de ces régions. Le fait que la plupart des jeunes gens partent s'installer dans les villes c'est le corollaire d'un manque évident de places de travail dans les régions périphériques de montagne. Les subsides sont ainsi une des formes pour lesquelles la Confédération a opté pour éviter que les fonds de vallées ne se dépeuplent excessivement. Aider ainsi ces populations en leur permettant de trouver suffisamment de revenus en montagne permet à bien des personnes de continuer à vivre dans leur village. De nombreux éleveurs descendent en plaine pour exercer leur activité principale. En prenant le cas d'un éleveur ayant une activité principale qui lui fournit un revenu insuffisant, son exploitation agricole à temps partiel lui permet de compléter son revenu et de continuer à vivre en montagne. S'il arrête son élevage de moutons, il aura besoin d'un autre revenu ce qui est parfois difficile à trouver dans les fonds de vallées. Il y a un risque qu'il doive descendre s'installer en ville pour travailler.

### 3.2.4.8. Un refus par principe

Tant que les éleveurs n'ont pas de moyens de protéger efficacement leur troupeau, ils avouent vivre un stress énorme. « **Avec la présence du loup, on est censé surveiller les bêtes 24 heures sur 24, donc être tout le temps sur le terrain** » se plaint un éleveur d'Orsières avant d'ajouter : « **Il n'y a plus de vie de famille. On ne dort pas, on ne vit pas.** »

Cette quasi-absence d'efforts pour trouver des solutions, cette obstination à ne faire presque aucune concession est certainement une stratégie que les éleveurs adoptent en espérant que le loup sera une fois pour toute officiellement considéré comme incompatible avec l'activité pastorale et que sa protection sera abolie. Accepter les mesures de protection signifierait pour eux accepter la présence du loup, et c'est bien ce que refusent la plupart d'entre eux. « Réintroduire un loup, c'est indirectement une atteinte à la propriété, car les terrains on les achète, certains on les loue, mais il n'y a rien de gratuit », renforce l'éleveur d'Orsières.

Cette situation est très désagréable pour les éleveurs puisque bien des regards se tournent vers eux. Ils vivent avec cette problématique de la réapparition du loup un

moment qui leur est très difficile. Ils voient leur identité remise en question. Un éleveur témoignait que « pour le paysan, c'est **un stress moral** » et il avoue ne plus participer aux débats, aux conférences car étant « fatigué ». « Cela est très stressant. Il y a un sentiment d'impuissance », ajoute-t-il. Pour lui, la montagne est un havre de paix et c'est une situation que les montagnards veulent garder. « Il y en a marre de parler de cette bête », lâche-t-il.



### 3.2.5. La résistance des chasseurs

La résistance des chasseurs est principalement attribuée à la crainte d'une diminution des populations d'ongulés sauvages. Les chasseurs sont assez actifs dans la polémique concernant la réapparition du loup. Il serait toutefois également possible d'associer un autre groupe aux chasseurs, celui de personnes sensibles à une sorte de vision idyllique de la nature défendant un paysage où il est fréquent d'apercevoir des chevreuils, des chamois, des cerfs. Ces personnes considèrent une faune abondante comme une partie du patrimoine. L'aspect émotionnel du loup tuant la biche doit éventuellement également déplaire à ces « amoureux » de la nature.

Les ongulés sauvages sont actuellement extrêmement abondants. Cette situation profite aux chasseurs pour qui les chances de tirer du gibier sont meilleures, ainsi qu'aux promeneurs et à la population en général qui apprécient de remarquer de temps en temps des animaux dans le paysage. De nombreuses personnes pensent que la présence de prédateurs entraîne une diminution du nombre d'ongulés sauvages. Avec un tel raisonnement, il est évident que la réapparition de prédateurs entraîne des réactions de mécontentement chez les personnes favorables au plus grand nombre possible d'animaux. Le raisonnement tenu par ces opposants semblerait logique à première vue, cependant les lois de la nature sont beaucoup plus complexes que cela.

Ce mécanisme de chute des effectifs des ongulés sauvages, exposé principalement par les milieux de la chasse, ne s'avère pas forcément exact aux yeux des scientifiques. Les biologistes ont une tout autre interprétation de l'interaction prédateurs-proies. Selon eux, il est possible qu'au début, une diminution du nombre d'ongulés se produise. Ce phénomène est dû au fait que les animaux ne sont pas encore habitués à la présence de prédateurs et ont un caractère de normale insouciance. Ils sont ainsi des proies idéales. Il faut quelques années pour que les populations s'habituent à nouveau à la menace que les prédateurs représentent. Lorsque les ongulés ont adopté ce comportement naturel de permanente vigilance, ils ne sont plus des proies aussi faciles et les effectifs atteignent à nouveau un niveau des plus naturels. Les scientifiques ne situent pas cet effectif bien au-dessous du niveau précédant la réapparition des prédateurs.

Par contre, la conséquence évidente de la présence de prédateurs est qu'il sera bien moins fréquent d'observer des animaux comme c'est actuellement le cas. Les animaux, ayant davantage un comportement sauvage, sembleront être plus rares. Ce nouveau comportement du gibier risque de déplaire à certains chasseurs puisqu'il sera plus difficile de tirer un animal.

Comme en ce qui concerne le cas de l'élevage du petit bétail, il ne faut pas généraliser l'attitude des chasseurs. Ces derniers n'ont pas tous la même façon d'appréhender la nature. Certains ont une vision de la nature différente de celle des opposants et sont ainsi favorables au retour du loup. Ces chasseurs semblent cependant faire partie d'une minorité. Leur point de vue n'est ici pas pris en compte puisque, comme pour la partie précédente traitant des éleveurs, cette étude se limite à rechercher les résistances et privilégiera ainsi l'attitude des opposants au loup.

### 3.2.5.1. Le monde de la chasse

« La chasse est d'abord une passion. « La passion de la chasse s'inscrit d'abord dans cet amour de la nature. Le chasseur est celui qui est fasciné par les animaux sauvages. » Mais plus encore qu'un simple amoureux de la nature, le chasseur se fond dans le monde sauvage. Il en devient lui-même un acteur en jouant le rôle d'un prédateur. »<sup>89</sup>

Cette présentation de la chasse a été exposée par Roduit qui a étudié le thème de la chasse valaisanne au 20<sup>ème</sup> siècle. La chasse est une activité traditionnelle pratiquée par des passionnés. « Les chasseurs vivent toujours dans un monde traditionnel où l'homme occupe la place centrale. » Roduit ajoute ensuite que pour les chasseurs : « C'est à l'homme de façonner la nature. »<sup>90</sup> Philippe Resenterra<sup>91</sup>, ex-président de la Fédération valaisanne des sociétés de chasse (FVSC) (de 1995 à 2000), explique que la chasse a un pouvoir important sur la société. De nombreuses personnes de milieux très divers pratiquent cette activité.

Les sociétés de chasse peuvent en quelque sorte être comparées à des confréries. Il y règne une atmosphère conviviale où les contacts entre les membres sont très forts. De nombreuses personnes provenant de professions libérales (notaires, avocats), de milieux politiques ou économiques partagent cette passion qu'est la chasse. Ces personnes ont une certaine position d'influence sur la société. Les acteurs des milieux de la chasse représentent ainsi un électorat important. Ce réseau d'influence permet de donner un certain pouvoir aux chasseurs dans ce canton conservateur.

Il y a depuis une dizaine d'années environ 2500 porteurs de permis de chasse chaque année dans le canton. Le chamois est un gibier de montagne très convoité car plus de 3000 animaux sont tirés chaque année. Le cerf est généralement chassé en équipe et on dénombre entre 600 et 700 pièces tirées. Cet effectif est plus ou moins similaire concernant le chevreuil. Ces espèces, avec le bouquetin, font partie du gros gibier. On dénombre ainsi presque 4500 animaux de cette catégorie tirés chaque année.<sup>92</sup> Le gibier n'est toutefois pas limité à ces quelques espèces puisque d'autres espèces comme les renards, marmottes, lièvres, petits tétras, etc. sont également très prisées par les chasseurs.

### 3.2.5.2. Des critiques envers les chasseurs

La faune étant l'enjeu principal de leur activité, les chasseurs s'estiment heureux lorsque les effectifs d'animaux sont suffisants. Cependant le nombre idéal jugé par les chasseurs n'est pas forcément partagé par d'autres groupes, notamment les agriculteurs et forestiers. De plus, la pratique de cette activité est également remise en question par certains groupes dont la sensibilité à la nature diffère de celle des chasseurs. Il y a ainsi des affrontements d'opinions ainsi que des critiques autour de la gestion effectuée par les chasseurs.

<sup>89</sup> RODUIT, *Les chasseurs valaisans. Histoire d'une passion au XX<sup>ème</sup> siècle*, p. 19.

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 286.

<sup>91</sup> entretien réalisé le 23 juillet 2001.

<sup>92</sup> Office fédéral de la statistique (OFSTAT), *Annuaire statistique du canton du Valais 2000*, p. 249-250.

Au début du siècle, les populations d'ongulés étaient très faibles. Il n'y avait plus de cerfs ni de bouquetins, très peu de chevreuils et les quelques chamois vivaient sur les hauteurs de certains fond de vallées. Les chasseurs ont participé aux premiers lâchers de cerfs dans le Bas-Valais, alors que quelques individus revenaient durant la même période par l'est. La population de cerfs a très vite augmenté et a par la suite été jugée trop importante. En effet, les cerfs (au même titre que les chevreuils) créent des dégâts sur les cultures, broutent les pâturages destinés à l'élevage, abîment les arbres en forêts et ralentissent le rajeunissement des zones boisées. « *Les chasseurs ayant toujours été perçus comme responsables de la faune sauvage, ce sont eux que les agriculteurs accusent lorsque les dégâts causés par le gibier deviennent trop importants.* »<sup>93</sup> Suite à ces accusations les chasseurs doivent à présent indemniser les populations lésées. Un fonds spécial a été créé à cet effet afin de dédommager les agriculteurs. Le milieu forestier constitue également un groupe très sensible aux dégâts provoqués par le gibier. Vers 1960, « *excédé par les dégâts causés par les cerfs depuis plus de 10 ans, le chef du Service de la chasse du canton semble désabusé et va même jusqu'à proposer des mesures draconiennes visant finalement à la suppression du cerf en Valais.* »<sup>94</sup> Ces mesures n'ayant pas été prises, les conditions ont permis à l'espèce d'atteindre un niveau record. Les dégâts sont par conséquent toujours les mêmes. Les milieux agricoles et forestiers demandent régulièrement au Conseil d'Etat d'intervenir pour diminuer le cheptel des animaux responsables des déprédations. Les chasseurs n'arrivant pas toujours à éliminer un nombre suffisant de cerfs pour stabiliser cette population, une deuxième période de chasse est généralement organisée afin d'atteindre les objectifs fixés par les autorités.

Depuis les années 70, début du mouvement de protection de l'environnement par une partie de la population, l'image de la chasse s'est fortement détériorée. Cette activité est ainsi souvent critiquée par certains protecteurs de la nature. Il y a, d'une part, les techniques de gestion de la chasse qui sont sujettes à des contestations, mais d'autre part une sorte d'opposition générale à cette activité qu'est la chasse. Concernant cette deuxième critique, elle provient principalement de personnes qui ne comprennent pas forcément le rôle écologique fondamental de la chasse sur la nature. L'aspect émotionnel l'emportant sur la raison, ces personnes ne conçoivent pas que l'on puisse « prendre du plaisir à tuer des animaux », comme la critique est si souvent faite aux chasseurs. De plus, de nombreuses personnes critiquent aux chasseurs de s'approprier la faune. Roudit remarque en effet que « *les chasseurs considèrent le gibier et les territoires de chasse comme leurs propriétés. Pourtant, le véritable propriétaire de la faune demeure l'ensemble des citoyens, représenté par l'institution étatique.* »<sup>95</sup>. Cette observation rappelle que la faune appartient à l'Etat et que la population pourrait ainsi être consultée concernant certains aspects de la gestion de la faune. Il est parfois nécessaire de trouver un équilibre entre les amateurs de la nature afin de satisfaire toute la population.

<sup>93</sup> RODUIT G., *Les chasseurs valaisans. Histoire d'une passion au XX<sup>ème</sup> siècle*, p. 75.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 79.

Avec l'arrivée du lynx puis du loup, de nouvelles critiques contre les chasseurs apparaissent. Les chasseurs sont accusés de ne pas tolérer leurs concurrents naturels, et de ne pas vouloir partager les proies avec les prédateurs, « *ce qui renforce encore l'image du chasseur refusant de partager ses responsabilités de gestionnaire de la faune sauvage.* »<sup>96</sup> La plupart des gens s'opposant à la chasse proclament le discours suivant : « *si les chasseurs veulent remplacer les prédateurs naturels disparus, ils doivent alors disparaître à leur tour lorsque ces derniers font leur réapparition.* »<sup>97</sup>

### 3.2.5.3. La chasse en danger ?

Il y a eu de nombreuses réflexions de la part des chasseurs à partir du moment où le problème des loups s'est posé. En plus d'une difficulté accrue à tirer un animal, les chasseurs craignent surtout que le loup soit un tel concurrent que la chasse disparaisse si l'animal s'installait. « *La chasse a toujours existé depuis le début de l'humanité* », se défendent les chasseurs.

Les chasseurs sont effrayés par l'idée de l'impact sur la faune sauvage d'une population de loups dans leur canton. Ils imaginent déjà les scénarios les plus pessimistes. Concernant le loup du Val d'Hérens en 2000, ils relatent que beaucoup de chamois et chevreuils ont été victimes de sa prédation. Philippe Resentera souligne que pour un mouton tué, il y a eu 3 pièces de gibier victimes du loup. Un grand nombre d'animaux ont été blessés et il a fallu les abattre, ajoute-t-il. **Les chasseurs voient avec le retour du loup une diminution catastrophique de l'effectif des ongulés sauvages** et cette impression est bien la principale cause de leur opposition. D'après l'ex-président de la FVSC, les statistiques des carcasses retrouvées permettent de tirer la conclusion que le loup tue un animal par jour. **L'équilibre du gibier se retrouverait entre 2000 et 3000 pièces d'ongulés sauvages restant dans le cas de la présence d'une meute**, ont estimé les chasseurs. Ce seuil représente les 10 à 20 % de la population actuelle, explique l'ex-président. Une diminution de 80 % est une « *agression forte contre la chasse* » considère un disciple de Nemrod avant d'ajouter : « *C'est la substance de la chasse qui disparaît.* » Les chasseurs estimant que c'est grâce à eux que la nature dispose d'une faune si riche se plaignent que **tout le travail qu'ils ont réalisé pour aboutir à la richesse de la faune actuelle sera perdu** si le loup s'installe. « *Maintenant qu'on a le capital faune, on veut nous le détruire, on le reprend* », s'indigne le chasseur.

Un autre problème auquel fait allusion l'ex-président de la FVSC, concerne le prix de la patente de chasse. Le loup faisant de la prédation sur le gibier, le nombre d'animaux disponibles pour les chasseurs sera grandement réduit, estime-t-il. Le corollaire de cette diminution d'offre en gibier est que le prix du permis devrait, par toute logique, également diminuer. Cela aura une conséquence sur le financement du Service de la chasse.

<sup>96</sup> RODUIT G., *Les chasseurs valaisans. Histoire d'une passion au XX<sup>ème</sup> siècle*, p. 75.

<sup>97</sup> *Ibid*, p. 290.

### 3.2.5.4. Une parfaite gestion de la faune

Les chasseurs doivent à présent davantage démontrer leur utilité pour la nature s'ils veulent continuer à exercer leur activité avec justification. Ils estiment être d'excellents gestionnaires et rappellent qu'ils ont une expérience dans ce domaine depuis bien longtemps. Les chasseurs sont fiers d'être ceux « *qui ont réintroduit le gros gibier en Valais, qui ont créé de nombreuses réserves, qui ont nourri les animaux sauvages pendant les hivers trop rudes, qui ont participé à la reconstruction de biotopes.* »<sup>98</sup> Ils considèrent connaître leur faune et leur région. Les interventions de critiques provenant de l'extérieur les exacerbent profondément. Ils sont fiers de réaliser une légitime gestion régionale de la faune.

« *Maintenant que tout le monde se soucie de la gestion de la faune sauvage, les chasseurs ne comprennent pas pourquoi ils seraient écartés au profit de savants universitaires provenant d'autres cantons. Ces nemrods valaisans représentent l'ensemble de la population et la chasse constitue donc la garantie d'une participation directe du peuple à la gestion de sa faune.* »<sup>99</sup>

Les chasseurs se prétendent être de bons écologistes qui savent, par leur travail, protéger la nature. Analyser le travail des chasseurs permet de mieux se rendre compte de l'utilité de leur activité. La chasse est un moyen efficace de régulation et de gestion des populations de gibier. « *Sans une pression constante de la chasse, les populations animales évolueraient de façon déséquilibrée, certaines s'accroissant aux dépens des autres.* »<sup>100</sup> La chasse permet le nécessaire équilibre des espèces. Des conséquences néfastes pour la faune telles qu'une dégénérescence consécutive à la consanguinité ou l'apparition de maladies dues à la surpopulation peuvent être évitées grâce au travail de régulation effectué par les chasseurs. De plus, sans chasseurs, il y aurait des dommages toujours plus importants pour l'agriculture et les milieux forestiers. La chasse est une activité qui se justifie pleinement dans une situation d'absence de prédateurs.

Avec la réapparition de prédateurs, les données changent et les chasseurs doivent alors faire face à des critiques de plus en plus dérangeantes pour eux. « *Le chasseur ne peut plus se contenter de justifier son rôle avec l'argument du rééquilibrage des populations animales en remplacement des grands prédateurs naturels.* »<sup>101</sup> Il utilise alors l'argument du **gestionnaire réalisant un meilleur travail que le prédateur**, puisque le chasseur effectue une gestion réfléchie. « *Bien que les chasseurs aient tendance à exagérer les dommages causés par ces animaux (les prédateurs), ils savent toutefois souligner le caractère consciencieux de leur gestion de la faune par opposition à l'activité incontrôlable des prédateurs.* »<sup>102</sup> **Le chasseur reproche au loup d'être un animal qui fausse les lois naturelles en déséquilibrant la faune.** Ces scénarios de chute des populations d'ongulés sauvages dus aux prédateurs ne peuvent être possibles avec une gestion effectuée par les chasseurs, disent ces derniers. En

<sup>98</sup> RODUIT G., *Les chasseurs valaisans. Histoire d'une passion au XX<sup>ème</sup> siècle*, p. 288.

<sup>99</sup> *Idem.*

<sup>100</sup> *Idem.*

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 285.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 290.

faisant allusion aux réapparitions qu'il juge artificielles, un chasseur explique le rôle de la parfaite gestion de la chasse en opposition aux atteintes du loup sur la nature :

« ... les actions (de réintroduction) sont dictées par une passion, qui dépasse largement la raison. Les faits et événements qui s'ensuivent provoquent à chaque fois un déséquilibre, qui peut mettre gravement en danger la faune sauvage et la conservation de la faune. Il est navrant que la nature doive subir les agissements imbéciles de l'homme. Les vrais chasseurs ont bien compris cela, c'est pourquoi la gestion cynégétique s'intègre parfaitement dans la protection des espèces. »<sup>103</sup>

Les chasseurs et les prédateurs prélèvent chacun 10 % de la population d'ongulés sauvages explique un chasseur. La prédation du loup ou du lynx consiste à s'attaquer au jeune gibier ce qui entraîne la chute des effectifs, ajoute-t-il. Il fait remarquer que la chasse ne vise pas à tuer des animaux jeunes mais adultes, par protection du gibier. De plus, les chasseurs craignent pour les espèces menacées. Ils prétendent que le loup, par ses prédatons, fragilisera davantage les populations d'espèces rares comme le tétras-lyre par exemple.

### 3.2.5.5. Le refus du loup

Le chasseur, qui ne se laisse pas seulement qualifier de prédateur mais de véritable gestionnaire, ne se voit par contre pas gérer le loup. **Il estime que la gestion du loup ne lui apporterait aucun intérêt** d'un point de vue cynégétique. « **Les loups sont des gros chiens. Ils ne sont pas intéressants à chasser** », explique Philippe Resenterra. Il ajoute qu'un chasseur seul n'a aucun espoir de pouvoir tirer l'animal qui peut se cacher très facilement n'importe où. Le Valais est un « royaume » pour le loup, qualifie l'ex-président. Seule une battue peut permettre de tirer des loups, explique le chasseur.

Du loup, de nombreux chasseurs n'en veulent pas. Concernant le statut légal de la protection de l'animal, **les conventions ne semblent pas les impressionner**. « Ce sont des rêves de naturalistes, des papiers, des histoires politiques », estime un chasseur. Vivre avec des loups ou **vivre sans loups relève d'un simple « choix de société »**. Aimer voir beaucoup d'animaux, favoriser des personnes qui chassent, sont également des choix de société. « On peut très bien vivre avec des dégâts sur les jeunes arbres, c'est un choix de société. » Telle est la philosophie de ce chasseur. Ce dernier est certain que les loups sont réintroduits pour éliminer cette activité traditionnelle qu'est la chasse. « Ce n'est pas le loup qui dérange, mais ce qu'on en fait. Le loup est un prétexte pour ôter la substance de la chasse. » Il est par conséquent convaincu que **les prédateurs ont été introduits pour nuire au chasseur**. Ce qui le dérange également est **le travail d'information « malsain » orienté en faveur du loup**. L'information fournie par la plupart des médias, les expositions produites par les partisans du loup sont un « travail de propagande malhonnête sur la population adulte et les enfants, un

<sup>103</sup> ROSSIER A., « A propos du loup », in *Chasse Nature Diana*, p. 19.

bourrage de crâne médiatique scandaleux», s'indigne-t-il. Il y a un filtrage de l'information car « on travestit la réalité. » Ce chasseur explique que l'on ne verra jamais dans un film documentaire des images de faons ou moutons se faisant dévorer par un loup ou un lynx. Il justifie cela par le fait que ces images ne sont pas montrées car pourraient être perçues comme choquantes et influencer différemment la population.

De nombreux valaisans estiment que problème du loup doit se régler avec le fusil. Chaque loup qui réapparaîtra se fera tirer, m'a-t-on souvent dit. Les Valaisans vont régler le problème du loup « à la façon valaisanne », par un « abattage systématique de ces bêtes » m'a-t-on assuré. Il est cependant faux d'attribuer tous les tirs illégaux à l'action des seuls chasseurs. Les personnes possédant un fusil ne sont pas limitées au milieu de la chasse. Il serait possible qu'un éleveur ou un farouche opposant puisse également commettre un tel délit. Ce que craint l'ex-président de la FVSC est qu'il arrive un jour qu'un chasseur se fasse prendre en flagrant délit de braconnage sur un prédateur. Ce type d'incident risquerait de dégrader l'image de la chasse et de permettre au loup de s'installer grâce au soutien renforcé de la population.

### **3.2.5.6. Un compromis : une réserve pour le loup**

Concernant la politique des chasseurs à l'égard du loup, Philippe Resenterra explique que la FVSC ne s'oppose pas à la présence de l'animal si la Confédération accepte les trois conditions suivantes :

- délimiter la zone où le loup est accepté,
- fixer le nombre de loups tolérés,
- établir un plan de régulation des loups supplémentaires.

Les chasseurs réclament ainsi des mesures strictes de gestion de la population de loups. Ils veulent qu'un certain nombre de loups soient dans une zone définie et que tout loup quittant cette zone soit éliminé. L'idée d'une réserve est une des solutions que proposent les chasseurs.

Certains chasseurs soutiendraient l'idée d'une réserve à loups. « Ce serait une solution si on doit composer avec le loup », formule un chasseur. Une meute de 8-10 loups dans la région de la réserve d'Aletsch représenterait une petite population de loups qu'il faudrait réguler. « La population suisse sera certainement satisfaite avec une réserve à loups. Il y aura ainsi quelques loups dans le pays », explique Philippe Resenterra. Les chasseurs du Bas-Valais encouragent que la gestion de cette meute se fasse dans le Haut-Valais, car il n'y a là-bas que des propriétaires de petits troupeaux de moutons. Ces éleveurs devraient cesser leur activité car les chasseurs jugent que le mouton et le loup sont inconciliables. « On devrait limiter la pâture des ovins seulement aux animaux adultes », estime un chasseur. Une réorganisation du système de vie rurale concernant l'élevage du petit bétail est encouragée par les chasseurs. Ces attitudes démontrent que le clivage entre chasseurs et éleveurs est toujours bien présent.

### 3.2.6. Et le tourisme, une résistance ?

Des inquiétudes concernant les effets possibles de la présence de loups sur le milieu du tourisme ont été quelquefois évoquées durant les entretiens. Les gens fréquenteraient-ils moins le Valais par crainte du loup ? Il est évident que si le loup avait effectivement un impact négatif sur cette activité, les réactions défavorables à son égard augmenteraient grandement. Cet argument utilisé par les opposants du loup est un nouvel exemple de cas de résistance. Il mérite donc une certaine attention. Le sujet est d'autant plus intéressant à traiter puisque, au contraire, les partisans du loup avancent l'hypothèse d'une augmentation du nombre de visiteurs si le loup se réinstallait. Le Valais étant un canton très touristique, l'intérêt pour cette éventuelle résistance ou ce nouvel enjeu touristique semble ainsi se justifier.

Aucune étude de l'impact touristique de la réapparition du loup en Valais n'a été jusqu'à présent réalisée, a expliqué un représentant de l'Ecole Suisse de Tourisme de Sierre. Jean-Paul Revaz<sup>104</sup>, chef du Service de Promotion touristique et économique du canton du Valais, explique que les milieux du tourisme ne se sont encore jamais intéressés à la question. Il ajoute que cette activité du tertiaire semble préférer garder une position neutre. S'il s'avère que le loup revient de manière naturelle, il devrait être accepté sans qu'il y ait de problèmes, estime-t-il. Pour le moment, le responsable considère que cela n'a eu jusqu'ici aucun impact. Jean-Paul Revaz n'estime pas que le Valais connaîtrait un grand changement avec la présence de l'animal. Il se pourrait que quelques randonneurs renoncent à venir en Valais, mais cela ne représenterait que quelques cas particuliers. Il exclut un phénomène de psychose des touristes en expliquant que même si les gens savent pertinemment qu'il y a toutes les semaines des accidents en montagne, cela ne les empêche pourtant pas de continuer à escalader les sommets. Il partage l'avis de Jean-Claude Praz<sup>105</sup>, directeur du musée d'histoire naturelle de Sion, estimant que le loup serait très bénéfique pour l'image d'une nature sauvage saine et d'un canton sachant gérer son environnement. Cependant, étant donné que l'animal ne se verra qu'exceptionnellement puisqu'il est craintif, le responsable de la promotion touristique juge qu'il serait difficile d'exploiter directement son image. Le loup ne serait ainsi ni un attrait ni un non-attrait pour les touristes. Jean-Paul Revaz pense que les quelques personnes qui n'oseront plus venir seront remplacées par un petit groupe de passionnés du loup. Par contre, il juge scandaleux de poser un loup tiré devant des abattoirs, comme cela a été de cas à Reckingen. C'est ce genre de comportements qui fait énormément de tort au tourisme, conclut-il.

Jean-Paul Revaz est cependant conscient du problème concernant l'élevage ovin. Tout en pensant que les moutons devraient être mieux gérés, il estime que le tourisme a besoin de cette présence agricole en montagne car elle empêche un reboisement excessif et protège la valeur botanique. Ce reboisement excessif est un des aspects qui inquiète le plus les responsables touristiques. En effet, les pâturages de moyenne montagne représentent un des éléments-clés de cette image idéale du paysage alpestre que le tourisme exploite avec succès.

<sup>104</sup> entretien réalisé le 24 juillet 2001.

<sup>105</sup> entretien réalisé le 25 juillet 2001.



### 3.3. Conclusions sur la réapparition du loup en Suisse

Le vaste chapitre qui vient d'être traité tente d'expliquer les nombreux enjeux liés à la réapparition du loup. Il est possible de caractériser cette problématique du loup comme étant conflictuelle. La partie traitant des résistances a ainsi été largement plus développée puisque ce sont ces différentes oppositions qui mettent en question la présence durable de loups dans certaines régions. La population semble être partagée sur cette problématique. Ces divers enjeux liés au loup émanent de personnes ayant des perceptions de la nature ainsi que des styles de vie différents. Qui sont les partisans du loup ? En Valais, ils sont très discrets. Les avis favorables à la réapparition du loup se manifestent hors du canton. Sur le lieu même où se produit le phénomène, il *semble* que les avis opposés dominant. Même si ce scénario est facilement imaginable, cela ne signifie pas pour autant que la majorité de la population s'oppose au loup. Seule une enquête permettant de collecter des données pourrait affirmer la réelle attitude de la population.

L'opposition a mérité une attention particulière. Les différentes formes de résistances traitées dans ce chapitre ont permis de mieux se rendre compte de l'étendue du problème. Les raisons de cette opposition sont nombreuses et de divers types. Il est à présent plus facile de cerner la complexité de la situation avec les abondants enchaînements d'interactions possibles qui y sont liés. Ces résistances sont manifestées par des personnes craignant pour leur activité économique, pour leur passion, pour leur identité régionale, mais également, dans certains cas, pour leur sécurité. Certains problèmes sont bien réels sur le terrain, certains sont dus à une méconnaissance, alors que d'autres sont d'ordre psychologique. Le refus des éleveurs et chasseurs se manifeste clairement. D'autres oppositions se manifestent moins ouvertement comme par exemple les craintes du danger que le loup représenterait. Certaines résistances ne sont perceptibles que par une analyse plus approfondie, notamment en ce qui concerne tous les aspects liés à l'identité.

La réapparition du loup démontre qu'une société se sent menacée par un élément nouveau qu'elle n'arrive pas à maîtriser. Une partie de cette population est à plus forte raison déstabilisée par le fait que cet élément dérangeant est légalement protégé et même soutenu de l'extérieur.

Le cas de l'élevage semble être de loin le sujet le plus problématique, et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'il a eu droit à une telle attention. Il est fort probable que si les dommages dus au loup étaient moindres, l'espèce serait présente depuis quelques années. Cependant, il est toutefois nécessaire de relativiser le lien entre l'élevage du petit bétail et la présence du loup afin de continuer à être complètement objectif dans cette étude.

Le loup apparaît comme un souci supplémentaire dont les éleveurs se seraient bien passés. L'agriculture de montagne vit actuellement une période très difficile. Nombreuses sont les exploitations qui devraient cesser si elles ne recevaient plus de subsides. Il semble cependant que les éleveurs ne peuvent parfois pas faire grand chose pour protéger leur troupeau. C'est par exemple le cas des alpages difficile à protéger. Toutes les zones ne devraient pas être considérées de la même manière dans la

problématique du loup. De plus, modifier le système d'exploitation en assurant une surveillance pour les troupeau ou du moins un meilleur encadrement n'est pas forcément aisé pour tous les éleveurs ayant un petit cheptel et pratiquant une activité annexe.

En dehors de ces aspects techniques délicats, le loup apparaît cependant pour de nombreuses personnes comme un bouc émissaire idéal. Il est un élément supplémentaire dont les éleveurs n'avaient pas besoin. Ceux-ci semblent lier leur avenir à la problématique du loup. Cependant, l'animal n'est pas le seul facteur négatif remettant en cause l'avenir des exploitations. Ces dernières vivaient une situation difficile déjà avant la réapparition du loup. Sa réapparition représente un désagrément supplémentaire de taille qui risquerait de mettre en péril certaines exploitations. Cependant, il serait injuste d'assimiler entièrement l'avenir de l'élevage à la présence de loups puisque celle-ci est un facteur parmi d'autres. La situation que vit l'élevage est très complexe, et il faut analyser le problème dans un contexte global, comme un tout. On ne peut en effet pas accuser le loup du fait, par exemple, que les marchés extérieurs offrent les produits dérivés de l'élevage trop bon marché. L'agriculture helvétique doit faire face à la concurrence étrangère. Les éleveurs n'arrivent plus par exemple à vendre la toison des moutons pour en faire de la laine. Un éleveur de Visperterminen avouait dans ce sens : « c'est de notre faute, nous aussi on porte des vêtements en matière synthétique » en insinuant par là qu'il faudrait consommer les produits locaux (la production de laine en l'occurrence) pour soutenir les exploitations locales. Une revalorisation des produits issus de l'élevage pourrait être possible grâce au soutien de la population qui pourrait privilégier l'achat de ces produits.

La réapparition du loup peut tout de même avoir apporté dans certains cas un aspect positif pour l'élevage. Pourquoi ne pas tenter une réflexion allant dans le sens de la revalorisation de ce type d'élevage grâce au loup ? Depuis que le loup est réapparu, tout un monde s'est mis à s'intéresser à l'élevage du petit bétail. Quelques études ou expériences testant l'efficacité de chiens, bergers, clôtures ont débuté. Ces mesures visent en quelque sorte à soutenir l'élevage puisque tentant de protéger les troupeaux. Les différentes études réalisées ont permis de noter que, même si les techniques de prévention ont un coût, elles pouvaient améliorer les conditions d'estivage des troupeaux. Un chien de protection protégera le troupeau contre diverses menaces (prélèvement d'agneaux par les renards, attaques de chiens errants, corbeaux ou autres prédateurs). Le berger s'occupe du troupeau en effectuant une conduite raisonnée (gestion de l'alpage complète), peut soigner les animaux malades, empêche les moutons de s'éloigner du troupeau, peut éventuellement réaliser une petite production de fromages. Il a été dit que la situation actuelle (sans loups, peu d'encadrement) est loin d'être catastrophique. Cependant, l'éleveur pourrait bénéficier de certains aspects positifs avec un meilleur encadrement. Ces gains concerneraient tant le troupeau que l'environnement. L'exploitation pourrait retirer divers profits : moins de pertes de bétail, davantage de moutons si le troupeau est encadré, un rallongement de la période de pâture. Cependant, le troupeau doit être d'une taille minimale permettant de supporter les charges qui seraient bien plus élevées. C'est principalement à cause de ce dernier point que la réalisation de ces mesures est si difficile, la plupart des exploitations ovines valaisannes étant de taille modeste.

Enormément d'espoirs reposent sur ces mesures et expériences. Ces dernières ne sont pas forcément aisées à réaliser, mais elles tentent par diverses manières à revaloriser l'élevage ovin. De nombreuses interrogations concernant ces mesures demeurent. Il faut cependant noter que l'élevage du petit bétail doit réagir s'il ne veut pas subir des difficultés toujours croissantes dans les prochaines années. Le loup n'est pas le seul facteur menaçant l'élevage ovin en montagne. La problématique de l'élevage est elle aussi extrêmement complexe. Les éleveurs doivent s'organiser et être plus créatifs afin de subsister et perpétuer leur activité dans les vallées. Rechercher de nouvelles techniques, valoriser le métier de berger, développer certains produits relèvent d'un processus imaginatif qui peut permettre de revitaliser l'élevage ovin. Il faut croire au pouvoir inventif des sociétés locales et encourager leur créativité sociale.

Suite à cette parenthèse liée au cas de l'élevage, il faut à nouveau considérer les résistances d'une manière plus générale en analysant la qualité de certains arguments liés aux émotions, aux discours passionnés. Ces derniers ont un pouvoir très fort sur l'acceptation ou la non-acceptation du prédateur en Valais.

Il est fréquent que les gens se sentent obligés de trouver des explications à tout, et cela même lorsqu'ils ne disposent pas d'assez d'informations. En effet, il est fréquent que certaines personnes prétendent connaître un sujet et n'en ont en fait qu'une connaissance relative. Cela peut entraîner, parfois à tort, une attitude favorable ou défavorable à l'égard d'un sujet. D'autre part, il arrive souvent que ces personnes affirment certaines choses contraires à la réalité et les fassent passer pour des vérités, généralement par intérêt personnel. Dans une situation principalement conflictuelle, il n'est hélas pas rare de se poser la question suivante : « sont-ce les arguments des opposants (ou partisans) qui sont la cause de leur refus (ou soutien), ou est-ce leur refus (ou soutien) qui est la cause de leurs arguments ? ». Concernant la plupart des conflits, il est regrettable que l'aspect émotionnel occupe une place toujours trop grande. Les discours passionnés éloignent le sujet de la réalité. Ôter les aspects émotionnels est une mission bien rude. L'acharnement du refus du loup étant fréquemment lié aux faciès identitaires, le problème s'intègre dans une logique bien plus large où le loup n'est qu'un élément de cette relation très complexe liée à l'identité des personnes. Ceci explique la difficulté de la tâche. Cependant, dans la mesure du possible, elle n'est réalisable qu'avec des preuves de respect et une grande confiance vis-à-vis des personnes d'avis opposé. Ce respect des populations ainsi qu'une disposition à une très grande écoute est la voie fondamentale pour assainir cette situation conflictuelle. Le refus passionné du montagnard peut s'adoucir lorsqu'il sent que le clivage avec l'extérieur s'allège. De la même manière, le partisan doit s'intéresser aux aspects problématiques et comprendre que chaque forme de résistance n'est pas injustifiée mais est la conséquence de situations parfois très complexes. Ainsi, il est très important que le regard des partisans du loup ne soit pas uniquement imbibé d'un pur idéal propre au discours passionné dépourvu de tolérance et de respect d'autrui. Il faut montrer les aspects objectifs et expliquer davantage tous les enjeux liés au loup et plus particulièrement la situation délicate de l'élevage. En dépassionnant le débat dans le reste du pays, en tentant d'expliquer la situation que vit le Valais, une autre impression que celle d'un canton combattant le loup uniquement par haine sera laissée.

La neutralité et l'objectivité sont des règles fondamentales permettant de réduire les oppositions. Il faut insister sur le besoin d'une campagne de communication objective, c'est-à-dire qui tienne compte de la réalité telle qu'elle est. Il faut autant présenter le loup comme un animal craintif par exemple, qu'expliquer la situation délicate liée aux exploitations de petit bétail, ou encore mettre en évidence les impacts qu'aura une meute de loups sur la faune. Les médias ont ainsi un rôle particulièrement important à jouer puisqu'ils sont les principaux vecteurs de l'information auprès du grand public et influencent donc fortement son opinion. Le problème ne doit pas être présenté de façon à influencer les gens, mais tel qu'il est réellement. Ces interventions neutres devraient être autant utiles pour la population que pour le loup. Elles aideront à modifier certains comportements qui semblent inappropriés au regard de la réalité, à prendre en compte les difficultés de certaines situations et à arranger au mieux tous les acteurs, et elles réduiront le climat de méfiance incitant le refus par principe. Entamer ou continuer ce travail est très important puisqu'il va dans le sens de la recherche de solutions. Il faut, coûte que coûte, trouver des possibilités de cohabitation. En effet, on ne peut laisser les choses ainsi puisque les loups réapparaîtront de toute manière, et avec une fréquence de plus en plus grande si l'on en croit les biologistes. Il est inutile de rappeler que des populations de loups s'installent de plus en plus à proximité de la frontière helvétique.

Toutes ces formes de résistances sont la preuve de l'existence d'un problème, d'un certain malaise. Elles ne peuvent être laissées telles quelles car, elles participent à la dégradation du climat général. Il est primordial de prendre très au sérieux toutes ces résistances puisqu'elles sont bien réelles et qu'aucune n'est innocente ou injustifiée. La situation ne peut que s'améliorer avec une sérieuse prise en compte de ces facteurs. Toutes les résistances peuvent ainsi être réduites grâce à un travail d'assistance adapté. Voici les types d'interventions qui devraient impérativement être privilégiées :

- 1) Un travail d'information d'une part sur la biologie et l'écologie du loup permettant d'éviter que les personnes soient défavorables à l'animal pour des raisons injustifiées, et d'autre part sur l'impact de la présence du loup ou d'une population de loups en Valais.
- 2) Un processus de prises de décisions, des négociations avec le plus large éventail de personnes concernées. Ceci signifie donc que les citoyens seraient également représentés. Prendre en compte toutes les opinions, les analyser en commun et favoriser une recherche de solutions sans aucune arrière-pensée, tels sont les buts essentiels de ces rencontres.
- 3) Favoriser un climat permettant de dépassionner le conflit. Rendre le débat le plus objectif possible en limitant les arguments émotionnels est un point fondamental.

La problématique liée au loup est tellement complexe qu'il y a d'ailleurs un grand danger à simplifier les éléments concernant le sujet. Après avoir acquis une connaissance complète de tous les aspects relatifs à la problématique, les personnes sont généralement tentées d'opter pour une certaine attitude à l'égard de la réapparition du loup. La question d'être favorable ou opposé à la protection du loup relève finalement d'un aspect presque éthique où le poids des sphères

environnementales et sociales est estimé. Qui favoriser ? La nature, l'homme, ou éventuellement les deux ? Il est peut-être possible de trouver une solution arrangeant les deux sphères. La nature a une valeur capitale. Son échelle de temps se déroule sur une dimension extrêmement longue. Les modifications du milieu naturel se font sur des années, des décennies, voire des siècles. L'homme, au contraire, vit au rythme de l'économie, à une échelle temporelle extrêmement courte. Chaque changement sur la sphère anthropique est rapidement perçu et ces impacts entraînent immédiatement des manifestations réactives. Que privilégier, et comment ? C'est un choix toujours délicat puisque extrêmement complexe.

Un autre facteur de taille ne doit pas être omis dans cette problématique. Il s'agit de privilégier une vision la plus large possible. La complexité de cette problématique nécessite quelques éclaircissements. Elle touche en effet de nombreux domaines puisque les acteurs concernés ne se limitent pas à quelques groupes. Il est primordial d'analyser le cas du loup en Valais dans une optique très large, en prenant compte de toutes les relations possibles. La réapparition du loup doit s'intégrer dans une optique de développement régional. Dans cette vision globale, l'ensemble de la population est concerné car chaque Valaisan a un regard sur la montagne, sur la faune.

Au niveau national, les attitudes manifestées par l'opinion publique sont partagées. Il est regrettable que les opposants soient ceux qui sont confrontés à l'animal, alors que les partisans en sont éloignés. Être confronté au phénomène influencerait-il l'attitude de la population ? Serait-ce plutôt des différences culturelles qui agiraient sur la population ? Il serait intéressant d'imaginer le scénario où les populations seraient inversées. Quelles seraient les réactions ?

L'avis des populations urbaines du reste de la Suisse me semble compter moins dans un premier temps, car il est essentiel que les populations directement concernées (et non pas des « outsiders ») puissent être d'abord concertées. Par contre cet avis peut compter davantage dans un deuxième temps, car si une population de loups arrive à s'installer dans les Alpes, il est plus que probable qu'elle tentera alors de recoloniser le reste du pays. On pourrait toutefois également considérer le fait que les régions montagneuses ne sont pas uniquement la propriété des populations y vivant, mais celle de la nation entière. Ainsi, le degré de concertation des personnes extérieures serait à analyser, mais cela résulte essentiellement de questions d'appréciations personnelles.

Ce chapitre a permis d'analyser qualitativement le problème grâce à l'identification des nombreux enjeux et éléments du conflit. Cette étude ne permet toutefois nullement de renseigner sur l'aspect quantitatif des attitudes. Quelles sont leurs proportions de partisans et d'opposants, en Valais, en Suisse ? Il y a un besoin de connaître la part attribuée à chacune des tendances. Grâce à l'identification de toutes les formes d'opposition, il est possible d'envisager une analyse quantitative des attitudes. Cette étude étant limitée par différents facteurs, il ne sera pour l'instant pas possible de mesurer ces résistances ou soutiens. Cependant, l'état actuel de la recherche permet de réaliser la phase consistant à créer le questionnaire permettant l'enquête quantitative.

## Chapitre 4 : Le questionnaire

### 4.1. La raison du questionnaire

Nous n'avons aucune donnée scientifique sur l'opinion des Valaisans puisqu'il n'y a eu jusqu'à présent aucune enquête parmi la population sur le thème du loup. Il est ainsi difficile de pouvoir se prononcer avec certitude sur son attitude. Connaître le plus précisément possible les sentiments de la population concernant cette problématique est très important. Dans ce quatrième et dernier chapitre, il va s'agir de créer un outil permettant d'obtenir ultérieurement des résultats propres à une analyse quantitative. Le chapitre précédent a permis de cerner le problème et d'identifier les formes de résistances. Ceci peut permettre la création d'un questionnaire adapté à la situation valaisanne. La réalisation d'une enquête par questionnaire dans ce canton serait fort utile.

#### **4.1.1. Objectif d'une étude quantitative**

Un questionnaire est un excellent moyen pour collecter des données et permettre ainsi d'obtenir de précieuses informations sur un sujet. Gumuchian souligne l'avantage de ce type d'enquête car pour lui : « *cette méthode est utile et très souple car elle s'adapte facilement aux exigences de la recherche.* »<sup>106</sup> Un questionnaire traitant de cette problématique a déjà été créé par le professeur Alistair Bath. Il l'a employé l'an passé en Croatie et en France (Départements de Savoie et des Alpes Maritimes). Cette méthode a permis d'obtenir de précieux renseignements sur l'attitude et l'avis des citoyens. Comme il a déjà été mentionné dans la partie traitant de la « human dimension », avoir ce type d'informations est capital pour la suite du processus permettant éventuellement une cohabitation durable de l'homme avec le loup. Cette étude permettra d'obtenir d'appréciables données concernant les attitudes, le niveau de connaissance, le pouvoir des croyances, l'intérêt suscité par le sujet dans la population.

La population est-elle vraiment opposée au loup, quelle est la proportion de personnes défavorables ? Y a-t-il suffisamment de personnes soutenant le loup pour que sa présence puisse se justifier ? Quels sont les points sur lesquels il y a le plus de résistances ? Telle résistance est-elle vraiment une cause influençant la situation actuelle ? Quelle est l'intensité de telle ou telle résistance ? Que savent déjà les gens, que ne savent-ils pas, que doivent-ils absolument connaître à propos de l'espèce et de sa gestion ? Les gens sont-ils au courant de l'impact du ou des loups dans le canton ? Quels sont donc les messages ou informations importants à communiquer ? La population se sent-elle concernée, quelle est son implication ? Voici des interrogations qui recevront des réponses si cette enquête est poursuivie.

---

<sup>106</sup> GUMUCHIAN H., *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*, p. 241.

Le questionnaire peut permettre d'obtenir de nombreux renseignements qui sont nécessaires pour continuer le travail de recherche de solutions. Connaître enfin l'avis de la population est un excellent moyen pour ne plus avoir à se fier à des appréciations. Pouvoir quantifier ces résistances, disposer d'informations chiffrées est fondamental et permet de passer à une nouvelle phase de la recherche de solutions. Les résultats obtenus permettront de cibler les points qui méritent une attention particulière et une éventuelle action (éducation, négociation).

#### 4.1.2. Un nouveau modèle

Il vient d'être mentionné qu'il existe déjà un modèle de questionnaire adapté à ce genre de situations. Ce modèle est l'œuvre du professeur Bath. Ce dernier l'emploie pour réaliser des études en Europe. Il y a des avantages à n'utiliser un seul modèle, comme par exemple le gain de temps puisqu'on évite d'en créer un nouveau à chaque fois, ou encore la possibilité d'effectuer des comparaisons entre les régions étudiées. Cependant, la nécessité de créer un nouveau questionnaire semblait s'imposer. En effet, une attention particulière est portée sur les spécificités régionales car elles sont jugées primordiales. Il y a des différences propres à chaque région, à chaque population puisque les situations ne sont jamais identiques. Créer un questionnaire adapté à une région semblait important si l'on dispose de suffisamment de temps. Le Valais est en effet un cas particulier. Le modèle de Bath est adapté pour des régions où il y a au moins quelques meutes de loups. Soit les loups ont toujours été présents (Croatie), soit ils se sont installés récemment (France). La présence continue de loups est l'élément qui fait défaut dans notre situation helvétique puisque le pays n'a connu que des incursions occasionnelles. De plus, la création d'un nouveau questionnaire permet d'insister plus largement sur certains aspects jugés pertinents, et de relativiser certains points jugés secondaires. Le modèle valaisan créé propose quelques innovations, comme par exemple les questions relatives au thème de la provenance de la connaissance et du discours que tiennent les personnes.

#### Les spécificités valaisannes

Aucune population de loups, présences occasionnelles.

Importance de la tradition pastorale de montagne.

Indemnités et subventions de la Confédération.

Existence de races locales.

Projet « Concept Loup Suisse » :

50 moutons tués avant autorisation de tir du loup responsable.

Une grande partie de la population helvétique soutient le loup.

Le Valais est un canton à forte vocation touristique (sports d'hiver, randonnées).

Les éléments liés à la transmission de l'information permettent de connaître la fréquence de discussion du répondant avec son entourage. Le degré de fréquence pourra également donner des informations concernant l'intérêt de la personne sur le sujet.

Enfin, la provenance de certaines connaissances est extrêmement importante à connaître puisque la source des connaissances du répondant sur les événements liés à l'actualité influence grandement l'attitude du répondant.

Tous les thèmes et sujets jugés pertinents ont été intégrés dans le questionnaire. Les principales résistances sont présentes, à l'exception de celles liées aux aspects identitaires qui seraient trop délicates à traiter et qui ne sont pas assez explicites.

### 4.3. Eléments techniques liés à ce questionnaire

Le questionnaire est un excellent outil d'enquête. Les résultats obtenus à partir d'un échantillon, soit un sous-ensemble de la population, sont généralisables à toute la population par des méthodes de statistiques. Cet échantillon, qui sera complètement déterminé ultérieurement, risque d'être très similaire à celui de l'enquête du professeur Bath.

Les questions ont été ordonnées dans un ordre logique, ce qui implique qu'un enquêteur suive le déroulement lors de l'application du questionnaire. Le questionnaire sera soumis au cours d'une entrevue en face à face. Les questionnaires administrés par entretien sont plus coûteux, mais permettent d'obtenir des résultats de bien meilleure qualité. L'enquêteur, par sa présence, pourra expliquer la question et la signification des mots lorsqu'elles seront mal comprises. Si l'enquêteur est compétent, le taux de réponse ainsi que la qualité des informations recueillies sont très intéressants, puisque l'enquêteur s'assure que le répondant comprenne bien la question et réponde d'après son opinion. De plus, le fait que le répondant ne peut pas lire les questions à l'avance réduit les biais dans les réponses.

Les questions de ce questionnaire sont de différents types. Quelques questions sont ouvertes (choix libre du type de réponse), mais la très grande majorité des questions sont fermées (les réponses sont proposées). Javeau estime que les questions fermées sont celles qui se prêtent le mieux au dépouillement et à l'analyse statistique.<sup>108</sup> Un grand nombre d'entre elles proposent des réponses selon une échelle ordinale. Chaque cote correspond à un certain type de jugement. L'échelle graduée permet de nuancer davantage la position personnelle du répondant. De plus, il y a parfois la possibilité d'utiliser la réponse « je ne sais vraiment pas » qui doit être liée à un manque complet d'informations sur le sujet. L'enquêteur doit d'ailleurs veiller à ce que le répondant n'utilise cette alternative qu'en dernier recours. Cette possibilité évite que l'enquêté ne

---

<sup>108</sup> JAVEAU C., *L'enquête par questionnaire*, p.68-69.



réponde n'importe quoi. Javeau prévient toutefois : « *Il ne faut cependant en user qu'à bon escient, et ne pas généraliser la possibilité pour le répondant d'é luder de cette manière toute question qui risquerait de l'« engager » un peu trop.* »<sup>109</sup>

Un pré-test a été effectué sur une dizaine de personnes. Cette étape est indispensable car elle permet d'apporter les corrections nécessaires avant la mise en œuvre définitive de l'enquête auprès de l'ensemble de l'échantillon. Les réactions des enquêtés ont été très riches et ont permis d'améliorer grandement le modèle initial. Certaines questions n'étaient pas assez claires, d'autres étaient comprises différemment. Des modifications ont encore été réalisées afin de faciliter davantage la choix des réponses. Cette enquête pilote a mis en évidence le fait que parfois les gens ne savent tout simplement pas répondre car ils ne disposent pas d'informations suffisantes. Il a fallu alors analyser chaque question afin de laisser parfois cette alternative de non-réponse en cas de manque d'informations.

#### 4.4. Proposition de questionnaire

Le questionnaire, n'étant pas encore dans sa forme définitive et pouvant servir de base à une éventuelle nouvelle enquête, ne figure pas dans la version actuelle du mémoire. Il reste encore sous forme confidentielle.

---

<sup>109</sup> JAVEAU C., *L'enquête par questionnaire*, p. 73

## **Chapitre 5 : Synthèse et conclusion finale**

Le premier objectif de cette recherche a été de démontrer que le sujet de la problématique du loup en Valais ne concernait pas le prédateur, mais un bipède. C'est en effet à l'homme de connaître la relation qu'il veut entretenir avec la nature. Des conseils et éléments de base concernant cette gestion de la problématique ont été indiqués. Le troisième chapitre a permis de cerner la situation valaisanne dans ses grandes lignes. Il y a des raisons de se réjouir de cette nouvelle présence, mais il ne faut pas oublier que les problèmes sont actuellement très présents aussi. La situation est en fait très délicate. Certains groupes s'opposent avec violence à cette réapparition. L'opinion publique est certainement partagée sur la question. Le questionnaire est l'outil qui a été privilégié dans le chapitre suivant. Après avoir identifié la situation, il s'agissait de trouver un moyen permettant de vérifier cette différence entre le discours idéaliste des défenseurs du loup et la persistance de son refus. Quel est le support de connaissance qui permet aux gens de s'opposer au loup ? La réalisation d'un questionnaire est un excellent moyen pour vérifier l'efficacité du discours « pro-loup » en comparaison avec celui tenu par les opposants. La perception qu'ont les gens de la problématique peut ainsi être analysée. Qu'assimilent les gens entre les discours des deux tendances ?

Des moyens doivent être mis en oeuvre jusqu'à ce qu'un arrangement soit trouvé. Il faut espérer qu'avec cette étude, un message soit passé : le problème en Valais ne concerne pas le loup mais les humains. C'est l'homme par ses perceptions et comportements qui refuse ou qui encourage la présence de l'animal. Cette étude devrait permettre de convaincre de l'utilité de la géographie dans la recherche de solutions. La vision neutre et générale de cette discipline est une des principales qualités qui lui donne des avantages pour participer aux études du problème et tenter d'améliorer la situation. La façon dont la réapparition du loup est actuellement vécue ne peut qu'aggraver la situation. Cette étude a permis de remarquer plusieurs particularités concernant cette problématique. Deux spécificités principales peuvent être retenues. Il y a d'une part l'extrême complexité du problème, et d'autre part la pression d'un climat passionné. Ces aspects qui rendent la situation si délicate entraînent la nécessité de prendre en compte sérieusement ce problème en Valais. La question est actuellement loin d'être réglée. Les esprits sont exacerbés par une situation problématique qui dure et se répète. Le Valais est devenu la proie d'un débat passionné où la raison et la recherche de solutions sont trop souvent négligées. Cette confrontation où chacun connaît déjà sa leçon bien apprise et où personne ne veut changer d'avis est inutile et engendre un certain malaise. Comme il a déjà été traité précédemment, l'objectivité doit par tous les moyens être privilégiée.

Le loup n'est ni gentil, ni méchant. Il est tout simplement le loup, autant une espèce extrêmement importante pour la biodiversité de la faune locale, autant un brigand pour l'éleveur. Un éleveur expliquant que le loup est une « bête du diable » qui tue par plaisir, ou bien une personne vivant en plaine d'avis qu'on devrait arrêter de tuer ces « petites bêtes » relève d'une même situation. Les individus tenant de tels discours

n'ont généralement pas de bonnes connaissances de l'animal ou de ses impacts, ce qui les entraîne à sur ou sous-estimer le prédateur. Il est fondamental que les partisans et opposants considèrent le loup tel qu'il est réellement et évitent d'entrer dans un débat passionné. Ainsi, chacun devrait se rendre compte que le prédateur est d'une part bénéfique pour la nature, mais qu'il peut d'autre part également créer certains problèmes pour les humains. Il n'est possible de porter un jugement sur la situation qu'à partir du moment où tous les enjeux ont été saisis. En effet, lorsque les gens sont informés, ils peuvent tenir un discours objectif et laisser de côté les aspects émotionnels qui ne viennent que troubler le débat. Un des buts de cette recherche est notamment de présenter objectivement tous les aspects de la réalité liés au loup. Les personnes qui n'ont qu'une connaissance moyenne sur le sujet pourront ainsi davantage juger la situation telle qu'elle est, et éviter d'émettre un discours inadapté qui omettrait certains aspects. L'objectivité est le principe clé de la recherche de solutions. La tendresse ou la haine ne doivent pas entrer dans la question puisque ces aspects émotionnels ne font qu'envenimer le problème. Il ne faut jamais attribuer à l'animal des qualités ou des défauts supposés lorsque l'on a pas assez de connaissances. Le meilleur moyen pour avoir un regard averti et objectif est de récolter des informations neutres. La connaissance qu'ont les gens est l'élément fondamental sur lequel repose la possibilité d'une amélioration de la situation. Une personne informée, ayant une connaissance objective, évitera de traiter la question passionnément, laissera les aspects émotionnels de côté, et analysera le problème tel qu'il est réellement. Le loup génère en Valais des problèmes techniques qui sont bien réels. Seules des personnes objectives et informées pourront régler le problème. Il est ainsi extrêmement important d'insister pour que la population acquière une connaissance adaptée.

Egli a réalisé une étude sur la relation entre les éleveurs de moutons et le lynx dans les Préalpes bernoises. Elle a remarqué que le niveau de connaissance de l'animal est un facteur déterminant qui influence fortement l'acceptation. Plus on connaît le prédateur, plus les résistances à son égard diminuent. *« Il y a un lien relativement fort entre le niveau de connaissance et l'acceptation. [ ] L'influence de la connaissance sur l'acceptation est ainsi fort. »*<sup>110</sup>

Les problèmes techniques sont bien réels en Valais et ce n'est pas un questionnaire qui va régler par exemple la question de la protection des troupeaux. Cependant, l'acharnement à refuser l'animal est la preuve que la dimension de l'opposition dépasse largement les différends techniques. Disposer de renseignements concernant les attitudes permettra de régler certains problèmes, à commencer par ceux du domaine de l'information et du niveau de connaissance. Si le discours scientifique parvenait à convaincre les récalcitrants que l'opposition est surdimensionnée, alors des solutions concernant les différents problèmes pourraient être trouvées bien plus facilement. La réalisation du questionnaire est un excellent moyen pour corriger ultérieurement certaines opinions inadaptées. Son application peut apporter des renseignements

<sup>110</sup> Traduction personnelle. La version originale est : *« Dieses Mass am Wissen hängt relativ eng mit der Akzeptanz zusammen. [ ] Der Einfluss des Wissen auf die Akzeptanz ist demnach gross. »*  
 EGLI E., *Der Luchs und die Schafhalter. Eine sozialwissenschaftliche Studie zur Akzeptanz von Grossraubtieren*, p. 28-29.

extrêmement importants. En effet, en plus de mesurer les attitudes, il permet de se rendre compte de l'état des connaissances de la population ciblée. Ce type d'informations est essentiel afin de tester l'efficacité des messages fournis par les scientifiques à l'intention de la population. Une comparaison entre la connaissance scientifique et la connaissance populaire est ainsi envisageable. Il sera ainsi possible de déterminer le degré de perturbation de la connaissance populaire face à la connaissance scientifique.

Les expériences de Bath exposent la nécessité de connaître exactement l'attitude de la population. Le poids de certaines résistances et du soutien peuvent être mesurés grâce à l'emploi d'un questionnaire. L'application du questionnaire proposé serait une des étapes suivantes qui permettrait de continuer à traiter de cette problématique du loup dans un contexte social. Des méthodes statistiques permettraient ainsi d'affirmer ou de démentir la supposition que le canton « résiste » à la réapparition du prédateur, et surtout d'envisager des actions afin de régler cette situation problématique.

L'importance de la participation des acteurs locaux est un autre aspect que cette étude a tenté de démontrer. Le loup ne pourra pas se développer et vivre dans des conditions favorables si la population ne l'accepte pas. La présence « forcée » de loups (protégés par des lois et soutenus par des citoyens) créerait un sentiment d'injustice et de révolte si une grande partie de la population s'opposait à sa présence. Cette situation n'est pas souhaitable et est même injuste. Des tendances d'imposition ne créent que davantage de problèmes et sont en opposition avec les principes de respect des populations locales. Il est primordial que le Valais dispose d'un pouvoir local de gestion et de prise de décision. Cependant, il doit également être conscient que l'entité valaisanne s'insère dans un tout. En effet, le Valais a également des responsabilités car il n'est pas seul à être concerné par la problématique de la réapparition du prédateur au niveau national.

Cette prise en compte des acteurs locaux est d'une part une nécessité, et d'autre part une preuve de respect. Il est primordial de régler la problématique en favorisant le dialogue, et ceci dans un climat de confiance. Le contact entre les scientifiques, les représentants politiques, et les personnes lésées par le prédateur (éleveurs) est un point crucial, explique Egli.<sup>111</sup> Il faut que les acteurs aient de bonnes relations. Lorsque les clivages existent, il est très difficile, voire impossible de trouver des solutions acceptées par tous. Ecouter et respecter les avis différents est une nécessité pour pouvoir exprimer son opinion et être entendu. Tous les différents enjeux liés aux différentes positions doivent être analysés. Le dialogue sera le seul moyen pour régler une situation problématique. Une atmosphère de confiance est bien plus efficace qu'un climat conflictuel. Ce sont là quelques-unes des conditions fondamentales pour arriver à une situation convenant à un maximum de personnes. Il est certain que ce n'est qu'en allant dans ce sens qu'il sera possible d'améliorer la situation en optant à moyen terme pour le choix entre la tolérance ou le refus des loups.

---

<sup>111</sup> EGLI E., *Der Luchs und die Schafhalter. Eine sozialwissenschaftliche Studie zur Akzeptanz von Grossraubtieren*, p. 43.

Cette recherche avait pour mission de présenter les techniques de « human dimension ». Le professeur Bath a su attribuer à la géographie une spécialisation traitant de ces interactions tellement complexes existant entre l'homme et les grands prédateurs. Avoir développé ces principes de « human dimension » dans cette recherche permet d'expliquer les possibilités (et même nécessités) d'appliquer ces principes à notre situation helvétique. La « human dimension » encourage fortement la prise en compte de la population et considère ce facteur comme étant la base des recherches. Les humains ont une place si importante dans ce problème délicat qu'il s'agit surtout de se tourner vers la population si on veut le régler. Le travail d'information des populations est capital afin que les citoyens puissent disposer de renseignements complets et objectifs concernant le loup, les enjeux liés au loup, ainsi que la situation vécue en Valais. Favoriser le dialogue grâce à des rencontres où les différentes positions peuvent s'exprimer est primordial. Les techniques de « human dimension » encouragent la voie de la négociation qui est considérée comme la plus sage. L'acharnement à refuser ou à imposer n'aide en rien.

On se rend compte que cette étude du loup en Valais ne se limite pas à un cas spécifique. Suffisamment d'éléments ont été intégrés pour comprendre que ce type de problématique peut s'appliquer bien plus largement. De nombreux éléments liés au loup peuvent s'appliquer au cas du lynx, à la gestion de tous les prédateurs. La « human dimension » pourrait être employée pour traiter de problèmes liés à toutes sortes d'espèces en analysant les interactions entre l'homme et la faune. Cette étude s'est limitée au cas valaisan. Cependant, des recherches similaires pourraient être envisagées dans d'autres régions, ou au niveau national. La « human dimension » est un outil interdisciplinaire très prometteur puisqu'il permet d'améliorer durablement bien des situations.

## Quelques mots personnels

Il est mentionné dans la partie introductive que la géographie est une discipline neutre. Cependant, pour traiter ce genre de sujets délicats, l'auteur de la recherche doit également être neutre. Afin de participer au processus de recherche de solutions, il est très important d'être impartial. Il est temps de dévoiler quelques aspects personnels qui permettront de comprendre mon engagement dans cette recherche.

La montagne est un milieu que j'affectionne tout particulièrement. Je la pratique de diverses manières depuis bon nombre d'années. La photographie animalière est une activité qui me permet de partager des instants d'intense complicité avec la nature et me pousse à considérer le loup comme un animal magnifique que je rêverais d'avoir la chance d'observer. L'agriculture de montagne est une activité qui m'est également très chère. Il m'a été possible à de nombreuses occasions d'aider des éleveurs dans diverses tâches. Me faire accepter par une communauté villageoise m'a permis de comprendre les mentalités, d'accepter et de respecter certaines particularités propres aux régions périphériques. Cette position neutre me permet d'écouter avec intérêt les différents avis et de comprendre bien des attitudes. Ma situation m'incite à protéger autant le loup que certaines attitudes des opposants. Cette étude est en quelque sorte ma participation à la recherche de solutions. Je la réalise dans l'espoir de pouvoir améliorer la situation actuelle. Cette recherche m'aura permis de dénoncer les attitudes que je juge infondées, et d'expliquer certaines résistances qui sont compréhensibles. Les recommandations émanant de cette recherche encouragent à envisager l'avenir en considérant davantage encore la population, en privilégiant la situation telle qu'elle est réellement et en recherchant des solutions avec les acteurs concernés.

Le travail de terrain a été captivant. Les nombreuses personnes qui m'ont accordé un entretien (voir la liste des entretiens réalisés figurant à la page 92) ont su expliquer leur situation, parfois délicate, ou leur avis sur la question. Je les remercie sincèrement pour le temps qu'elles m'ont octroyé, ainsi que pour les informations qu'elles m'ont fournies.

Je tiens à remercier chaleureusement

- Ruggero Crivelli, Maître en enseignement et recherche à l'Université de Genève, qui a su me fournir de précieux conseils durant cette recherche,
- Jean-Marc Weber, Directeur du Projet Loup Suisse, qui m'a fait découvrir les principes de « human dimension » et m'a incité à étudier le loup en favorisant davantage l'aspect social.

Je tiens encore à exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui m'ont encouragé et épaulé durant ces quelques mois, à commencer par ma famille, mes amis, ainsi que toutes les personnes qui ont montré un intérêt dans ma recherche.

## Documentation

Anonyme (article non signé mais d'après des informations fournies par BLANKENHORN H.-J.), « Réapprendre à vivre avec le loup », in *Environnement*, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), N° 1, 1999, p. 17-21.

Anonyme (article non signé), « Qui a peur du loup et de l'ours ? », in *Environnement*, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), N° 2, 1999, p. 42-45.

Anonyme (article non signé mais d'après des informations fournies par BLANKENHORN H.-J.), « Le mouton est un loup pour la végétation », in *Environnement*, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), N° 3, 1999, p. 37-41.

AMYOTTE L., *Méthodes quantitatives. Applications à la recherche en sciences humaines*, ERPI, St-Laurent, 1996.

ARNOLD M., « Quand chasseurs et lynx visent les mêmes proies », in *Environnement*, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), N° 3, 2000, p. 12-13.

ARNOULD M., « Le loup dans la bergerie », in *Alpes Magazine*, N° 65, 2000, p. 66-69.

Association des éleveurs d'ovins et caprins du Bas-Valais (AEOC), notes de séances concernant la prise de position du comité à propos du « Concept Loup Suisse », séance du 12 juin 2001.

BAUMGARTNER H., « Le bras droit des forestiers », in *Environnement*, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), N° 3, 2000, p. 10-11.

BATH A., « The role of human dimensions in wildlife resource research in wildlife management », in *Ursus*, 10, 1998, p. 349-355.

BATH A., *Human Dimensions in Wolf Management in Croatia. Understanding attitudes and beliefs of residents in Gorski kotar, Lika and Dalmatia toward wolves and wolf management*, Université de Newfoundland (Canada), avec le soutien de la Large Carnivore Initiative for Europe (LCIE), 2000.

BATH A., *Human Dimensions in Wolf Management in Savoie and Des Alpes Maritimes, France. Results targeted toward designing a more effective communication campaign and building better public awareness materials*, Université de Newfoundland (Canada), avec le soutien de la Large Carnivore Initiative for Europe (LCIE) et le projet français LIFE-Nature Le Retour Du Loup Dans Les Alpes Françaises, 2000.

BERNARD J., « Loup : la résistance s'organise », in *Le Nouvelliste*, 08.09.2001.

BERNET C., « Le loup recevra bientôt son permis de séjour », in *Tribune de Genève*, 04.07.2001.

- BERREAU G., « Le loup en Valais : le grand débarquement », in *Le Nouvelliste*, 26.03.1998.
- BERTA P., SABORIT R., *L'agriculture à temps partiel : une alternative située entre la tradition et la modernité*, Mémoire de licence, Département de Géographie, Université de Genève, 1984.
- BONHEME P., « Le loup en quête de nouveaux », in *Alpes Magazine*, N° 57, 1999, p. 34-41.
- BREITENMOSER U., « Large predators in the Alps : the fall and rise of man's competitors », in *Biological Conservation*, 83 (3), 1998, p. 279-289.
- Comité interdépartemental de Rio (CIRio), *Eléments pour un concept de développement durable : Base de discussion pour la mise en œuvre*, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), Berne, 1995.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED), *Notre Avenir à Tous*, Editions du Fleuve : les publications du Québec, Montréal, 1988.
- CRETENAND Y. & WEBER J.-M., « Présence du loup en Valais : observations et bilan des déprédations de 1998 à 2000 », in *Bulletin de la Murithienne*, Publication de la Société valaisanne des sciences naturelles, N° 118, 2000, p. 7-24.
- DEBARBIEUX B., « Haro sur les chromos », in *L'Alpe*, N° 3, « Transhumances », 1999, p. 7-8.
- DELALEU D., JACOB J.-P., SABELLI F., *Eléments d'enquête anthropologique*, Recherches et travaux de l'institut d'ethnologie, Université de Neuchâtel, 1983.
- DUCLOS J.-C., « Le sage et le nomade », in *L'Alpes*, N° 3, « Transhumances », 1999, p. 10-17.
- EGLI E., *Der Luchs und die Schafhalter. Eine sozialwissenschaftliche Studie zur Akzeptanz von Grossraubtieren*, Travail de diplôme, ETH Zürich, 1998.
- FAUCHERE A., *Un loup dans la bergerie des Arpilles*, Slatkine, Genève, 1999.
- FELLEY E., « Sur la piste du loup, les moutonniers remontent jusqu'à Strasbourg » in *Le Temps*, 13.06. 2000.
- FITZE U., « Le chien protège d'autant mieux les moutons qu'il devient leur ami », in *Environnement*, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), N° 3, 2000, p. 27-29.
- Fondation pour le développement durable des régions de montagne, *Proposition d'Agenda 21 pour le canton du Valais*, Projet de rapport à l'intention du Conseil d'Etat du canton du Valais, Sion, juillet 2001.
- GUMUCHIAN H., MAROIS C., *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*, Economica, Montréal, 2000.



- IMSAND C., « Philippe Roch et le Valais accordent un permis de tuer », in *Tribune de Genève*, 02.05.2000.
- JAVEAU C., *L'enquête par questionnaire*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1990.
- KESSLER R., «Le loup est de retour », in *Pro Natura Magazine*, N° 5, "Vivre avec des fauves", 1998, p. 10-12.
- KESSLER R., « Lynx, mouton et chasseur – un équilibre délicat », in *Pro Natura Magazine*, N° 5, "Vivre avec des fauves", 1998, p. 13-15.
- KUONEN T., *Derborence et la vallée de la Lizerne*, Monographic, Sierre, 2000.
- LACHAVANNE J.-B., *Cours d'Ecologie*, notes de cours remises aux étudiants durant les séances, Faculté de Biologie, Université de Genève, 2000-2001.
- LANDRY J.-M., « Distribution potentielle du loup dans trois cantons alpins suisses : premières analyses », in *Bulletin de la société neuchâteloise des sciences naturelles* 120 (2), 1997, p. 105-116.
- LANDRY J.-M., *Le loup et toi*, (Dossier pédagogique), CIP, 1997.
- LANDRY J.-M., *Le loup. Biologie, mœurs, mythologie, cohabitation, protection...*, Delachaux et Niestlé, Paris, 2001.
- LEBOEUF D., *The wolf. Ghost Hunter*, Firefly Books, Willowdale (Ontario, Canada), 1996.
- LEHMANN-WIDMER U., « Le mouton, une menace pour les Alpes ? », in *Environnement+*, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), N° 3, 2000, p. 20-21.
- LEHMANN-WIDMER U., « Walter Kunz, garde-faune : « les moutons n'ont rien à faire dans la forêt » », in *Environnement+*, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), N° 3, 2000, p. 15.
- MECH L. D., « The challenge and opportunity of recovering wolf populations », in *Conservation Biology* 9 (2), 1995, p. 270-278.
- MAUGUIER C., « Qui a peur du grand méchant loup ? », in *L'Alpe*, N° 8, « Bestiaire », 2000, p. 70-73.
- MEYLAN P., « Temps de chien pour le loup en Suisse », in *La Liberté*, 09.12.1998.
- MODOUX F., « Oui, les loups italiens sont en Suisse » in *Le Temps*, 19.12.1998.
- MODOUX F., « Le Valais chasse le loup jusque sous la Coupole fédérale », in *Le Temps*, 30.12.1998.
- NICOLET L., « Reckingen, fin de loup » in *Le Temps*, 02.12.1998.

- NICOLET L., « L'un après l'autre, les loups valaisans sont rattrapés par un destin fatal », in *Le Temps*, 15.01.1999.
- NICOLET L., « Contre le loup, le Valais fait garder ses moutons par des chiens et des ânes » in *Le Temps*, 29.06.1999.
- Office fédéral de la statistique (OFSTAT), *Annuaire statistique du canton du Valais 2000*.
- PELLEGRINI V., « Quand on parle du loup... », in *Le Nouvelliste*, 06.07.1996.
- PELLEGRINI V., « Le Valais dans la gueule du loup ? », in *Le Nouvelliste*, 22.12.1998.
- PELLEGRINI V., « Le Valais crie au loup ! », in *Le Nouvelliste*, 30.12.1998.
- PELLEGRINI V., « Les éleveurs européens se liguent contre le loup », in *Le Nouvelliste*, 11.09.2001.
- PRETRE B., *Le Grand Retour du Loup*, Cabedita, Yens sur Morges, 1999.
- Projets de recherches coordonnées pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse (KORA), *Documentation loup*, Muri (Berne), 1999.
- Projets de recherches coordonnées pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse (KORA), *Workshop on Human Dimension in Large Carnivore Conservation*, Actes du colloque du 26.11.97 organisé pour la présence du Prof. Alistair Bath, Muri (Berne), 1998.
- RAFFESTIN C., *Pour une géographie du pouvoir*, LITEC, Paris, 1980.
- Rencontre européenne des éleveurs victimes des prédateurs*, Actes de congrès, Nice, 8 septembre 2001.
- RIBORDY V., « Entre le loup et l'enclume », in *Le Nouvelliste*, 04.07.2001.
- RODUIT G., *Les chasseurs valaisans. Histoire d'une passion au XX<sup>ème</sup> siècle*, Edition faim de siècle, 2000.
- ROSSIER A., « A propos du loup », in *Chasse Nature Diana*, N° 6, 1996, p. 17-19.
- ROUGON T., « Vers une entente cordiale ? », in *L'Alpe*, N° 8, « Bestiaire », 2000, p. 74-75.
- RUEGG J. (et al.), *La négociation. Son rôle, sa place dans l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 1992.
- SAVAGE C., *L'univers des loups. Portrait intime*, Editions du Trécarré, St-Laurent (Québec), 1996.
- SCHEURER A., *Animaux sauvages et chasseurs du Valais. Huit siècles d'histoire (XII-XIX<sup>ème</sup> siècle)*, Edition faim de siècle, 2000.

SCHNIDRIG-PETRIG R., « Va-t-on vacciner les moutons pour protéger les chamois ? », in *Environnement*, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), N° 3, 1999, p. 42-43.

SEPPEY F., *Espace rural - Espace durable. Réalité ou utopie ?*, Mémoire de licence, Département de Géographie, Université de Genève, 1998.

WALTHER A., « La mort du loup divise les Romands » in *Le Matin*, 27.08.2000.

WICKY N., « Le Valais compte ses victimes », in *Le Nouvelliste*, 01.12.1999.

### **Sites Internet**

SCHMID U., *Alpages ovins en Valais : végétation et déplacement de troupeaux*, étude mandatée par le Service de l'agriculture du Canton du Valais, 1999, <http://navig.valaisinfo.ch/CVAagri/fr/Frame2053.htm> (novembre 2001).

Livre des sources médiévales : *la chasse aux loups* (réglementation) [www.fordham.edu/halsall/french/loup.htm](http://www.fordham.edu/halsall/french/loup.htm) (novembre 2001) citant Noble DE BOUTARIC F., *Traité des Droits Seigneuriaux et des matières Féodales*, Toulouse, 1775, p. 546-550.

Conseil de l'Europe, *Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe* (dite Convention de Berne), *Comité permanent, Recommandation N° 17 (1989) du comité permanent relative à la protection du loup (Canis Lupus) en Europe*, <http://www.nature.coe.int/french/main/berne/textes/rec8917.htm> (novembre 01).

Projets de recherches coordonnées pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse (KORA), [www.kora.unibe.ch](http://www.kora.unibe.ch) (novembre 01).

### **Emissions télévisées**

« Entre lynx et loups », *Mise au point*, Télévision Suisse Romande (TSR), 7 janvier 2001.

« Loup, lynx : la colère jusqu'où ? », *Droit de cité*, Télévision Suisse Romande (TSR), 16 avril 2000.

## Liste des entretiens réalisés

### Éleveurs

1 éleveur de moutons d'Erde (au-dessus de Conthey)	(25.07.2001)
1 éleveur de moutons d'Orsières (Val d'Entremont)	(25.07.2001)
1 éleveur de moutons d'Evolène (Val d'Hérens)	(25.07.2001)
1 éleveur de moutons (Nez noir) de Visperterminen (au dessus de Viège)	(02.09.2001)
1 éleveur de chèvres (Col noir), (également chasseur) de Visperterminen (au dessus de Viège)	(02.09.2001)

### Service cantonal de l'agriculture (VS)

Monique PERRIARD, conseillère agricole	(03.09.2001)
--	--------------

### Chasseurs

Philippe RESENTERRA, ex-président de la FVSC <sup>112</sup>	(23.07.2001)
1 chasseur (du Bas-Valais)	(23.07.2001)

### Musée cantonal d'histoire naturelle (VS)

Jean-Claude PRAZ, directeur	(25.07.2001)
-----------------------------	--------------

### Promotion touristique et économique (DFE)<sup>113</sup> du Valais

Jean-Paul REVAZ, chef de service	(24.07.2001)
----------------------------------	--------------

### Etude des mesures de prévention des troupeaux (KORA)<sup>114</sup>

Jean-Marc LANDRY, biologiste spécialiste du loup	(24.07.2001)
--	--------------

### Diverses personnes interrogées aléatoirement

à Sion, Monthey, Troistorrens, Champex, Fieschertal, Visperterminen

<sup>112</sup> FVSC : Fédération valaisanne des sociétés de chasse

<sup>113</sup> DFE : Département des finances et de l'économie

<sup>114</sup> KORA : Projets de recherches coordonnées pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse

## Annexes

### Liste des annexes

Annexe 1 : La négociation, un élément de réussite

Annexe 2 : - Zones de conflits potentiels avec l'élevage  
- Graphique de la répartition du cheptel ovin valaisan en 2000

Annexe 3 : Réactions dans la presse et revues spécialisées

Annexe 4 : Dossier de photographies

- Les loups italiens
- Paysages valaisans
- Le petit bétail
- Les victimes du loup
- Les chiens de protection

## La négociation, un élément de réussite

La négociation peut être qualifiée comme étant une forme de diplomatie. Dupont considère que

*« La négociation doit être envisagée comme l'option privilégiant la décision conjointe plutôt que l'action unilatérale. Elle s'appuie pour ce faire sur un processus ouvert, communicatif et finalisé qui exclut des procédures formelles et fermées comme le vote et se différencie aussi bien du consensus (ou pure résolution de problèmes) ou de l'expertise que des mécanismes d'intervention de tiers ou de marchés. »<sup>1</sup>*

Les mécanismes de la négociation reposent donc sur la pratique sociale, une pratique de groupe. Le respect des autres partenaires est un point crucial, car il faut accorder une importance toute particulière à la confiance et à la crédibilité. Il y a un besoin absolu de dialogue avec tous les partenaires, de consultation de tous les points de vue, ainsi que d'une écoute attentive afin de chercher à comprendre parfaitement la situation. La négociation implique un certain retrait du problème afin de ne pas entrer directement dans des affrontements sur des positions de principes. On peut ainsi aisément opposer la négociation avec sa recherche de solutions à l'effet produit par les médias puisque ces derniers entraînent le débat, la polémique, le duel. *« En fait, les médias ne mettent jamais en scène une négociation, mais plutôt des confrontations. »<sup>2</sup>*

Le succès est atteint lorsqu'il est possible d'intégrer des éléments de positions opposées dans le processus de décisions. Afin d'atteindre cette étape, Dupont rappelle que le rôle de la négociation est de faire évoluer les positions et non pas de venir avec des solutions toutes faites en vue de les promouvoir.

*« L'accord qui est recherché est fondé sur la reconnaissance de l'existence de l'autre, sur sa légitimité, sur l'acceptation qu'il poursuive – lui ou elle aussi – des intérêts et des objectifs qui, s'ils doivent comporter un minimum d'interdépendances avec les nôtres, peuvent être – et sont même en fait – divergents, voire conflictuels. Il s'agit de trouver conjointement une issue mutuellement acceptable, ce qui nécessairement – et nous voilà au cœur même de la conception moderne de la négociation – entraînera l'imbrication souvent complexe d'éléments coopératifs (« intégratifs ») et conflictuels (« distributifs »). Ces processus se développent dans des jeux plus ou moins asymétriques d'influence et de pouvoirs ; mais il s'arrête là où seul joue le rapport des forces, seuil qui le sépare de l'affrontement. »<sup>3</sup>*

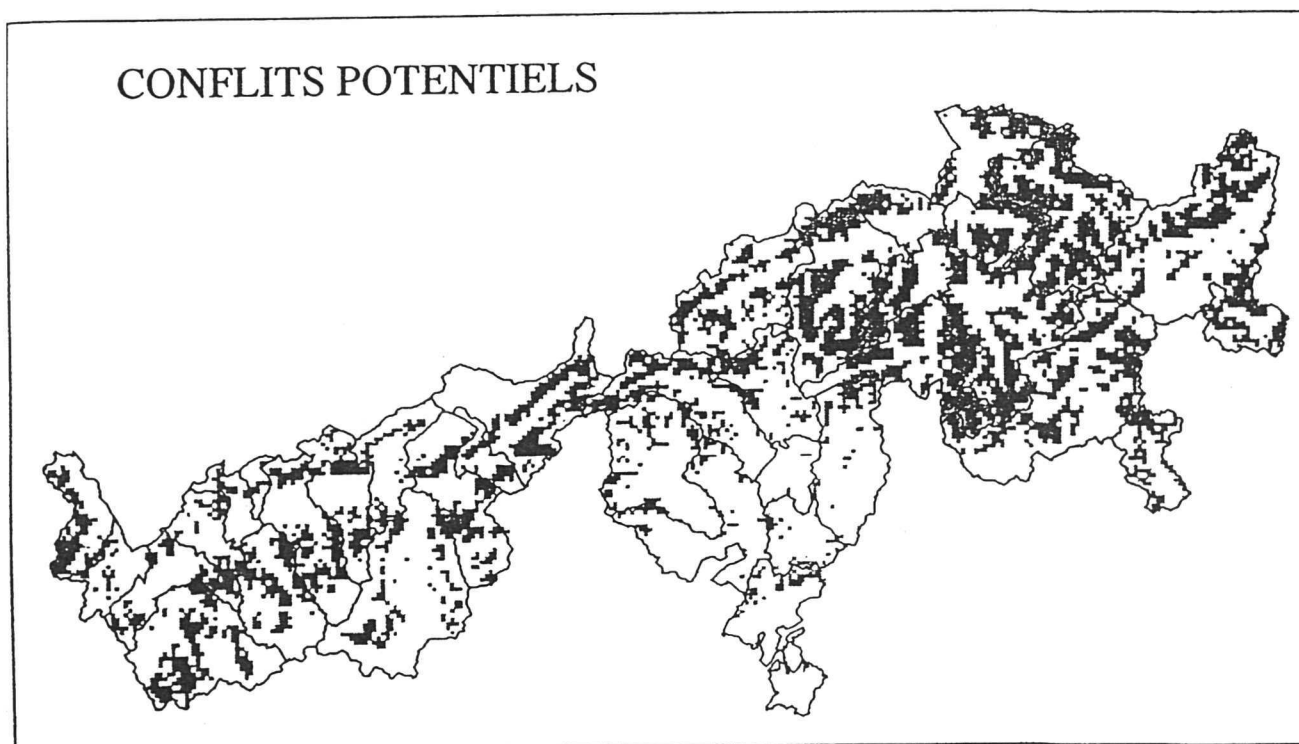
Les négociations peuvent être très variées et sont donc rarement similaires. Il arrive qu'on assiste à des situations à prédominance coopérative, alors que d'autres fois la prédominance est conflictuelle. Dupont insiste sur le fait qu'il y a un danger dans la

<sup>1</sup> RUEGG J. (et al.), *La négociation. Son rôle, sa place dans l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement*, p. 196.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 214.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 196.

## ANNEXE 2



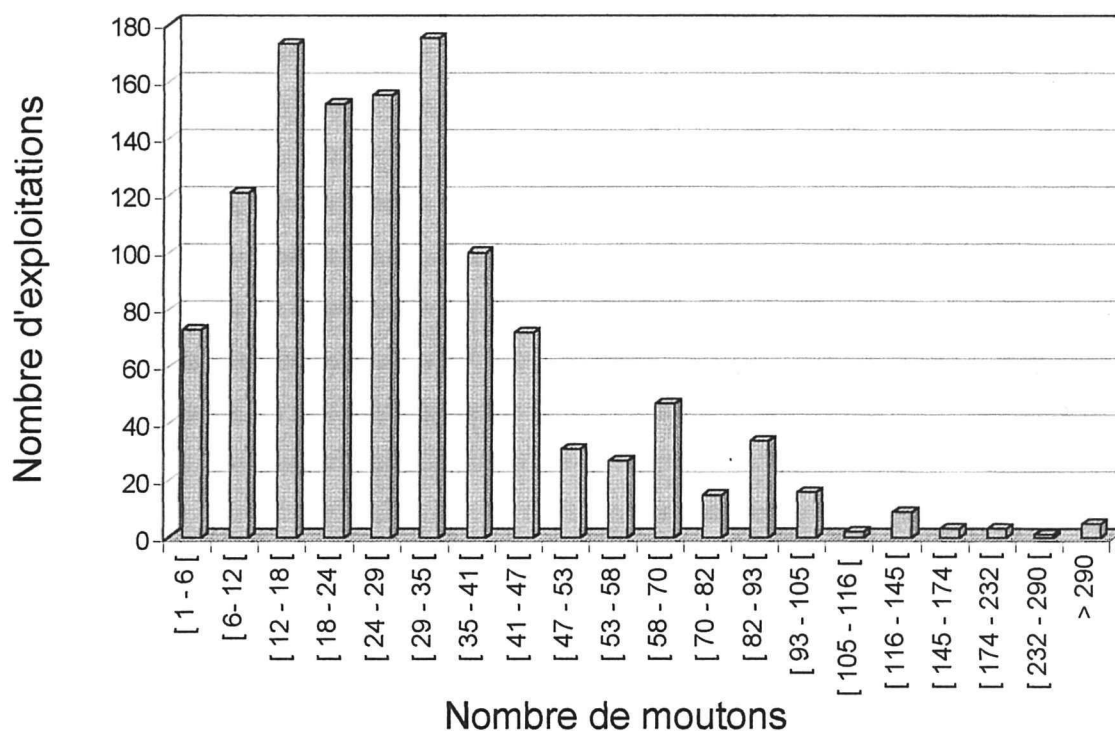
### **Zones de conflits potentiels avec l'élevage**

(LANDRY 1997, données extraites de : Office fédéral de la statistique (1992),  
base de la carte : Service GEOSTAT de l'Office fédéral de la statistique)<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> LANDRY J.-M., « Distribution potentielle du loup dans trois cantons alpins suisses : premières analyses », p. 111.

## **RÉPARTITION DU CHEPTEL OVIN VALAISAN EN 2000**



UGB*	N de moutons	N exploitations*
] 0 - 1 [	[ 1 - 6 [	73
[ 1 - 2 [	[ 6 - 12 [	121
[ 2 - 3 [	[ 12 - 18 [	173
[ 3 - 4 [	[ 18 - 24 [	152
[ 4 - 5 [	[ 24 - 29 [	155
[ 5 - 6 [	[ 29 - 35 [	175
[ 6 - 7 [	[ 35 - 41 [	100
[ 7 - 8 [	[ 41 - 47 [	72
[ 8 - 9 [	[ 47 - 53 [	31
[ 9 - 10 [	[ 53 - 58 [	27
[ 10 - 12 [	[ 58 - 70 [	47
[ 12 - 14 [	[ 70 - 82 [	15
[ 14 - 16 [	[ 82 - 93 [	34
[ 16 - 18 [	[ 93 - 105 [	16
[ 18 - 20 [	[ 105 - 116 [	2
[ 20 - 25 [	[ 116 - 145 [	9
[ 25 - 30 [	[ 145 - 174 [	3
[ 30 - 40 [	[ 174 - 232 [	3
[ 40 - 50 [	[ 232 - 290 [	1
>50	> 290	5
		Tot. 1214 expl.

### Remarques :

Une conversion des données a permis de transformer les UGB (Unités de gros bétail) en un nombre de moutons (bêtes de plus d'un an). Il a été considéré que ces moutons n'étaient pas destinés à la traite.

Rappel : 1 UGB = 0,17 mouton ou chèvre de plus de 1 an, et non destiné à la traite.

Il faut remarquer que les intervalles des UGB ne sont pas réguliers, ce qui fausse l'aspect visuel du graphique.

**Ce graphique permet de constater que les troupeaux de moutons sont à très grande majorité de petite taille puisque la plupart des exploitations possèdent entre 10 et 40 animaux adultes.**

\* Données obtenues par le Service cantonal valaisan de l'agriculture



## Réactions dans la presse et revues spécialisées

Article N° 2

in *Le Nouvelliste*,  
08.09.01.

### Au loup!

«En finir avec la légende du grand méchant loup». Tel est le titre d'un article du magazine «Pro Natura», de mai 1997. Qu'il soit permis ici qu'une voix s'exprime. 1995. Val Ferret. Un loup. Cent moutons égorgés. Trois génisses retrouvées au bas d'une falaise. Les troupeaux quittent la haute montagne, alors seulement cesse le carnage. Alpes-Maritimes. Le journal «La vie agricole» mentionne: dégâts du loup: une ampleur intolérable. En Valais, quand les loups seront de retour, qu'advient-il des moutons et des veaux pâturent à l'orée des bois? Et des troupeaux d'altitude, l'été? La topographie, les distances empêchent d'importants regroupements et des retours, le soir, vers des étables qui n'existent pas. Ici, l'élevage est une question d'amour. Il aide l'homme à vivre dans une nature qu'il aime, avec laquelle il vit presque en symbiose. Parler d'indemnité, c'est ne rien comprendre. Il est des brebis choisies; chaque veau, chaque vache a son nom, son histoire. La relation entre un animal et son propriétaire est telle que l'argent ne résout pas le problème. À vous tous, protecteurs de la nature organisés, souvent coupés de la terre, votre impatience à assister au retour des grands fauves nous heurte. Aucune analyse des conséquences de vos projets, aucun dialogue avec les montagnards. Bien facile d'être favorable au loup chez les

autres! Préparer le retour des loups, c'est mettre en jeu la survie des petites exploitations agricoles, c'est au moins rendre plus difficile encore la vie à des gens qui s'intéressent à la nature, non pas simplement par hobby, mais qui en tirent leur moyen d'existence. Ignorer les problèmes économiques et humains inhérents à ce retour est immoral. Le loup tue simplement pour se nourrir! Ça, c'est de la légende.

René Fellay, Versegères

### Le loup? «Une absurdité!»

■ *«La réintroduction du loup en Suisse est une absurdité.»* Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) rejette sans ambages *«le concept loup suisse»*, défendu par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP). Vice-président du SAB, le conseiller d'Etat valaisan Wilhelm Schnyder considère ce projet comme *«inadéquat et irréaliste dans un pays exigü et densément peuplé»*. Pour notre chef du Département de l'agriculture, *«les besoins et les attentes des populations de montagne et de leurs hôtes doivent primer sur ceux liés aux conditions d'existence de ce prédateur»*. Les membres du Groupement suisse pour les régions de montagne réclament donc une modification de la convention internationale sur les espèces menacées, car le loup n'en fait pas partie à leurs yeux. *«De plus, ce dernier n'apporte aucune valorisation des régions où il est susceptible de s'installer.»*

Le SAB ne cache pas son scepticisme face à une réintroduction forcée du loup qui aura des répercussions inacceptables non seulement pour l'économie alpestre, mais également pour l'industrie du tourisme. *«Des conflits permanents entre population et prédateurs sont d'ores et déjà prévisibles. Une coexistence pacifique*



*Pour Wilhelm Schnyder, le concept loup est inadéquat et irréaliste.*

*entre ces deux parties n'est qu'une illusion.»* Le groupement regrette également que le concept de l'OFEFP ne fasse pas état des violences que peut subir le bétail menacé par le loup, pas plus qu'il ne prévoit de dédommagement. *«Outre la question des compensations, les déclarations selon lesquelles le loup ne présente aucun danger pour l'homme sont inexactes.»* Et le groupement d'estimer que les prédateurs de cette espèce considèrent même les jeunes enfants comme des proies potentielles. Sans parler des peurs que suscitent les loups non seulement auprès des autochtones mais également des touristes. *«Les effets de ce phénomène sont pervers»,* conclut Wilhelm Schnyder.

Pascal Guex

Article N° 1

in *L'Hebdo*, 1997, N° 42.

# On parle encore du loup

A l'intention de l'Office fédéral de l'environnement, des biologistes concernés et autres milieux écologistes

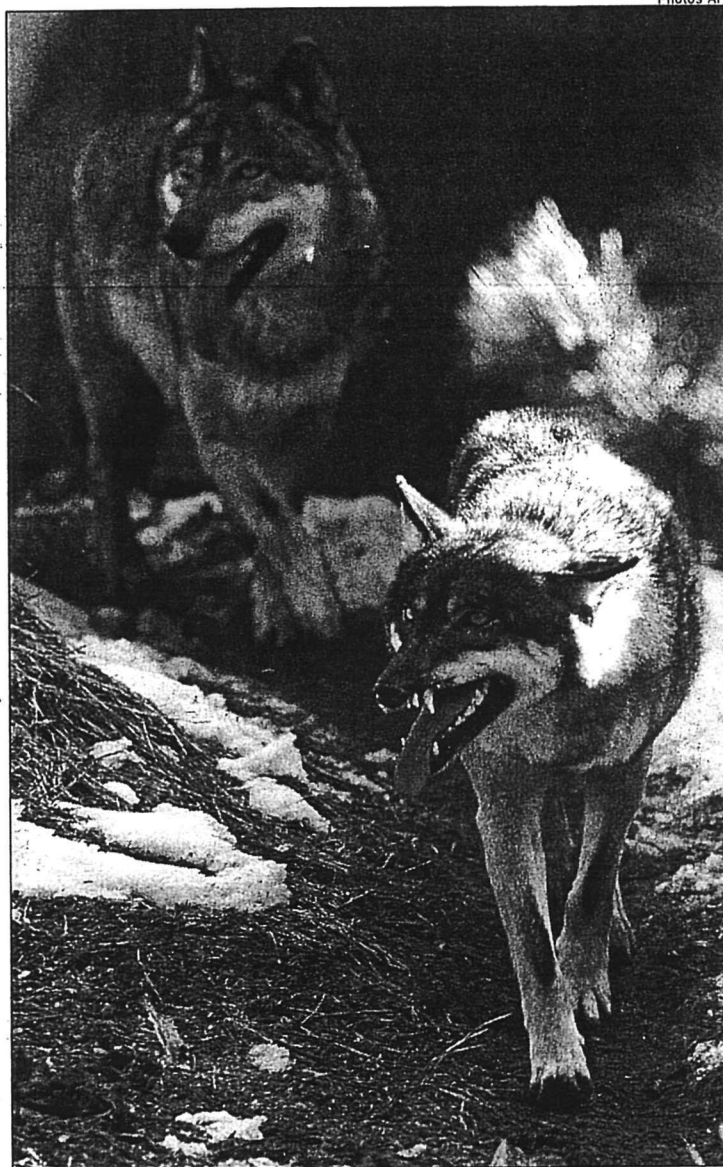
**D**ans votre «projet loup», élaboré dernièrement, vous allez fournir un berger à ceux qui prendront un chien ou un âne pour la protection de leur troupeau. Vous lui fournirez un logement adéquat, des clôtures, une installation solaire, un frigo; un Natel, peut-être même un coussin thérapeutique pour les jours de brouillard.

Moi-même, je suis éleveur et berger; grand nombre de mes collègues engagent dûment un berger, assurent son salaire, paient les charges sociales, assurances, vacances, logement adéquat, etc. «Offrir» un berger à qui prendra un gros chien blanc dans la montagne ne va que provoquer discordes et dissensions dans la profession; c'est sans doute ce que vous souhaitez.

En France, nos collègues et amis du Mercantour essaient depuis plus de quinze ans de se protéger des attaques des loups. Aucun ne vous dira avoir trouvé la solution et n'avoir plus de problèmes de prédation du carnivore. Vous allez utiliser cette année 1,3 million de francs, argent de nos concitoyens, dans un projet voué à l'échec.

De plus, vous utilisez fréquemment dans vos propos le mot «réintroduction», qui veut bien dire ce qu'il veut dire. C'est pourquoi nous voulons savoir la date et le lieu précis de la prochaine livraison. Cela évitera de grands frais inutiles et d'horribles agonies aux moutons et au gibier.

**William Grenon, Vouvry**



Photos AP

## VOTRE AVIS

### Article N° 4

extrait de l'article  
« La mort du loup divise  
les Romands »,  
in *Le Matin*, 27.08.00.

**Une Valdoise:** «Je suis outrée et absolument opposée à l'abattage du loup. A voir la maigreur de cette bête, je m'étonne qu'elle ait mangé autant de moutons. Et l'état de son pelage laisse plus à croire qu'elle a été massacrée que tuée d'une balle en plein cœur.»

**Un Vaudois:** «Ce sont les gardes-chasse qu'il faut abattre. Quant aux moutons avalés par le loup, j'en ai certainement mangé beaucoup plus que lui!»

**Un Valaisan:** «Le loup fait partie du patrimoine de l'homme! Je suis tout à fait contre le fait de l'abattre!»

**Un Neuchâtelois:** «Installez des gardiens de troupeaux ou mettez les loups au zoo. Ceux-ci ont le droit de vivre et de manger!»

**Un Genevois:** «C'est complètement idiot d'avoir abattu un loup. Il suffisait de l'endormir et de lui trouver un coin tranquille.»

**Un Genevois:** «Oui, ils ont eu raison de tuer ce loup. Mais avant ils auraient mieux fait de le nourrir avec ces chars... d'écolos!»

**Une Bernoise:** «Ils ont eu tort de le tuer parce que ce loup n'est pas un vrai loup.»

## Article N° 5

in *La Salamandre*,  
N° 146, oct. – nov. 01.

### Arrivée des loups au Tessin



*Bonjour!*

*Je vis depuis plus de vingt ans au Tessin. Je suis éleveuse de chèvres et fromagère bio.*

*Début mai, nous montons chaque année avec le troupeau à une altitude de 1'000 mètres. Nos chèvres sont en totale liberté: chaque matin, elles viennent se faire traire, puis restent aux alentours dans de vieilles étables de pierre à l'abri de la pluie ou du soleil ou partent manger dans les environs.*

*En fin d'après-midi, lorsqu'il fait moins chaud, elles partent plus haut dans la montagne et ne s'arrêtent qu'à la nuit noire. Au petit matin, elles reviennent vers nous pour la traite. (...)*

*Pour faire face au retour du loup, on nous propose plusieurs solutions: engager un berger supplémentaire (qui le paiera?), regrouper les troupeaux, ce qui est impossible pour des chèvres laitières, prendre un chien ou encore inverser le rythme de notre mode d'élevage: enfermer les chèvres la nuit et les laisser pâturer de jour. Quelle punition pour les chèvres et pour nous! (...)*

*Mon avenir dépendra de l'appétit du loup. S'il croque une chèvre par année, nous pourrions cohabiter. Sinon, je serai peut-être obligée de changer de métier et lui laisser la place.*

*Peut-être n'y aura-t-il bientôt plus de petits élevages traditionnels, les petits alpages seront abandonnés au profit des grandes exploitations en «zéro-pâturage». A moins que le loup n'ait tout simplement plus sa place parmi nous?*

Bernadette Perret, Moghegno

## Article N° 6

in *Le Nouvelliste*,  
1999, N° 5.

### Loup: chasseurs méfiants

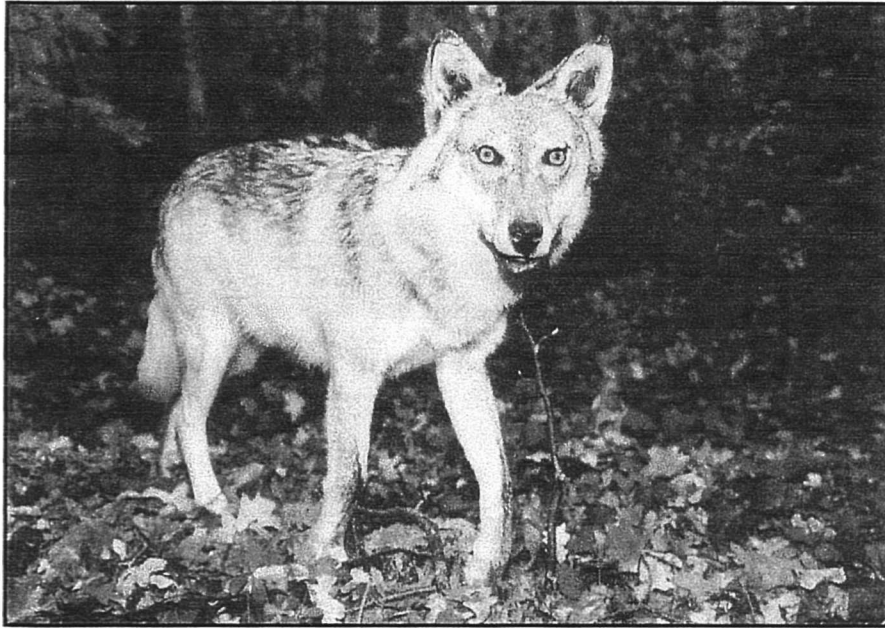
*La fédération valaisanne rappelle son opposition à la réintroduction artificielle du loup.*

**D**ans le supplément de la revue «Diana» (Cahier du chasseur) du mois de janvier, la Fédération valaisanne des sociétés de chasse (FVSC) fait part de ses préoccupations quant à la réapparition du loup dans nos contrées: «Un des éléments, note la FVSC, probablement le facteur déterminant qui a empoisonné la vie de tout le monde avec le retour du lynx, est l'introduction clandestine ou artificielle d'un grand prédateur protégé et à qui chasseurs, éleveurs et gibiers doivent tirer la révérence sans lever l'index. Afin d'éviter à nouveau une hypocrisie de ce genre, la FVSC se déclare catégoriquement opposée à une réintroduction artificielle des grands prédateurs qu'il s'agisse du loup ou de l'ours.» Cette prise de position démontre, s'il en était besoin, la méfiance des milieux de la chasse envers la théorie du retour naturel du loup par le sud, théorie défendue par les milieux scientifiques. **EF**

## Annexe 4

### Dossier de photographies

#### a) Les loups italiens



Un loup d'origine italienne (animal empaillé).  
*photo Alexandre Grobet*



Un loup d'origine italienne (animal empaillé).  
*photo Alexandre Grobet*

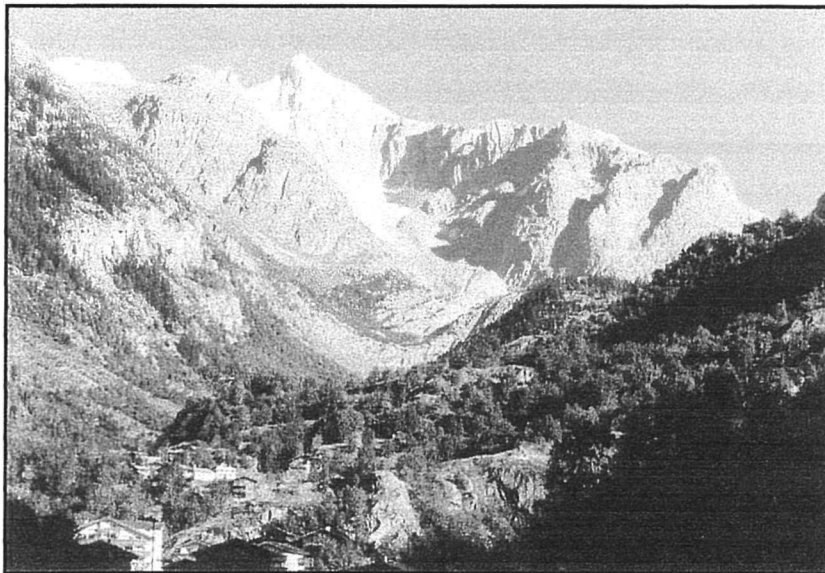


Le loup de Reckingen, tiré le 24 novembre 1998.  
*photo Jean-Marc Landry*

b) Paysages valaisans



Le Nantztal, entre Viège et Brigue.  
*photo Alexandre Grobet*



Fieschertal, dans la région du Glacier d'Aletsch.  
*photo Alexandre Grobet*

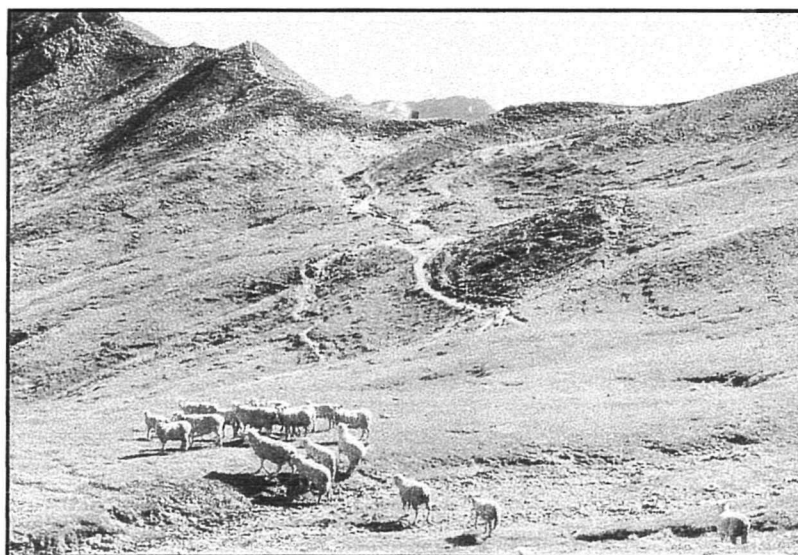
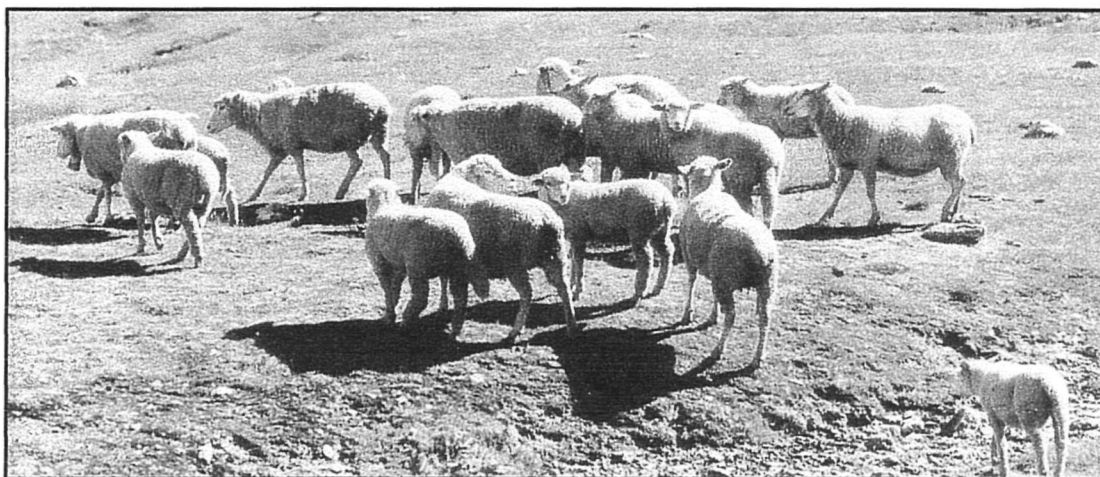


Le Val Ferret (présence du loup en 1995-96).  
*photo Alexandre Grobet*



Le Val Ferret, vue depuis le col.  
*photo Alexandre Grobet*

c) Le petit bétail



Moutons dans le Val Ferret (proche du col).  
*photos Alexandre Grobet*





Moutons « Nez noir », une race typique du Haut-Valais.



Chèvres « Col noir », une race typique du Haut-Valais.  
*photos Alexandre Grobet*

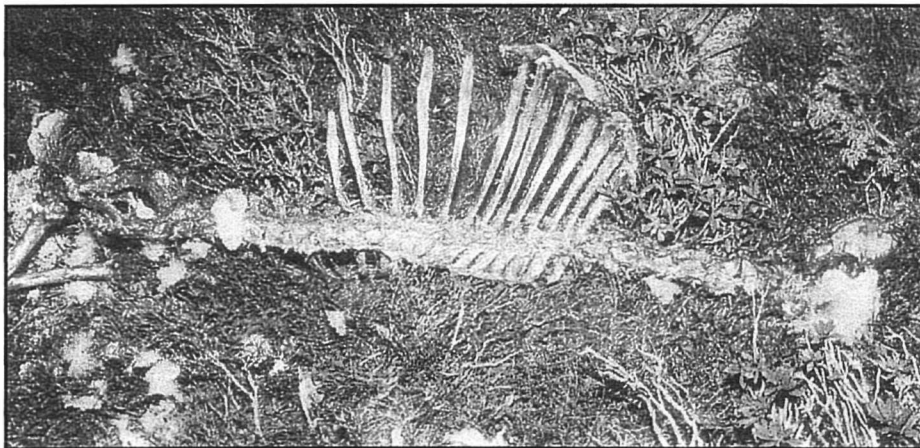
d) Les victimes du loup



*photo Jean-Marc Landry*

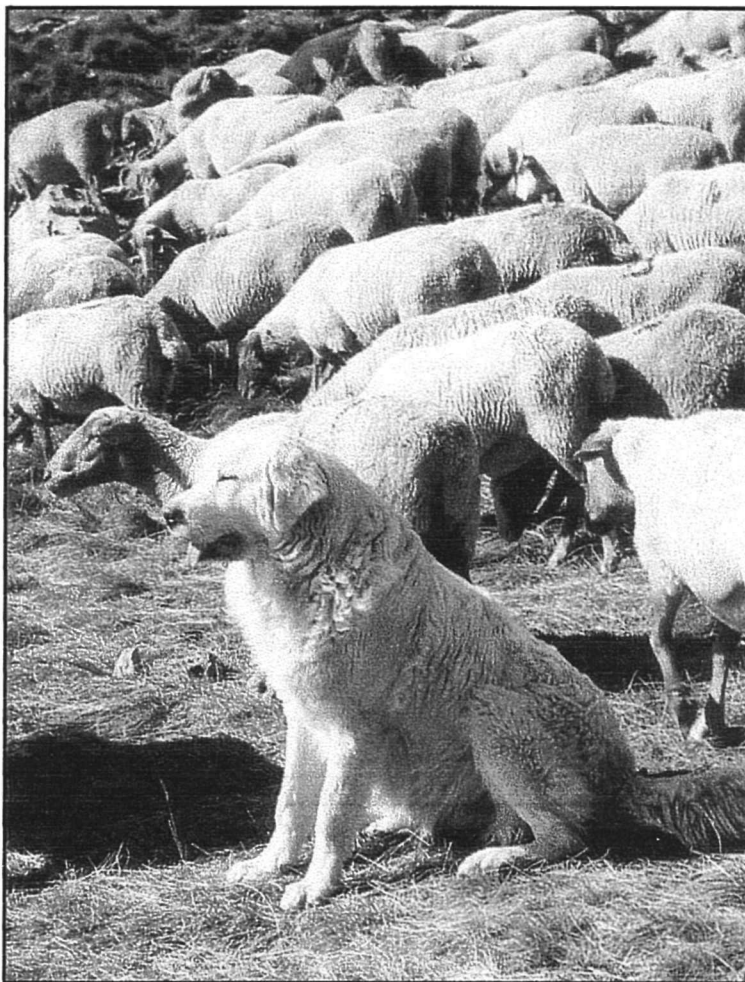


*photo Jean-Marc Weber*

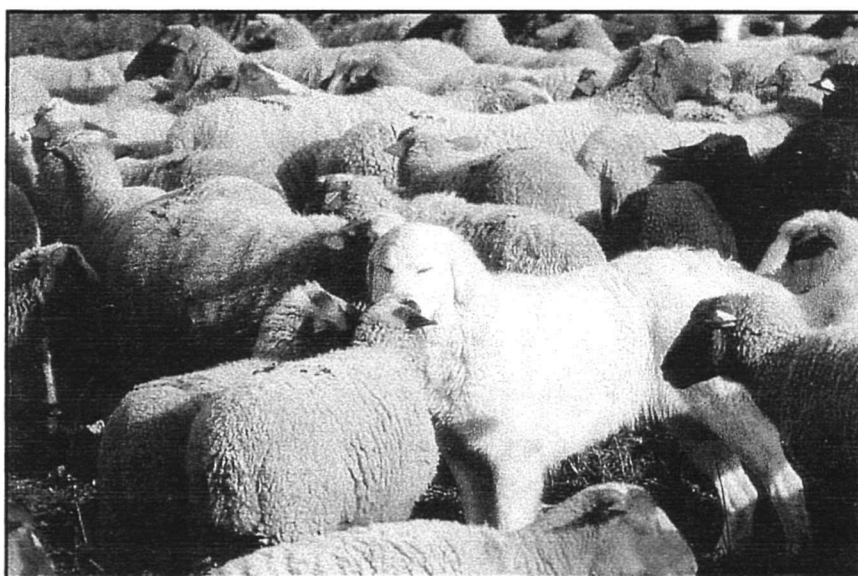


*photo Jean-Marc Landry*

e) Les chiens de protection



*photo Jean-Marc Landry*



*photo Jean-Marc Landry*